



Trousse à Outils de l'Adaptation à Base Communautaire

Trousse à Outils Digitale – Version 1.0 – Juillet 2010



Kate Holt ©CARE

Pour plus d'informations et de contacts, voir la page de l'Equipe de la Trousse à Outils à la fin de ce manuel, ou écrivez à toolkits@careclimatechange.org.

Cette Trousse à Outils a été élaborée par CARE International, avec l'appui technique de l'Institut International pour un Développement Durable (IIDD). CARE reconnaît le rôle principal joué par l'IIDD à toutes les étapes de l'élaboration de la Trousse à Outils.

iisd International Institute for Sustainable Development
Institut international du développement durable

Table des matières –

Bienvenue à la Trousse à Outils de l'Adaptation à Base Communautaire.....	4
A propos de la Trousse à Outils.....	4
Que signifie l'Adaptation à Base Communautaire ?.....	5
Quand dois-je faire usage de la Trousse à Outils ?.....	6
Qu'est-ce que la Trousse peut m'aider à faire ?.....	6
Qu'est-ce que la Trousse ne peut pas m'aider à faire ?.....	7
Les éléments fondamentaux de l'Adaptation à Base Communautaire.....	8
Concepts Clés.....	8
Changement Climatique.....	8
Vulnérabilité au Changement Climatique.....	8
Capacité d'Adaptation.....	9
Résilience.....	10
Aléas.....	10
Conditions de Vie Durables.....	10
L'Adaptation au Changement Climatique.....	11
Qu'est-ce qui est Nouveau dans l'Adaptation ?.....	12
Un Cadre pour l'Adaptation à Base Communautaire.....	12
Utilisation de la Trousse à Outils.....	13
Le Cycle d'un Projet d'Adaptation à Base Communautaire (ABC).....	13
Utilisation des Normes de Projet ABC.....	13
Le Cycle de Projet ABC.....	14
L'Analyse dans un Cycle de Projet ABC.....	14
La Conception dans un Cycle de Projet ABC.....	15
La Mise en œuvre dans un Cycle de Projet ABC.....	15
La Gestion de l'Information et du Savoir dans un Cycle de Projet ABC.....	16
Les Normes de Projet ABC.....	18
Les Normes d'Analyse d'un projet d'Adaptation à Base Communautaire (ABC).....	18
Les Normes de Conception d'un Projet d'Adaptation à Base Communautaire (ABC).....	19
Les Normes de Mise en Œuvre d'un Projet d'Adaptation à Base Communautaire (ABC).....	20
Les Normes de Gestion de l'Information et du Savoir d'un projet d'Adaptation à Base Communautaire (ABC).....	21
Guide d'Orientation Etape par Etape.....	23
Orientation Etape par Etape sur l'Analyse.....	23
ANALYSE – ETAPE 1 : Définition du processus d'analyse.....	23
ANALYSE – ETAPE 2 : Analyse du contexte climatique.....	24
ANALYSE – ETAPE 3 : Analyse des risques climatiques et de catastrophe.....	26
ANALYSE - ETAPE 4 : Analyse du contexte institutionnel et politique relatif au changement climatique.....	28

ANALYSE – ETAPE 5 : Analyse des causes sous-jacentes de la vulnérabilité.....	29
ANALYSE – ETAPE 6 : Synthèse, validation et documentation de l’analyse.....	31
Orientation Etape par Etape sur la Conception.....	34
CONCEPTION – ETAPE 1 : Définition du processus de conception.....	34
CONCEPTION – ETAPE 2 : Définition de la portée du projet.....	36
CONCEPTION – ETAPE 3 : Identification des stratégies d’adaptation au niveau individuel, ménage et communautaire.....	38
CONCEPTION – ETAPE 4 : Création d’un environnement favorable à l’adaptation.....	42
CONCEPTION – ETAPE 5 : Analyse des hypothèses et identification des stratégies d’atténuation des risques.....	44
CONCEPTION – ETAPE 6 : Budgétisation de réserve.....	45
Orientation Etape par Etape sur la Mise en Œuvre.....	47
MISE EN ŒUVRE – ETAPE 1 : Planification d’une mise en œuvre efficace.....	47
MISE EN ŒUVRE – ETAPE 2 : L’Assurance de partenariats efficaces.....	48
MISE EN ŒUVRE – ETAPE 3 : Renforcement des capacités du personnel et des partenaires.....	49
MISE EN ŒUVRE – ETAPE 4 : Suivi du contexte et réajustement de l’approche du projet.....	51
MISE EN ŒUVRE – ETAPE 5 : Assurance de la sensibilité au genre et à la diversité dans les opérations du projet.....	52
MISE EN ŒUVRE – ETAPE 6 : Préparation aux urgences.....	53
Orientation Etape par Etape sur la Gestion de l’Information et du Savoir.....	55
GESTION DE L’INFORMATION ET DU SAVOIR – ETAPE 1 : Elaboration d’un Système de Gestion de l’Information et du Savoir.....	55
GESTION DE L’INFORMATION ET DU SAVOIR – ETAPE 2 : Suivi & Evaluation des réalisations du projet.....	57
GESTION DE L’INFORMATION ET DU SAVOIR – ETAPE 3 : Documentation et Dissémination.....	59
LIENS D’ACCES RAPIDE.....	62
Les Outils de l’ABC.....	62
L’ANALYSE.....	62
LA CONCEPTION.....	62
LA MISE EN ŒUVRE.....	63
LA GESTION DE L’INFORMATION ET DU SAVOIR.....	63
Les Ressources de l’ABC.....	63
L’ANALYSE.....	63
LA CONCEPTION.....	64
LA MISE EN ŒUVRE.....	66
LA GESTION DE L’INFORMATION ET DU SAVOIR.....	66
Check-lists des Documents de Projet.....	68
Foire aux Questions.....	69
Equipe de la Trousse à Outils.....	71

Bienvenue à la Trousse à Outils de l'Adaptation à Base Communautaire

Le changement climatique constitue la plus grande menace directe de l'histoire à la vision de CARE pour un monde d'espoir, de tolérance et de justice sociale, où la pauvreté a été vaincue et dans lequel les gens vivent dans la dignité et la sécurité. Ce qui est injuste dans la question du changement climatique c'est que ses effets négatifs affectent, de manière disproportionnée, les communautés pauvres ayant le moins contribué à ses causes. Au sein des communautés pauvres, les femmes et les groupes marginalisés semblent être particulièrement vulnérables parce qu'ils manquent le plus souvent de ressources, de pouvoir et d'opportunités pour s'y adapter.

L'adaptation est maintenant reconnue comme une partie importante de la réponse globale au changement climatique. Se basant sur des décennies d'expérience, les acteurs du développement font de plus en plus la promotion d'une approche "à base communautaire" qui prend en compte les risques spécifiques auxquels sont confrontées les populations pauvres et marginalisées, et les rôles essentiels qu'elles peuvent jouer dans la planification, la mise en œuvre, le suivi-évaluation (S&E) des solutions. La présente trousse à outils répond aux exigences du praticien en matière d'informations, d'outils et de directives pour une facilitation de la conception, la mise en œuvre et la gestion des projets d'Adaptation à Base Communautaire (ABC).



Valenda Campbell©CARE

La Trousse à Outils ABC est un guide pratique permettant aux équipes de projets de couvrir le cycle de projets ABC. Elle comprend une orientation étape par étape ainsi que des outils recommandés pour chacune des étapes du cycle de projet, et des liens aux ressources et check-lists utiles des principaux documents de projet. Elle comporte aussi des Normes de Projets ABC garantissant une analyse, une conception, une mise en œuvre et une gestion de l'information et du savoir de grande qualité (y compris le suivi-évaluation) pour votre projet ABC.

Cette Trousse à Outils interactive est conçue pour être flexible. Les utilisateurs peuvent adapter le processus pour satisfaire à leurs besoins, priorités et ressources disponibles, dont le temps. Veuillez consulter [A propos de la Trousse à Outils](#) pour découvrir comment la trousse à outils ABC peut vous être utile.

La Trousse à Outils ABC est le résultat d'un effort de collaboration entre CARE International et l'Institut International du Développement Durable (IIDD). Nous adoptons l'approche "recherche action" – cette première version sera testée et affinée dans le temps au fur et à mesure que se développent d'amples connaissances en ABC et que nous apprenons de l'expérience des autres.

La présente Trousse à Outils a été élaborée par CARE Internationale, avec l'appui technique de l'Institut International du Développement Durable (IIDD). CARE reconnaît le rôle principal joué par l'IIDD à toutes les étapes de l'élaboration de la Trousse.

[Ouvrir la **Trousse Entière** -

www.careclimatechange.org/files/toolkit/Trousse_a_Outils_de_lAdaptation_a_Base_Communautaire.pdf]

A propos de la Trousse à Outils

Cette Trousse à Outils est conçue pour guider les utilisateurs dans le processus d'élaboration et de mise en œuvre des projets d'Adaptation à Base Communautaire (ABC). Elle s'articule autour des étapes simplifiées suivantes du cycle de projet : l'analyse, la conception et la mise en œuvre. Elle donne aussi des directives sur la gestion de l'information et du savoir, quatrième composante du cycle de projet qui apparaît tout au long des trois autres étapes (veuillez consulter [Cycle de Projets ABC](#) pour de plus amples détails). Pour chacune de ces étapes, il existe une orientation étape par étape, avec des outils et ressources recommandés pour appuyer le processus.

La Trousse à Outils comprend des [Normes de Projets ABC](#) que l'on peut utiliser pour améliorer la qualité des processus et des résultats d'un projet. Les équipes de projet devraient s'efforcer d'atteindre ou de dépasser ces Normes dans toutes les trois étapes du cycle de projet. Suivre les directives pas à pas vous permettra de répondre aux Normes en matière d'analyse, de conception, de mise en œuvre et de gestion de l'information et du savoir de votre projet ABC. Les [Check-lists de Documents de Projet](#) vous apportent une assistance complémentaire.



Stuart Dunn ©CARE

Cette section fournit aussi des directives sur quand utiliser la Trousse, et vous instruit sur ce qu'elle vous autorise ou ne vous autorise pas à faire.

Les liens en haut de chaque page vous permettent de naviguer entre les différentes sections de la Trousse. La barre de navigation latérale indique dans quelle section vous êtes et vous permet de vous déplacer à travers ses différentes parties. Des liens rapides vous amènent directement aux outils, ressources et check-lists. A tout moment, vous pouvez retourner à la page précédente en cliquant sur le bouton *retour* de votre navigateur.

Nous avons conçu la Trousse à Outils dans ce format interactif pour que vous puissiez l'utiliser sur votre ordinateur. Cela réduira la consommation de papier, d'encre et d'énergie. Il est cependant possible d'imprimer l'intégralité de la Trousse à Outils ou certaines de ses sections spécifiques.

[Ouvrir la section **A propos de la Trousse à Outils-**

www.careclimatechange.org/files/toolkit/A_propos_de_la_Trousse_a_Outils.pdf]

Que signifie l'Adaptation à Base Communautaire ?

Les projets d'Adaptation à Base Communautaire (ABC) sont des interventions dont l'objectif fondamental est de renforcer la capacité des communautés locales à s'adapter au changement climatique. Du point de vue de CARE, une ABC efficace requiert une approche intégrée incluant savoir traditionnel et stratégies innovantes qui ne se contente pas uniquement d'apporter des solutions aux vulnérabilités actuelles, mais qui renforce en même temps la résistance des populations à faire face aux défis nouveaux et dynamiques. Elle vise aussi à protéger et entretenir les écosystèmes sur lesquels repose la survie des populations.

Pour développer une capacité d'adaptation de manière efficace, le processus de l'ABC devrait comprendre quatre stratégies interdépendantes :

- La promotion de conditions de vie pouvant résister aux aléas climatiques, incluant diversification des revenus et renforcement des capacités en matière de planification et de gestion améliorée du risque ;
- La réduction de risque de catastrophe pour atténuer les effets des aléas, particulièrement sur les ménages et personnes vulnérables ;
- Le renforcement des capacités de la société civile locale et des institutions étatiques pour qu'elles puissent fournir un meilleur appui aux communautés, ménages et personnes dans leurs efforts d'adaptation ; et
- Le plaidoyer, la mobilisation sociale et l'empowerment pour combattre les causes sous-jacentes de la vulnérabilité.

En reconnaissant l'importance d'un environnement favorable pour une ABC efficace, l'approche de CARE ne se limite pas à la promotion d'un changement au niveau communautaire. Nous visons aussi à informer et influencer les politiques régionales, nationales et internationales, à promouvoir une gouvernance ouverte, inclusive et équitable. Ce processus implique un plaidoyer bien documenté, ainsi qu'un engagement constructif dans les principaux processus de prise de décision à tous les niveaux.

Un autre élément principal de notre approche est la reconnaissance que la vulnérabilité au changement climatique diffère au sein des communautés et même dans les ménages, sur la base des rôles, du pouvoir et de l'accès à et/ou du contrôle des ressources. C'est pourquoi nous faisons de la lutte contre les causes sous-jacentes de la vulnérabilité une partie intégrante de l'ABC. Nos projets d'adaptation visent à résoudre des questions comme l'inégalité homme-femme, la mal gouvernance ou l'accès limité aux services de base qui restreignent la capacité de certaines personnes à s'adapter au changement climatique. Nous visons à développer les capacités des personnes les plus vulnérables, dont les femmes et les groupes marginalisés, à sécuriser leurs moyens d'existence, revendiquer leurs droits et réaliser leurs aspirations.

Il faut noter que dans certaines parties du monde, il y existe une grande incertitude autour des prévisions sur le changement climatique (par exemple, nous ne savons pas si le Sahel recevra un peu plus ou un peu moins de pluie dans les prochaines décennies). Dans de tels cas, l'adaptation devrait mettre l'accent sur des activités "sures" qui accroîtront la capacité des populations à faire face à une gamme de scénarios possibles du changement climatique.

Quand dois-je faire usage de la Trousse à Outils ?

Cette Trousse à Outils peut être utilisée tout au long du cycle d'un projet ABC, à commencer par l'étape d'analyse. La conception d'un projet ABC requiert à ce que l'analyse traite d'une large gamme de questions, dont certaines peuvent être étrangères aux équipes de projet. La Trousse guide le processus d'analyse et suggère des outils pour aider à planifier, entreprendre, synthétiser et appuyer l'analyse. Les autres étapes s'appuient sur cette analyse, garantissant que la conception, la mise en œuvre et la gestion de l'information et du savoir du projet répondent aux questions prioritaires de l'adaptation et aux normes de grande qualité, comme indiqué dans les Normes de Projets ABC.

Qu'est-ce que la Trousse peut m'aider à faire ?

Cette Trousse à Outils est conçue pour :

- Vous aider à identifier les zones, communautés et groupes qui sont vulnérables au changement climatique.
- Vous guider dans l'analyse de la vulnérabilité et de la capacité d'adaptation des groupes cibles de votre projet, à la fois sur la base d'informations scientifiques et des connaissances locales.

- Vous permettre d'identifier les questions prioritaires d'adaptation dans la zone d'intervention de votre projet et d'élaborer des stratégies pour résoudre ces questions aux niveaux ménage/individuel, local et national.
- Donner des directives sur la gestion de l'information et du savoir au sein de votre projet, y compris la conception de votre système de suivi-évaluation.
- Recommander des outils et des ressources pour aider dans les processus ci-dessus.

Qu'est-ce que la Trousse ne peut pas m'aider à faire ?

La Trousse à Outils ABC :

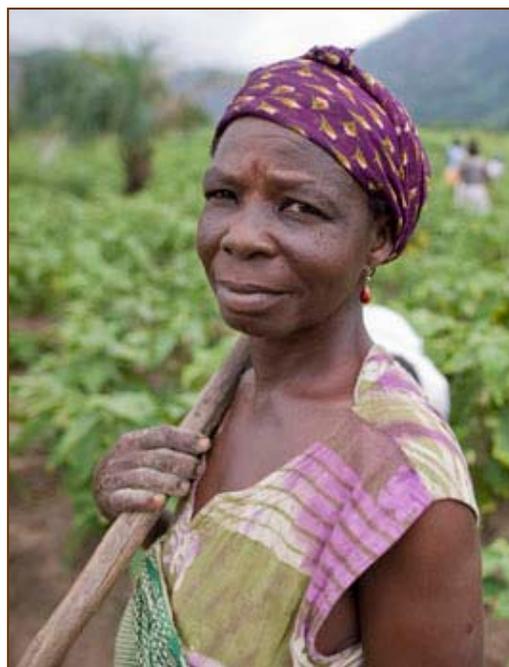
- Ne donnera pas de formules spécifiques aux projets ABC. La vulnérabilité au changement climatique est fonction du contexte et les initiatives ABC doivent être adaptées pour satisfaire aux besoins des groupes cibles dans les cadres sociaux et écologiques.
- Ne vous aidera pas à concevoir des programmes. Cette Trousse à Outils est spécifiquement conçue pour les projets d'adaptation.
- Ne vous permettra pas à concevoir des initiatives d'adaptation hiérarchisées.
- Ne vous aidera pas à intégrer l'adaptation dans des plans de développement, dans des programmes ou stratégies organisationnelles à grande échelle.
- Ne vous aidera pas à intégrer le changement climatique à d'autres types de projets. Pour plus d'informations, veuillez consulter la **Trousse à Outils pour l'Intégration de l'Adaptation aux Projets de Développement.** (www.careclimatechange.org/toolkits/integration)

Les éléments fondamentaux de l'Adaptation à Base Communautaire

Cette section est conçue pour vous outiller de connaissances fondamentales dont vous avez besoin dans le cadre de l'utilisation de cette Trousse à Outils, ainsi que de concepts clés et de caractéristiques de l'adaptation. Elle vous permet aussi de comprendre en quoi l'ABC diffère de et est complémentaire du développement tout en vous offrant un cadre pour l'Adaptation à Base Communautaire (ABC).

Les outils et ressources recommandés fournis tout au long de l'orientation étape par étape vous permettront de vous appuyer sur ces connaissances de base au fur et à mesure que vous avancez dans le cycle de projet ABC.

[Ouvrir la section **Fondamentaux de l'ABC**-
[www.careclimatechange.org/files/toolkit/Les elements fondamentaux de l'Adaptation Base Communautaire.pdf](http://www.careclimatechange.org/files/toolkit/Les%20elements%20fondamentaux%20de%20l%27Adaptation%20Base%20Communautaire.pdf)]



Phil Borges ©CARE

Concepts Clés

Changement Climatique

Le Groupe Intergouvernemental d'Experts sur l'Evolution du Climat (GIEC)¹ définit le changement climatique comme :

Tout changement climatique dans le temps, qu'il provienne de la variabilité naturelle ou qu'il soit le résultat de l'activité humaine.²

Quand nous parlons de changement climatique dans cette Trousse à Outils, nous faisons allusion aux hausses observées et prévues de la température globale moyenne ainsi que des effets induits (par exemples une hausse de la fréquence ou de l'intensité des événements météorologiques extrêmes ; des icebergs, des glaciers et du permagel qui fondent ; de la montée du niveau de la mer ; et des changements dans la périodicité et la quantité des précipitations).

Vulnérabilité au Changement Climatique

La vulnérabilité au changement climatique a été définie comme :

Le degré avec lequel un système [naturel ou humain] est susceptible de, ou est incapable de faire face aux effets néfastes du changement climatique, la variabilité climatique et les phénomènes extrêmes y compris. La vulnérabilité est fonction du caractère, de la magnitude et du taux de variation climatique auquel un système s'expose, sa sensibilité et sa capacité d'adaptation.³

Dans le contexte de cette Trousse à Outils, les systèmes auxquels nous nous référons sont essentiellement les communautés vulnérables. Comme les communautés ne sont pas homogènes, des ménages ou personnes spécifiques au sein de telles communautés peuvent avoir des degrés différents de vulnérabilité.

On reconnaît aussi l'importance de la vulnérabilité biophysique. Beaucoup de personnes pauvres dépendent directement des écosystèmes pour leur survie.⁴ En effet, la biodiversité constitue la base et le pilier de l'agriculture, des forêts et de la pêche. Les forêts naturelles, les eaux douces et les écosystèmes marins

maintiennent une large gamme de biens et services de l'écosystème, l'approvisionnement et la régulation de l'écoulement et de la qualité de l'eau, du bois et de la pêche y compris. Les "plus pauvres des pauvres" sont, souvent, particulièrement dépendants de tels biens et services.⁵ Pour ces groupes, la vulnérabilité biophysique signifie la vulnérabilité humaine et/ou de conditions de vie.

L'exposition à la variation climatique est essentiellement fonction de la géographie. Par exemple, les communautés côtières seront plus exposées à la montée du niveau de la mer et aux cyclones, tandis que les celles vivant dans les zones semi-arides peuvent être plus exposées à la sécheresse.

La sensibilité est le degré auquel une communauté donnée ou un écosystème est affecté par les contraintes climatiques. Par exemple, une communauté qui dépend de l'agriculture pluviale est beaucoup plus sensible au changement des éléments pluviométriques que celle où l'extraction minière procure l'essentiel des moyens d'existence. De même, un écosystème fragile, aride ou semi-aride sera plus sensible à la baisse des précipitations qu'un écosystème tropical, à cause de l'impact résultant de l'écoulement des eaux.

Capacité d'Adaptation

La capacité d'adaptation est définie comme :

La capacité d'un système [humain ou naturel] à s'adapter au changement climatique (y compris la variabilité climatique et les phénomènes extrêmes) pour atténuer les dégâts potentiels, profiter des opportunités, ou faire face aux conséquences.⁶

Un des facteurs les plus importants qui déterminent la capacité d'adaptation des personnes, des ménages et des communautés est leur accès à et leur contrôle des ressources naturelles, humaines, sociales, physiques et financières. Parmi les ressources pouvant affecter la capacité d'adaptation on peut citer :

Humaines	Connaissance des risques climatiques, compétences en techniques agricoles conservatoires, bonne santé pour pouvoir travailler
Sociales	Groupements d'épargne et de crédit féminins, organisations paysannes, institutions traditionnelles de bien-être et d'assistance sociale
Physiques	Infrastructures d'irrigation, infrastructures de stockage de semences et de céréales
Naturelles	Sources d'eau sûres, terres fertiles, végétation et arbres
Financières	Micro assurance, sources de revenu diversifiées

En général, les personnes les plus pauvres du monde ont souvent un accès limité aux ressources d'existence qui faciliteraient l'adaptation. L'accès à et le contrôle de ces ressources varient selon les pays, les communautés et mêmes les ménages. Ils sont influencés par des facteurs externes comme les politiques, les institutions et les structures de pouvoir.⁷

Par exemple, les femmes sont souvent particulièrement vulnérables aux impacts du changement climatique à cause de leur accès limité à l'information, aux ressources et services. De la même façon, les hommes éleveurs peuvent s'adapter plus facilement que les femmes aux tendances pluviométriques changeantes parce que leur culture permet une plus grande mobilité pour les hommes. Dans d'autres sociétés, les hommes peuvent survivre aux inondations plus que les femmes, car beaucoup de femmes pauvres ne savent pas nager. Cependant, il est important de noter que la capacité d'adaptation peut varier dans le temps sur la base de la variation des conditions, et peuvent différer en fonction des risques spécifiques.

L'approche de l'intégration du changement climatique est fondée sur l'identification des groupes vulnérables et le ciblage des stratégies d'adaptation sur la base, à la fois, du contexte humain et de l'écosystème naturel.

Résilience

La résilience peut être définie comme :

La capacité d'un système [humain ou naturel] à résister, absorber et se remettre des effets des aléas de manière opportune et efficace, en préservant et en restaurant ses principales structures, fonctions et identité de base.⁸

La résilience est un concept familier dans le contexte de la réduction de risque de catastrophe (RRC), et elle est de plus en plus discutée en matière d'adaptation. Une communauté résiliente est bien placée pour gérer les catastrophes, minimiser leurs effets et/ou se remettre rapidement de tout impact négatif, le résultat étant un état similaire ou amélioré comparativement à l'avant catastrophe. Il existe des liens étroits entre résilience et capacité d'adaptation ; par conséquent, la résilience aussi varie fortement selon les groupes au sein d'une même communauté.

Aléas

Dans le contexte de la réduction de risque de catastrophe, un aléa se définit comme :

Un phénomène, une substance, une activité ou condition humaine dangereux pouvant provoquer une perte en vie, une blessure ou autre impact sanitaire, un dégât matériel, une perte de moyens d'existence et de services, une perturbation du système social et économique, ou une dégradation de l'environnement.⁹

Dans le cadre de la présente Trousse, nous entendons par aléas les chocs tels que les inondations (déclenchement rapide), et les contraintes comme les sécheresses ou autres éléments climatiques changeants (déclenchement lent).

Il est important de faire la distinction entre l'aléa (par exemple, les inondations) et ses effets (par exemple, la mort du bétail.) Certains effets tels que les pénuries d'aliments peuvent découler d'une combinaison d'aléas, comme par exemples les chocs et les contraintes climatiques, la baisse de la fertilité du sol et un accès précaire aux marchés. Pour analyser efficacement la vulnérabilité, nous devons comprendre la nature, les causes et les interactions dynamiques des aléas.

Conditions de Vie Durables

La Trousse à Outils se focalise sur l'analyse et l'intégration de l'adaptation au changement climatique selon l'approche des Conditions de Vie Durables (SLA).¹⁰

On entend par conditions de vie les aptitudes, capitaux et activités requis pour mener une vie. Une condition de vie est durable quand elle est à mesure de faire face aux et de se remettre des chocs et contraintes externes, et maintenir ou accroître ses aptitudes et ses capitaux dans le temps présent et à venir. On distingue généralement cinq catégories principales de capitaux en matière de SLA : humains, sociaux, physiques, naturels et financiers.

Cette approche aide à mieux comprendre la nature dynamique des conditions de vie et ce qui les influence. Elle renforce les forces et les opportunités des populations à appuyer les stratégies existantes en matière de conditions de vie. Elle étudie l'influence des politiques et institutions sur les options de conditions de vie et met en exergue la nécessité d'avoir des politiques en faveur des priorités des pauvres. Elle encourage le

partenariat entre le secteur public et privé et vise la durabilité. A notre avis, ce sont là des éléments importants d'une adaptation efficace au changement climatique.¹¹

L'Adaptation au Changement Climatique

L'Adaptation au Changement Climatique est définie comme :

*Un réajustement des systèmes naturels ou humains en réponse aux stimuli climatiques actuels ou prévus, ou leurs effets, permettant d'atténuer les dommages ou de saisir les opportunités.*¹²

Nous voyons l'adaptation comme un processus centré sur la réduction de la vulnérabilité, impliquant le plus souvent le renforcement de la capacité d'adaptation, particulièrement celle des populations les plus vulnérables. Dans certains cas, elle implique aussi la réduction de l'exposition ou de la sensibilité aux impacts du changement climatique. En fait, l'adaptation est plus que la réduction de la vulnérabilité ; elle vise à s'assurer que les initiatives de développement n'aggravent pas, par inadvertance, la vulnérabilité.

Puisque la réduction de la vulnérabilité constitue le fondement de l'adaptation, elle fait appel à une compréhension approfondie de qui est vulnérable et pourquoi. Ceci implique à la fois une analyse de l'exposition actuelle aux chocs et contraintes climatiques, et une analyse basée sur le modèle des impacts climatiques futurs. Grâce à de telles informations, des stratégies appropriées d'adaptation peuvent être conçues et mises en œuvre. Le suivi-évaluation de l'efficacité des activités et des résultats, ainsi que le partage des connaissances et leçons tirées, constituent aussi des composantes essentielles du processus d'adaptation.

¹Le Groupe Intergouvernemental d'Experts sur l'Evolution du Climat (GIEC) est un organisme mis en place pour fournir aux décideurs des informations scientifiques, techniques et socioéconomiques d'une manière pertinente mais politiquement neutre.

²GIEC, 2007. *Changement Climatique 2007 : Impacts, Adaptation et Vulnérabilité. Contribution du Groupe de Travail II au Quatrième Rapport d'Evaluation du Groupe Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat, Annexe I.*, M.L. Parry, O.F. Canziani, J.P. Palutikof, P.J. van der Linden et C.E. Hanson, Éd., Cambridge University Press, Cambridge, UK, 976pp.

³ *Groupe Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat (GIEC) Groupe de Travail 2, 2001. Troisième Rapport d'Evaluation, Annexe B: Glossaire des Termes.*

⁴Groupe de Travail sur le Changement Climatique, Communautés Vulnérables et Adaptation (IUCN, SEI et IIDDD), 2003. Conditions de Vie et Changement Climatique. Combiner Réduction de Risque de Catastrophe, Gestion des Ressources Naturelles et Adaptation au Changement Climatique dans une nouvelle approche à la réduction de la vulnérabilité et de la pauvreté. Institut International du Développement Durable, Canada.

⁵Banque Mondiale 2009. Solutions Convenables pour une Vérité Peu Pratique: Approches au Changement Climatique basé sur l'Ecosystème. Direction de l'Environnement, Banque Mondiale.

⁶ *Groupe Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat (GIEC) Groupe de Travail 2, 2001. Troisième Rapport d'Evaluation, Annexe B: Glossaire des Termes.*

⁷Dans certains cadres de moyens d'existence, le capital politique est reconnu comme une sixième catégorie de ressources.

⁸Adapté de : UNISDR, 2009. Terminologie : Termes de base de la réduction de risque de catastrophe et l'IIDD et al, 2007. Contrôle de Risque à Base Communautaire – Adaptation des Conditions de Vie (CRISTAL) Manuel de l'utilisateur, Version 3.0.

⁹ UNISDR, 2009. Terminologie : Termes de base de la réduction de risque de catastrophe.

¹⁰Ministère du développement International, UK (DFID). 2001. *Fiche d'Orientation en Conditions de Vie Durables*. Disponible au <http://www.nssd.net/pdf/sectiont.pdf>.

¹¹Scoones, Ian (2005) : Conditions de Vie Durables en Milieu Rural : Un Cadre d'Analyse. Institut pour les Etudes sur le Développement, Université de Sussex. Angleterre. Disponible sur http://www.sarpn.org.za/documents/d0001493/P1833-Sustainable-rural-livelihoods_IDS-paper72.pdf.

¹³GIEC, 2007 : *Changement Climatique 2007: Impacts, Adaptation et Vulnérabilité. Contribution du Groupe de Travail II au Quatrième Rapport d'Evaluation du Groupe Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat, Annexe I.*, M.L. Parry, O.F. Canziani, J.P. Palutikof, P.J. van der Linden et C.E. Hanson, Éd., Cambridge University Press, Cambridge, UK, 976pp.

Qu'est-ce qui est Nouveau dans l'Adaptation ?

Il existe présentement un débat au sein des acteurs du développement sur la question de savoir si oui ou non l'adaptation représente réellement quelque chose de "nouveau." S'il est vrai que beaucoup de projets de développement augmentent la capacité d'adaptation des populations, il n'en demeure pas moins que d'autres rendent les populations plus vulnérables aux effets du changement climatique.

Dans la vision de CARE, l'adaptation au changement climatique est quelque chose de nouveau car, une fois qu'elle est proprement mise en œuvre, elle :

- Se base sur une analyse holistique de la vulnérabilité des populations au changement climatique, en examinant à la fois les risques climatiques actuels et prévus ;
- A pour but explicite de réduire la vulnérabilité aux effets du changement climatique ;
- Utilise les informations climatiques scientifiques ainsi que les connaissances locales/traditionnelles en matière de planification ;
- Intègre la gestion de risque de catastrophe comme composante importante de l'approche ;
- Adopte une vision à long terme en planifiant et en mettant en œuvre des interventions qui renforcent la résilience à la variabilité climatique actuelle, tout en se préparant pour les changements climatiques anticipés dans le plus long terme ;
- Utilise le contrôle du risque climatique pour s'assurer que les activités du projet sont résilientes aux impacts climatiques ; et
- Reconnaît que le contexte, les besoins et les priorités sont dynamiques, et donc, qu'il existe une certaine flexibilité pour gérer tout cela.

Un Cadre pour l'Adaptation à Base Communautaire

CARE a élaboré un Cadre ABC qui présente une gamme de "facteurs favorables" devant être mis en place au niveau ménage/individuel, communautaire/local et national l'avènement d'une adaptation à base communautaire efficace. Ces facteurs favorables se rapportent aux quatre éléments fondamentaux de l'ABC :

- La promotion de stratégies de conditions de vie résilientes au climat ;
- Des stratégies de réduction de risque de catastrophe pour réduire l'impact des aléas ;
- Le renforcement des capacités de la société civile locale et des institutions étatiques ; et
- Le plaidoyer, la mobilisation sociale et l'empowerment pour faire face aux causes sous-jacentes de la vulnérabilité.

Le Cadre de l'ABC (www.careclimatechange.org/files/toolkit/Cadre_danalyse_CARE_pour_une_ABC.pdf) permet aux équipes de projet d'identifier des stratégies d'adaptation à différents niveaux. Nous ne voulons pas dire par là que tout projet serait en mesure d'atteindre l'ensemble de ces facteurs favorables. Le cadre représente plutôt la gamme de différents facteurs que les projets ABC pourraient viser à influencer en vue de renforcer la capacité d'adaptation des populations cibles.

Utilisation de la Trousse à Outils

La Trousse à Outils de l'ABC est conçue pour être flexible afin de permettre aux utilisateurs de l'adapter aux besoins et priorités spécifiques de leurs projets, et au temps et ressources qui leur sont disponibles. Elle fournit une orientation détaillée pour suivre le Cycle de Projet ABC, avec à l'appui des normes de projet et des check-lists pour la préparation des documents principaux de projet.

[Ouvrir la section **Utilisation de la Trousse à Outils** - www.careclimatechange.org/files/toolkit/Utilisation_de_la_Trousse_a_Outils.pdf]

Le Cycle d'un Projet d'Adaptation à Base Communautaire (ABC)

La Trousse à Outils est organisée autour du Cycle de Projet ABC. Le cycle de projet est une façon d'illustrer les principales étapes dans l'élaboration d'un projet, les liens qui existent entre celles-ci, et leur séquence. La structure détaillée du cycle de projet varie selon les organisations, mais les principales étapes sont généralement les mêmes, même si elles peuvent avoir des appellations différentes. Dans cette Trousse à Outils, nous utilisons trois étapes dans le cycle du projet : l'analyse, la conception, et la mise en œuvre. La quatrième composante du cycle de Projet ABC est la gestion de l'information et du savoir, qui apparaît tout au long des trois autres (veuillez consulter Cycle de Projet ABC pour d'amples informations). On peut trouver des directives sur le suivi-évaluation (S&E) dans les sections sur la gestion de l'information et du savoir.



Brendan Bannon ©CARE

Le suivi du cycle d'un projet ABC requiert la prise en compte de nouvelles préoccupations qui ne sont pas prises en compte dans le cycle d'un projet de développement ordinaire. Le Guide d'Orientation Etape par Etape sur les différentes étapes du cycle de projet vous guide à travers les étapes dont vous auriez besoin pour rentrer dans le cycle d'un projet ABC. Il comprend aussi des liens vers les outils et ressources recommandés qui vous aideront à comprendre les défis que pose le changement climatique, à identifier les stratégies pour y faire face et à mettre en œuvre votre projet ABC de façon efficace. Il existe aussi des liens pour les outils et ressources de gestion de l'information et du savoir (y compris le suivi-évaluation).

S'il vous manque le temps ou les ressources nécessaires pour suivre l'orientation détaillée, vous pouvez utiliser les Check-lists des Documents de Projet pour des documents types élaborés comme partie du cycle de projet. Ces outils utiles résument l'orientation détaillée en check-lists d'utilisation faciles pour les notes de concept, les propositions, les plans de mise en œuvre, les rapports d'activités et les budgets des projets ABC. Ils sont uniquement sensés servir de guides – les documents doivent être adaptés aux besoins et exigences spécifiques du donateur et d'autres parties prenantes avec lesquels vous travaillez.

Utilisation des Normes de Projet ABC

Pour vous assurer que votre projet remplit les qualités d'un vrai projet ABC de la plus grande qualité, utilisez les Normes de Projet ABC pour évaluer le processus et les résultats de chaque étape du cycle de projet. Ces normes représentent les principaux critères que les projets ABC doivent remplir pour être efficaces et durables. Elles sont conçues pour être utilisées avec l'orientation étape par étape, fournissant un contrôle d'assurance qualité pour vérifier que vous faites montre de meilleures pratiques dans votre travail d'ABC.

Le Cycle de Projet ABC

Analyse du Projet

Etape où vous apprenez plus sur le contexte dans lequel vous comptez travailler.

Conception du Projet

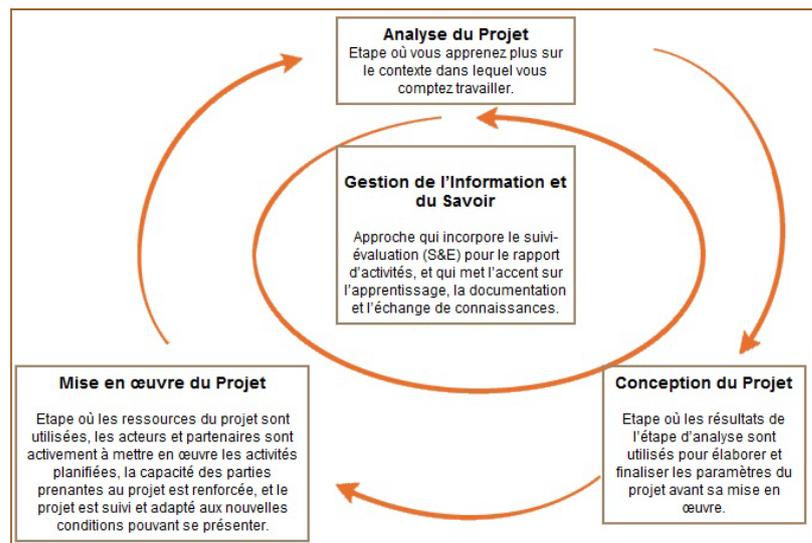
Etape où les résultats de l'étape d'analyse sont utilisés pour élaborer et finaliser les paramètres du projet avant sa mise en œuvre.

Mise en œuvre du Projet

Etape où les ressources du projet sont utilisées, les acteurs et partenaires sont activement à mettre en œuvre les activités planifiées, la capacité des parties prenantes au projet est renforcée, et le projet est suivi et adapté aux nouvelles conditions pouvant se présenter.

Gestion de l'Information et du Savoir

Approche qui incorpore le suivi-évaluation (S&E) pour le rapport d'activités, et qui met l'accent sur l'apprentissage, la documentation et l'échange de connaissances.



[Ouvrir la section **Cycle de Projet ABC** -

www.careclimatechange.org/files/toolkit/Le_Cycle_de_Projet_ABC.pdf]

L'Analyse dans un Cycle de Projet ABC

Le but de l'étape d'analyse (souvent appelée appréciation du projet, évaluation globale, ou analyse et synthèse dans le cadre de la conception de projet de CARE) est de savoir plus sur le contexte dans lequel vous projetez de travailler. Elle implique la collecte, l'organisation et la synthèse des informations dans le contexte du projet (environnement opérationnel) en vue d'imprégner la conception de votre projet. Ceci comporte la collecte et l'analyse des informations sur les facteurs sociaux, politiques, économiques et environnementaux qui influencent les vies et les conditions d'existence. Il est important de comprendre le contexte dans lequel les conditions de vie sont opérantes pour comprendre la nature des problèmes, des besoins et opportunités, et concevoir des réponses appropriées par la suite. Le plus souvent, cette étape implique des analyses telles que : l'évaluation des besoins, l'évaluation institutionnelle, l'appréciation des acteurs, l'analyse genre, l'évaluation des droits, l'analyse des conditions de vie, l'analyse environnementale et l'analyse cause/problème.

Pour les projets ABC, cette étape donne aussi l'opportunité aux planificateurs de projet de collecter des informations capitales sur le contexte climatique du projet, y compris les facteurs du temps et de la pluviométrie, ainsi que les risques climatiques affectant la zone du projet et les communautés locales. D'autres informations essentielles à collecter ont trait à la vulnérabilité actuelle des communautés locales au changement climatique et leur capacité d'adaptation. C'est aussi le moment de prendre en compte les stratégies d'adaptation existantes et comment celles-ci pourraient évoluer vers des stratégies d'adaptation dans le plus long terme. Ceci aidera à mieux comprendre les opportunités et les contraintes de l'adaptation par les différents groupes.

Les principales étapes de la phase d'analyse¹ sont:

ETAPE 1: La définition du processus d'analyse

ETAPE 2: L'analyse du contexte climatique

ETAPE 3: L'analyse des risques climatiques et de catastrophe

ETAPE 4: L'analyse du contexte institutionnel et politique relatif au changement climatique

ETAPE 5: L'analyse des causes sous-jacentes de la vulnérabilité

ETAPE 6: La synthèse, la validation et la documentation de l'analyse

¹Ces étapes se rapportent à la section Orientation Etape par Etape.

La Conception dans un Cycle de Projet ABC

La conception de projet (appelée aussi stratégie focalisée dans le **Manuel de Conception de Projets de CARE** [http://www.careclimatechange.org/files/toolkit/CARE_Project_Design.pdf]) est l'étape où les résultats de l'étape d'analyse peuvent être utilisés pour élaborer et finaliser les paramètres du projet avant sa mise en œuvre. C'est l'étape où les principales décisions sur le projet sont prises, y compris sa portée, les résultats qu'il vise à atteindre, et les stratégies qui seront utilisées pour atteindre les résultats identifiés.

Une des choses importantes que l'on doit garder à l'esprit dans l'élaboration d'un projet ABC est la *flexibilité*. La nature exacte des effets du changement climatique dans la période de vie d'un projet type est incertaine. Pour que l'équipe du projet et les parties prenantes puissent faire face à une telle incertitude, la conception des projets doit être assez flexible pour répondre à d'éventuels changements dans le contexte et à de nouvelles priorités pouvant survenir tout au long du projet. On doit voir l'adaptation comme un processus de gestion de l'incertitude et d'ajustement au changement dans le temps. Ce qui nécessiterait que les conceptions des projets ABC soient plus orientées vers le processus et moins rigides que les projets ordinaires de développement. Ça requiert aussi une prise en compte judicieuse des risques et hypothèses dans la conception du projet.

Il est à noter que les personnes sensées mettre en œuvre le projet ne sont pas nécessairement celles qui l'ont conçu. Il est donc nécessaire d'avoir une documentation efficace du processus de conception, ainsi que des principales décisions et de la raison d'être du projet pour aider dans la mise en œuvre.

Les principales étapes dans la phase de conception¹ sont:

ETAPE 1: La définition du processus de conception

ETAPE 2: La définition de la portée du projet

ETAPE 3: L'identification des stratégies d'adaptation au niveau individuel, ménage et communautaire

ETAPE 4: La création d'un environnement favorable à l'adaptation

ETAPE 5: L'analyse des hypothèses et l'identification des stratégies d'atténuation des risques

ETAPE 6: Une budgétisation astucieuse

¹ Ces étapes se rapportent à la section Orientation Etape par Etape.

La Mise en œuvre dans un Cycle de Projet ABC

Après avoir fini l'analyse et la conception du projet, les équipes de projet peuvent commencer la phase d'exécution. C'est la phase où les ressources du projet sont utilisées, où les acteurs et partenaires s'engagent activement à mettre en œuvre les activités planifiées, où la capacité des parties prenantes du projet est renforcée, et où le projet est suivi et adapté aux nouvelles conditions qui peuvent se présenter.

Les principales étapes de la phase de mise en œuvre¹ sont :

ETAPE 1: La planification pour une mise en œuvre efficace

ETAPE 2: L'assurance de partenariats efficaces

ETAPE 3: Le renforcement des capacités du personnel et des partenaires

ETAPE 4: Le suivi du contexte et l'ajustement de l'approche du projet

ETAPE 5: L'assurance de la sensibilité au genre et à la diversité dans les opérations du projet

ETAPE 6: Préparation aux Urgences

¹Ces étapes se rapportent à la section Orientation Etape par Etape.

La Gestion de l'Information et du Savoir dans un Cycle de Projet ABC

Les informations relatives au projet sont les données ou faits qui peuvent être organisés pour décrire une certaine situation ou condition dans une zone d'intervention. Le savoir peut être défini comme l'assimilation et la compréhension d'une situation ou condition, qui découle de l'acquisition et de l'organisation des informations. Le savoir est l'application des informations ; l'interprétation et l'application des informations pour accroître la compréhension ou exécuter une tâche.

La gestion de l'information implique identifier quelles sont les informations nécessaires, qui les détient, comment les capter et les stocker, et trouver la meilleure méthode pour leur distribution et utilisation. Ceci signifie que nous devons considérer l'information comme une ressource stratégique que nous pouvons utiliser et réutiliser pour atteindre nos objectifs, améliorer nos processus de prise de décisions, apprendre, et créer de nouvelles connaissances.¹ De même, la gestion du savoir renvoie à la pratique de la collecte, de l'organisation, du partage et de l'analyse compréhensive des connaissances pour un renforcement de l'efficacité opérationnelle.² Parce que l'ABC est un domaine relativement nouveau, il est essentiel que le système de gestion de l'information et du savoir mette en place des mécanismes pour faciliter la conversion de l'information en savoir.

Dans les projets de développement, la gestion de l'information et du savoir est souvent assimilée au Suivi-Evaluation (S&E) que nous conduisons pour le besoin de rapportage au donateur. Dans cette Trousse à Outils, nous faisons la promotion d'une approche plus grande à la gestion de l'information et du savoir qui, non seulement incorpore le S&E pour le rapportage d'activités, mais aussi met l'accent sur l'apprentissage, la documentation et le partage d'informations entre les partenaires du projet.

Le S&E des projets ABC exige de nous la prise en compte d'indicateurs de réussite qui peuvent être nouveaux ou différents des types d'indicateurs que nous utilisons généralement pour suivre et évaluer les projets de développement. La nature de l'adaptation comme un processus, et non pas comme une fin, peut rendre le S&E des projets ABC plus complexe que celui des projets de développement. Le temps du moyen au long terme du changement climatique constitue un autre défi. Ceci veut dire qu'il est difficile d'évaluer si oui ou non les gens s'adaptent au changement climatique, particulièrement dans la durée de vie des projets ABC types. Ainsi, les systèmes de S&E évalueront généralement les changements dans la capacité d'adaptation des groupes cibles, utilisant des indicateurs qui tiennent compte des différents éléments de celle-ci, ainsi que des améliorations constatées en matière d'environnement favorable à l'adaptation au niveau local. Ils peuvent aussi évaluer à quel point les populations gèrent efficacement la variabilité climatique du moment, ceci pouvant constituer un indicateur de la capacité à gérer les changements climatiques dans le plus long terme. Les indicateurs ABC sont souvent plus orientés vers le processus que les indicateurs de projets ordinaires.

Etant donné l'expérience limitée en matière de projets ABC, nous mettons un accent particulier sur la gestion de l'information et du savoir tout au long du cycle du projet. L'objectif principal de cette approche est de créer une opportunité de renforcement du savoir qui peut être largement disséminée pour

développer la capacité d'un grand nombre d'acteurs engagés dans l'adaptation au-delà de la portée du projet.

Les principales étapes de la phase de gestion de l'information et du savoir³ sont :

ETAPE 1: Le Développement d'un Système de Gestion de l'Information et du savoir (GIS)

ETAPE 2: Le Suivi et l'évaluation des résultats du projet

ETAPE 3: La documentation et la dissémination

¹Systèmes d'Information de Gestion de Projet : Directives de Planification, Mise en Œuvre et Gestion d'un Système d'Information de Projet DME (2004), CARE International.

²La Terminologie du Savoir pour un Développement Durable : Information, Savoir, Collaboration et Communications (Une Note de Pratique de Communication du Savoir de l'IIDD) (2005), IIDD

³ Ces étapes se rapportent à la section Orientation Etape par Etape.

Les Normes de Projet ABC

L'Adaptation à Base Communautaire (ABC) est un nouveau domaine pour beaucoup de praticiens du développement. L'ABC implique la prise en compte de nouvelles préoccupations, parfois complexes. Elle implique une approche intégrée et souvent transversale, requérant une expertise différente et de nouveaux partenariats. Elle intervient à plusieurs niveaux pour une amélioration concrète de la capacité d'adaptation des personnes et des communautés, et pour la mise en place d'une politique et d'un environnement institutionnel favorables à l'adaptation locale. Elle est fondée sur les bonnes pratiques du développement dont la participation des parties prenantes, la pratique de la réflexion, une documentation et une dissémination efficaces des résultats et leçons.



Brian Atkinson ©CARE

Pour amener les équipes de projet à réaliser une analyse, une conception, une mise en œuvre et une gestion de l'information et du savoir des projets ABC de la plus haute qualité, nous avons élaboré les Normes de Projets ABC. Ces normes représentent les principaux critères devant être remplis pour assurer la qualité du processus et des résultats aux différentes étapes du cycle de projet. Plus important encore, la réalisation de ces normes aidera à s'assurer que les projets ABC apportent une contribution durable à la capacité d'adaptation des parties prenantes du projet.

[Ouvrir la section **Normes de Projet ABC** -

www.careclimatechange.org/files/toolkit/Les_Normes_de_Projet_ABC.pdf]

Les Normes d'Analyse d'un projet d'Adaptation à Base Communautaire (ABC)

Les équipes de projet doivent s'efforcer d'atteindre ces normes pour assurer un processus de grande qualité, et des résultats induits, dans l'étape d'Analyse du cycle de projet ABC. Veuillez consulter le [Guide d'Orientation Etape par Etape sur l'Analyse](#) pour les directives, outils et ressources pouvant garantir la réalisation de ces normes.

La conduite d'une analyse ABC de grande qualité requiert :	<ul style="list-style-type: none">• Une équipe d'analyse ayant une expertise dans l'analyse du changement climatique et de la vulnérabilité.• L'engagement profond et proactif d'un grand nombre d'acteurs, incluant les hommes et femmes des communautés cibles, les organisations partenaires, les gouvernements et le personnel de CARE.• La validation des résultats et conclusions de la part des acteurs.• La documentation des conclusions et des actions recommandées validées, particulièrement au regard des questions prioritaires de l'adaptation.
Une analyse ABC de grande qualité doit déboucher sur une meilleure compréhension:	<ul style="list-style-type: none">• Des aléas climatiques actuels (événements et conditions) affectant la zone d'intervention.• Des changements prévus en matière d'aléas climatiques (événements et conditions changeantes).

	<ul style="list-style-type: none"> • De l'impact des aléas climatiques présents et futurs (événements et conditions changeantes) sur les conditions de vie des différents groupes et sur les écosystèmes dont ils dépendent. • Des stratégies courantes d'adaptation pour faire face aux chocs, y compris leur efficacité et leur durabilité dans le contexte des scénarios climatiques futurs. • Des politiques gouvernementales, locales/régionales, nationales) et des programmes existants pouvant constituer des opportunités ou des obstacles à l'adaptation. • Des partenaires et opposants potentiels du projet. • Des secteurs économiques et des groupes de conditions de vie particulièrement vulnérables au changement climatique. • Des groupes sociaux particulièrement vulnérables au changement climatique. • Des différences dans la vulnérabilité et la capacité sur la base du genre, de la marginalisation, de l'âge et d'autres facteurs pouvant exacerber la vulnérabilité. • Des questions prioritaires d'adaptation à différents niveaux de prise de décision (en termes à la fois d'urgence et d'importance). • Des Recommandations pour une conception, mise en œuvre et gestion de l'information et du savoir futures efficaces du projet.
--	--

Les Normes de Conception d'un Projet d'Adaptation à Base Communautaire (ABC)

Les équipes de projet doivent s'efforcer de réaliser ces normes pour assurer un processus de grande qualité, et des résultats induits, dans l'étape de Conception du cycle de projet ABC. Veuillez consulter le [Guide d'Orientation Etape par Etape sur la Conception](#) pour les directives, outils et ressources pouvant contribuer à la réalisation de ces normes.

<p>L'assurance d'un processus de conception d'un projet ABC de grande qualité requiert :</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Un engagement profond et proactif de tous les acteurs (y compris les communautés cibles, les organisations partenaires, les gouvernements et le personnel de CARE) dans la conception du projet. • Une représentation des hommes et des femmes vulnérables prenant efficacement part aux discussions et influençant la conception du projet. • La contribution d'experts scientifiques et techniques dans les disciplines concernées (à savoir les climatologues, les experts en genre et diversité, les spécialistes en sciences humaines, les agronomes, les hydrologues, les économistes, les naturalistes, etc.). • Des réponses claires et logiques aux questions prioritaires d'adaptation identifiées dans l'étape d'analyse. • La documentation du processus de conception du projet, y compris le raisonnement qui sous-tend les principales décisions et la façon dont les parties prenantes ont été impliquées, pour faciliter une mise en œuvre et une gestion de l'information et du savoir efficaces du projet.
---	---

<p>Une conception d'un projet ABC de grande qualité doit comporter:</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Un objectif clair et réalisable pour augmenter la capacité d'adaptation au changement climatique des groupes cibles. • Des communautés, des ménages et des personnes cibles ayant été identifiés comme particulièrement vulnérables au changement climatique. • Une approche prenant en compte la vulnérabilité différentielle basée sur le genre et la marginalisation, ainsi que d'autres différences sociales, politiques et économiques. • Une approche intégrée à l'adaptation, avec des objectifs répondant clairement aux questions prioritaires d'adaptation aux niveaux ménage/individuel, local et national. • La promotion de stratégies d'existence résilientes au climat en faveur des groupes cibles. • Des stratégies de réduction de risque de catastrophe aux niveaux ménage/individuel, local et national. • Le renforcement des capacités des acteurs locaux en matière de planification et de mise en œuvre d'activités d'adaptation. • Des actions de plaidoyer pour créer un environnement favorable à l'adaptation (aux niveaux ménage/individuel, local et national, si possible). • Des stratégies pour lutter contre les causes sous-jacentes de la vulnérabilité, y compris l'inégalité homme-femme, la marginalisation et la mal gouvernance. • Des stratégies spécifiques pour développer les capacités des groupes sociaux ou économiques particulièrement vulnérables. • Une expertise scientifique et technique appropriée pour efficacement mettre en œuvre les activités de projet. • Des stratégies spécifiques pour accéder à et tirer des informations climatiques scientifiques locales et internationales et les intégrer à la connaissance et aux observations locales. • Des rôles et responsabilités clairs pour l'ensemble des acteurs du projet lors de sa mise en œuvre.
--	---

Les Normes de Mise en Œuvre d'un Projet d'Adaptation à Base Communautaire (ABC)

Les équipes de projet doivent s'efforcer d'atteindre ces normes pour assurer un processus et des résultats induits de grande qualité dans l'étape de mise en œuvre du cycle d'un projet ABC. Veuillez consulter le [Guide d'Orientation Etape par Etape sur la Mise en Œuvre](#) en ce qui concerne les directives, outils et ressources nécessaires à la réalisation de ces normes.

<p>Une mise en œuvre d'un projet ABC de grande qualité requiert :</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Un plan de mise en œuvre réaliste, détaillé et flexible conformément à la conception du projet. • Des partenariats solides basés sur des prises de décision collectives et une redevabilité mutuelle. • Un renforcement continu des capacités du personnel et des partenaires sur l'évaluation des effets du changement climatique et l'adaptation.
--	---

	<ul style="list-style-type: none"> • Un suivi continu des variables climatiques qui peuvent affecter la réussite du projet. • Une révision et une mise à jour régulières de la stratégie du projet et du plan de mise en œuvre pour refléter les changements au niveau du contexte, les contraintes inattendues ou les nouvelles opportunités. • Des plans et de la logistique de mise en œuvre du projet prenant en compte les différents besoins, contraintes et capacités des femmes et des groupes marginalisés. • Un Plan de Préparation aux Urgences (PPU) au niveau de la Mission auquel est familier l'ensemble du personnel du projet. • Des plans de contingence pour les urgences dans la zone d'intervention du projet. • Le personnel clé du projet est formé en préparation et réponse aux urgences, y compris en redevabilité humanitaire. • La flexibilité en matière de fonds et d'activités pour des réponses efficaces aux crises et pour une moindre perturbation des activités en cours.
--	--

Les Normes de Gestion de l'Information et du Savoir d'un projet d'Adaptation à Base Communautaire (ABC)

Les équipes de projet doivent s'efforcer de remplir ces normes pour assurer un processus de qualité et des effets induits dans la Gestion de l'Information et du Savoir tout au long du cycle du projet. Veuillez consulter le [Guide d'Orientation Etape par Etape sur la Gestion de l'Information et du savoir](#) en ce qui concerne les directives, outils et ressources qui contribuent à la réalisation de ces normes.

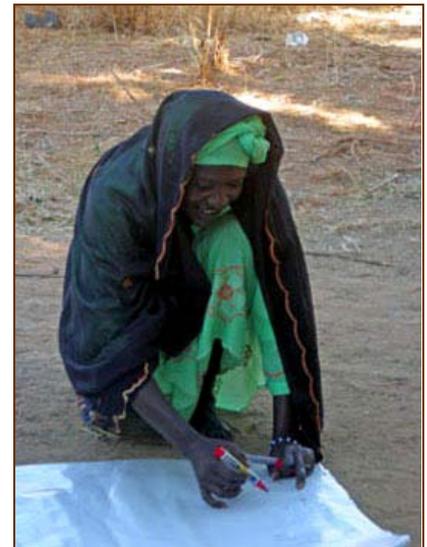
La gestion d'information et du savoir inclut le suivi & l'évaluation (S&E).

<p>L'assurance d'une gestion de l'information et du savoir de grande qualité dans un projet ABC requiert :</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Une gestion de l'information dans tous les média et autres sources d'information comme ressource organisationnelle stratégique. • Un personnel et des partenaires de projet ayant une compréhension de l'importance des bonnes pratiques de la gestion d'information et du savoir. • Un système de GIS conçu pour satisfaire aux besoins d'information du projet et de l'ensemble des acteurs. • Des processus de GIS tenant compte des femmes et groupes marginalisés. • Un suivi des impacts prévus et non prévus des activités du projet. • Un niveau approprié de rigueur dans les méthodes (échantillonnage, collecte des données, analyse, etc.). • La participation des parties prenantes du projet dans la conception du système de GIS, la collecte et le traitement des données. • Des opportunités d'apprentissage et de réflexion transversales entre les membres du personnel, les participants et les partenaires pour une conversion de l'information en savoir. • Des processus permettant à des groupes différents de se sentir en sécurité et de s'exprimer librement.
---	--

	<ul style="list-style-type: none"> • Des rôles et responsabilités clairement assignés en matière de processus et d'activités de gestion de l'information et du savoir aux niveaux appropriés.
<p>Un système de gestion de l'information et du savoir de grande qualité d'un projet ABC doit comprendre :</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Des indicateurs qui évaluent les améliorations en matière de capacité d'adaptation dans les domaines suivants : conditions de vie résilientes au climat, réduction de risque de catastrophe, renforcement des capacités locales et lutte contre les causes sous-jacentes de la vulnérabilité. • Des Indicateurs permettant de suivre les changements des variables climatiques telles que la température et la pluviométrie, et les aléas climatiques identifiés. • Des indicateurs permettant de suivre les changements des principales ressources de conditions de vie telles que les récoltes, la productivité pastorale ou les prises halieutiques. • Des indicateurs à la fois qualitatifs et quantitatifs. • Des indicateurs se rapportant au niveau réel des résultats (produits, résultats, impacts). • La désagrégation des indicateurs pertinents par le genre et d'autres importantes catégories de groupes vulnérables. • Une étude de base exhaustive et détaillée sur les indicateurs à partir desquels les changements sont mesurés pendant la durée de vie du projet. • Le suivi continu de la réalisation des résultats à plusieurs niveaux: ménage/individuel, institutions communautaires/locales, et national. • L'examen des processus et des résultats. • Des plans clairs pour l'évaluation des résultats et des processus aux étapes stratégiques de la mise en œuvre du projet. • Des protocoles clairs pour la documentation des expériences et des leçons tirées du projet. • Le partage des leçons et des bonnes pratiques sur l'adaptation à base communautaire avec les autres projets et partenaires, et à travers des réseaux et sites web appropriés.

Guide d'Orientation Etape par Etape

Les sections suivantes donnent une orientation étape par étape sur le cycle de projet ABC. L'orientation s'articule autour des phases simplifiées du cycle de projet – l'analyse, la conception et la mise en œuvre – et la fonction gestion de l'information et du savoir que l'on retrouve tout au long de chacune de ces trois phases du cycle du projet. Pour chacun de ces éléments, les principales étapes à suivre ont été élaborées, accompagnées d'explications, et d'outils & ressources recommandés.



Angie Dazé ©CARE

Orientation Etape par Etape sur l'Analyse

L'analyse constitue l'élément primordial pour une conception, une mise en œuvre et une gestion de l'information et du savoir adaptées et efficaces. Cette section présente des directives détaillées sur les étapes à suivre dans la phase d'analyse de votre projet ABC, fournissant explications, exemples, outils et ressources recommandés pour vous accompagner. En suivant ces étapes, vous serez en mesure d'accomplir un processus analytique et de programmer des résultats qui répondront aux Normes d'Analyse de l'ABC.

NOTE : il ne vous est pas nécessaire de suivre les étapes dans leur chronologie. Il pourrait être plus pratique d'entreprendre plusieurs étapes à la fois.

Les principales étapes de la phase d'analyse sont :

ETAPES : **Table des Matières**

ETAPE 1 : **Définition du processus d'analyse**

ETAPE 2 : **Analyse du contexte climatique**

ETAPE 3 : **Analyse des risques climatiques et de catastrophe**

ETAPE 4 : **Analyse du contexte institutionnel et politique relatif au changement climatique**

ETAPE 5 : **Analyse des causes sous-jacentes de la vulnérabilité**

ETAPE 6 : **Synthèse, validation et élaboration des documents de l'analyse**

[Ouvrir la section **Orientation Etape par Etape sur l'Analyse** -

www.careclimatechange.org/files/toolkit/Orientation_Etape_par_Etape_sur_la_Analyse.pdf]

ANALYSE – ETAPE 1 : Définition du processus d'analyse

La première étape de la phase d'analyse consiste à définir le processus d'analyse. Ceci implique des décisions sur la façon dont l'analyse sera conduite, les sources d'information qui seront utilisées, et comment est-ce que les acteurs seront impliqués.

Manuel d'Analyse de la Vulnérabilité et de la Capacité d'Adaptation au Changement Climatique (CVCA)

(http://www.careclimatechange.org/files/toolkit/CARE_CVCA_Handbook-2009-French.pdf)

La méthodologie de l'Analyse de la Vulnérabilité et de la Capacité d'Adaptation au Changement Climatique (CVCA) nous permet de comprendre les implications du changement climatique pour les vies et conditions d'existence des personnes que nous soutenons. En combinant connaissances locales et données scientifiques, le processus développe la compréhension des populations sur les risques climatiques et les stratégies d'adaptation. Il fournit un cadre de dialogue au sein des communautés, ainsi qu'entre les communautés et les autres acteurs. Les résultats servent de base solide pour l'identification des stratégies pratiques pour une facilitation de l'adaptation à base communautaire.

Analyse – Etape 1.1 : Mettre en place une équipe d’analyse

L’équipe d’analyse doit être pluridisciplinaire et comporter des personnes ayant une certaine expertise en changement climatique et en évaluation de la vulnérabilité. Celles-ci peuvent être des météorologues, des spécialistes en genre et diversité, des experts scientifiques et techniques dans les disciplines se rapportant aux conditions de vie (par exemple l’agriculture, la pêche, la foresterie) ou aux écosystèmes (biologistes, environnementalistes). Elle peut aussi comporter des experts en conception de projets. Idéalement, l’équipe d’analyse comportera aussi des organisations locales qui pourront par la suite devenir des partenaires du projet, en vue de renforcer les capacités et stimuler l’appropriation dès le départ. Les rôles et responsabilités des membres de l’équipe d’analyse devraient être clarifiés dès le début. Le **Manuel CVCA** (http://www.careclimatechange.org/files/toolkit/CARE_CVCA_Handbook-2009-French.pdf) contient une liste (p. 12) pouvant vous assister dans la mise en place d’une équipe de terrain pour le processus d’analyse CVCA qui constitue un point de départ utile au processus.

Analyse – Etape 1.2 : Elaborer un plan pour la phase d’analyse

Pour l’analyse, un plan de travail détaillé doit être élaboré. Le plan doit inclure comment et quand vous vous engagerez avec les parties prenantes, dont les hommes et les femmes des communautés cibles, les organisations partenaires, les gouvernements et le personnel de CARE.

Analyse – Etape 1.3 : Décider de la portée, des méthodes et sources d’informations pour l’analyse

L’équipe d’analyse travaillera avec une gamme de données et d’informations qualitatives et quantitatives. Il est important de décider sur les méthodes de collecte, d’analyse, de synthèse et de rapportage des données qui seront utilisées.

Il est probable que dans les toutes premières étapes du processus l’équipe soit amenée à puiser dans des nouvelles sources de données et d’informations, et à établir de nouveaux contacts. Aussi, comme l’analyse mettra l’accent sur l’administration nationale, régionale, locale et sur le niveau communautaire, ménage/individuel, les sources d’informations et les méthodes de collecte varieront en conséquence. On fera à la fois usage d’informations principales et secondaires. En utilisant les ressources principales, des méthodologies solides d’échantillonnage devront être utilisées autant que possible.

ANALYSE – ETAPE 2 : Analyse du contexte climatique

Pour concevoir un projet ABC de qualité, il s’avère nécessaire de comprendre le contexte climatique de la zone d’intervention. Ceci implique le climat antérieur, actuel et prévu ; et il comporte à la fois les conditions climatiques (températures, vent, humidité et éléments pluviométriques) et les phénomènes extrêmes (par exemple : fortes pluies, sécheresses, inondations, cyclones et ouragans).

L’analyse doit se faire sur la base des données scientifiques, ainsi que sur les données et informations collectées auprès des communautés. Ceci doit se faire à la plus petite échelle possible pour être utile à la conception du projet, en prenant en compte la variabilité et la géographie du microclimat local.

RESSOURCES UTILES

Les sources de littérature secondaires telles que les rapports du Service de la Météorologie, les **Communications Nationales à la Convention-cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques** (http://unfccc.int/national_reports/non-annex_i_natcom/submitted_natcom/items/653.php), les **Programmes d'Action Nationaux d'Adaptation au Changement Climatique** (là où il en existe) (http://unfccc.int/cooperation_support/least_developed_countries_portal/submitted_napas/items/4585.php), et les rapports du **Panel Intergouvernemental sur le Changement Climatique** (www.ipcc.ch/) en constituent de bonnes références. Le **Portail de données de la Banque Mondiale sur le Changement Climatique** (<http://sdwebx.worldbank.org/climateportal/>) et l'**Assistant en matière de Climat de la Conservation de la Nature** (www.climatewizard.org/) peuvent aussi être des sources d'informations utiles.

Analyse – Etape 2.1 : Identifier les aléas climatiques passés et actuels (phénomènes et conditions) auxquels est confrontée la zone d'intervention (pays, région, communauté)

Dans beaucoup de régions, les impacts du changement climatique sont déjà visibles, constatés à la fois par les scientifiques et les communautés locales. Comprendre les phénomènes et les conditions climatiques vécus dans une zone (récemment et dans le passé), ainsi que les réponses que leur ont apportées les communautés et individus, constitue pour nous une base importante pour comprendre comment les changements climatiques à venir peuvent impacter sur une communauté et sa capacité à s'adapter. C'est la base sur laquelle on doit développer les actions à intégrer dans un projet ABC.

Il se pourrait que l'état ou les institutions nationales de recherche, telles que les universités, aient eu à rassembler des données sur les conditions climatiques passées et que l'agence gouvernementale de prévention et de gestion des catastrophes dispose d'informations sur les phénomènes climatiques telles que les tempêtes et les inondations. La qualité et le niveau de détail peuvent varier mais ce sont là d'importantes sources de données. D'autres organismes non gouvernementaux, tels que les ONG et les agences des Nations Unies, peuvent aussi avoir de telles données. Ainsi donc, un bon point de départ consiste à établir un partenariat avec une institution engagée dans le suivi climatique. En plus, les communautés locales constituent des sources pour de telles informations (voir [Analyse – Etape 2.3](#)).

Analyse – Etape 2.2 : Analyser les changements prévus en matière d'aléas climatiques (phénomènes et conditions)

L'analyse des prévisions climatiques futures, sur la base des connaissances du contexte actuel et d'un examen des changements antérieurs, constitue l'élément primordial permettant de préparer efficacement les communautés à s'adapter aux changements climatiques dans le plus long terme. Cette analyse doit se faire sur la base des prévisions scientifiques, mettre l'accent sur les grandes tendances, et faire ressortir les incertitudes des prévisions climatiques à venir. Le défi qui reste est celui d'obtenir les prévisions locales de changement climatique. Cependant, des nouvelles méthodes pour "décomposer" les prévisions globales en prévisions plus localisées sont en cours d'élaboration.

On estime que le changement climatique augmente la fréquence et la sévérité des phénomènes climatiques extrêmes, dont les sécheresses, les inondations, les cyclones et les ouragans, entre autres. Nous ne pouvons plus supposer que ces phénomènes auront lieu comme dans le passé, de la même manière que nous ne pouvons plus prédire que les communautés feront face aux mêmes aléas auxquels ils ont ultérieurement eu à faire face. La conception d'un projet ABC doit se fonder sur l'analyse des phénomènes climatiques actuels et à venir, et sur la base des prévisions disponibles.

Les conditions changeantes telles que les températures et autres éléments pluviométriques sont moins dramatiques que les phénomènes tels que les inondations ou les cyclones, mais ils peuvent avoir un grand impact sur les conditions de vie, particulièrement celles qui dépendent de l'agriculture. L'analyse des

tendances climatiques dans le temps peut appuyer l'identification des stratégies d'adaptation qui sont appropriées aux conditions futures, ou qui intègrent la flexibilité pour faire face à l'incertitude, tout en reconnaissant que l'adaptation est un processus, et non une finalité.

Les Rapports de la CCNUCC (http://unfccc.int/national_reports/items/1408.php) sont probablement une bonne source d'informations selon le moment où ils ont été préparés. Aussi, il se pourrait que plusieurs agences gouvernementales et non gouvernementales du pays en question, les universités et autres institutions de recherche, par exemple, aient eu à faire un travail d'analyse pour adapter les modèles climatiques globaux au contexte national. Le service de la météorologie, la direction de l'environnement, les agences des Nations Unies et les universités constituent d'éventuelles sources d'informations.

Analyse – Etape 2.3 : Solliciter les observations communautaires du changement climatique

Pour compléter les informations scientifiques collectées lors des deux étapes précédentes, et pour les adapter au contexte local, il est important de solliciter aussi les observations communautaires du changement climatique. Les communautés disposent le plus souvent d'une large gamme d'informations sur les tendances climatiques passées et actuelles, y compris des données et des perceptions. Les outils contenus dans le **Manuel CVCA** (http://www.careclimatechange.org/files/toolkit/CARE_CVCA_Handbook-2009-French.pdf) vous permettront de collecter ces informations auprès des communautés en faisant usage d'outils tels que les cartes d'aléas (p. 33) et les chronologies historiques (p. 37).

ANALYSE – ETAPE 3 : Analyse des risques climatiques et de catastrophe

L'analyse des risques climatiques et de catastrophe permet une meilleure compréhension des impacts de la variabilité et du changement climatiques sur les principaux moyens d'existence et activités de la zone du projet. Il s'avère nécessaire d'avoir des données et des informations sur les principales sources d'existence, ainsi que sur les activités saisonnières et pérennes entreprises par la communauté dans la zone du projet.

Ces données et informations doivent être désagrégées sur la base du genre et d'autres caractéristiques pertinentes en matière de vulnérabilité en vue d'identifier les principaux risques climatiques affectant la zone et la communauté, et plus particulièrement les groupes sociaux et autres secteurs économiques très vulnérables. Il est préférable que ce processus utilise une combinaison de recherches principales et secondaires, y compris l'analyse participative.

OUTILS RECOMMANDES

Manuel d'Analyse de la Vulnérabilité et de la Capacité d'Adaptation au Changement Climatique (CVCA) (http://www.careclimatechange.org/files/toolkit/CARE_CVCA_Handbook-2009-French.pdf)

La matrice de vulnérabilité (p39) est un outil précieux pour la collecte de telles informations. Il existe toute une panoplie de manières de l'appliquer pour mieux comprendre l'impact du climat sur les différentes sources de revenu, les sources et les ressources d'alimentation. Les stratégies d'adaptation utilisées pour répondre aux impacts peuvent aussi être tirées de ces informations.

Outil d'Identification de Risques à Base Communautaire – Adaptation et Conditions de Vie (CRiSTAL) (www.cristaltool.org/content/download.aspx)

CRiSTAL est un outil d'identification conçu pour aider les concepteurs et gestionnaires de projets à intégrer la réduction de risques et l'adaptation au changement climatique dans les projets communautaires. CRiSTAL a été élaboré par l'Institut International du Développement Durable (IIDD), l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN), l'Institut Environnemental de Stockholm (SEI-US) et l'Inter coopération. Le module 1 est utile pour l'analyse, car il aide les planificateurs et gestionnaires de projets à comprendre les liens entre les conditions de vie et le climat dans leurs zones d'intervention.

Analyse – Etape 3.1 : Identifier les ressources capitales pour les conditions de vie

Pour maintenir leurs conditions de vie, les gens font recours à une large gamme de ressources sociales, physiques, naturelles, financières et humaines. Pour analyser les liens entre conditions de vie et climat, les ressources qui s'avèrent capitales en matière de conditions de vie et d'adaptation doivent être identifiées, tout en ayant à l'esprit que, dans une communauté, différents groupes dépendent de différentes ressources à des degrés variés.

Analyse – Etape 3.2 : Analyser l'impact des aléas climatiques actuels et futurs (phénomènes et conditions) sur les conditions de vie

Une analyse de l'impact des aléas climatiques actuels et futurs sur les conditions de vie, en puisant du contexte climatique abordé dans l'étape précédente, nous permettra d'avoir des informations essentielles sur les impacts à aborder en premier en concevant des stratégies d'adaptation. Cette analyse doit tenir compte des différents groupes économiques et sociaux au sein de la communauté. Le changement climatique ne doit pas être traité de façon isolée. Il est fort probable que les communautés soient confrontées à une gamme d'aléas, y compris des aléas non climatiques, et que de tels aléas puissent agir ensemble et accroître la vulnérabilité. Par conséquent, l'analyse des aléas non climatiques est aussi d'une importance capitale à ce stade et, là où c'est possible, les solutions pour y faire face peuvent être intégrées dans la conception du projet ABC.

Analyse – Etape 3.3 : Evaluer les stratégies actuelles d'adaptation pour une question d'efficacité et de durabilité

Les stratégies d'adaptation doivent être conçues pour renforcer les stratégies d'adaptation déjà existantes là où cela s'avère possible. Cependant, dans beaucoup de cas, les personnes les plus vulnérables utilisent des stratégies d'adaptation qui ne sont ni efficaces ni durables. Cette étape de l'analyse doit incorporer l'identification des stratégies existantes en matière d'adaptation, ainsi qu'une évaluation de leur efficacité et de leur durabilité (particulièrement en termes d'effets sur les écosystèmes). Ceci permettra d'identifier les stratégies positives d'adaptation pouvant servir de base à l'adaptation, et de mieux comprendre les types d'alternatives dont on a besoin pour s'adapter au changement climatique. En effet, cette partie de l'analyse peut mettre en exergue des options pour la diversification des conditions de vie, y compris des stratégies qui ne sont pas fortement dépendantes des ressources naturelles.

Il est important de noter que l'ajustement est généralement une action de court terme pendant et immédiatement après un désastre. L'adaptation, quant à elle, est un processus à long terme qui intègre la planification et la gestion des ressources de subsistance, soit avant ou pendant la récupération à la suite d'un phénomène climatique, ou en réponse aux conditions du changement climatique (voir p. 7 du **Manuel CVCA** (http://www.careclimatechange.org/files/toolkit/CARE_CVCA_Handbook-2009-French.pdf) pour une discussion sur les différences entre l'ajustement et l'adaptation). A l'instar de la vulnérabilité et la capacité d'adaptation, les stratégies d'ajustement varient d'une communauté à une autre, tout comme elles varient entre les groupes au sein d'une même communauté. Il est alors important que l'analyse tienne compte de ces différences.

Analyse – Etape 3.4 : Identifier les groupes aux conditions de vie ou les secteurs économiques qui sont particulièrement vulnérables au changement climatique

Parmi les secteurs économiques particulièrement vulnérables on peut citer, entre autres, l'agriculture, la pêche et le pastoralisme. Ces secteurs sont fortement dépendants des ressources naturelles et sont ainsi hautement sensibles à la variabilité climatique et au changement climatique à plus long terme. Au sein de ces secteurs, des groupes sociaux spécifiques peuvent être plus vulnérables que d'autres. Par exemple, les agriculteurs de subsistance qui sont entièrement dépendants de l'agriculture pluviale sont plus sensibles à la sécheresse que ceux pratiquant les cultures irriguées. Les éleveurs avec du bétail mixte, comprenant des

espèces plus résilientes à la sécheresse telles que les chameaux, peuvent avoir plus de capacité à faire face à la sécheresse que ceux n'ayant qu'une seule espèce d'animaux. Parce qu'elle permet de garantir une bonne prise en compte de ces différences et un meilleur ciblage des activités d'adaptation, l'analyse à l'intérieur des secteurs revêt d'une importance capitale.

ANALYSE - ETAPE 4 : Analyse du contexte institutionnel et politique relatif au changement climatique

La réussite des efforts d'adaptation au niveau individuel, ménage et communautaire repose beaucoup sur l'existence d'un environnement favorable à l'adaptation. Ce facteur influence aussi les autres défis auxquels une communauté ou des ménages sont confrontés et cette analyse peut alimenter l'étape 5. Un environnement favorable veut dire que les institutions gouvernementales et de la société civile (à tous les niveaux) ont la capacité d'appuyer l'adaptation au niveau local, et que des politiques adaptées sont en place pour faciliter l'action. En plus de l'identification d'institutions appropriées aux niveaux local et national, il vous incombe de comprendre leurs politiques et leurs plans, la capacité institutionnelle et l'efficacité de la mise en œuvre de la politique pour avoir une idée juste d'un environnement porteur pour le projet. Cette étape de l'analyse vise à mieux comprendre le contexte institutionnel et politique et décider ainsi des objectifs recherchés dans la conception du projet.

OUTIL RECOMMANDE

Manuel d'Analyse de la Vulnérabilité et de la Capacité d'Adaptation au Changement Climatique (CVCA)
(http://www.careclimatechange.org/files/toolkit/CARE_CVCA_Handbook-2009-French.pdf)

La CVCA est basée sur le cadre de l'ABC qui comporte d'importantes questions à prendre en compte aux niveaux local/communautaire et national. Elle comprend aussi des directives pour entreprendre la cartographie institutionnelle (p. 14). L'outil du diagramme de Venn (p. 41) vous aide à comprendre quelles sont les institutions les plus importantes pour les communautés, le type d'engagement que différents groupes ont dans les processus de planification locale et à évaluer l'accès aux services et la disponibilité des filets sociaux de sécurité.

Analyse – Etape 4.1 : Identifier les principales institutions travaillant sur le changement climatique au niveau national

Le changement climatique est souvent placé sous la responsabilité du Ministère de L'Environnement. Les Signataires de la CCNUCC doivent identifier un **point focal national** (<http://maindb.unfccc.int/public/nfp.pl>), ce qui constitue un bon départ. Cependant, la nature transversale du défi nécessite l'implication d'une grande gamme d'acteurs dans différents secteurs. Des secteurs comme celui de la pêche, de la foresterie, de l'agriculture, des catastrophes et de la santé sont aussi des agences importantes avec lesquelles il convient de s'engager.

Analyse – Etape 4.2 : Identifier les principales institutions au niveau local dans la zone d'intervention

Tout comme les institutions nationales et régionales, les institutions locales jouent un important rôle dans le modelage du contexte au sein des communautés. Parmi elles on pourrait citer l'autorité administrative locale, les directions locales ou régionales des principaux ministères (tels que celui de l'Agriculture, de l'Eau ou de l'Environnement), les autorités traditionnelles, les organisations de la société civile, les organisations communautaires et les groupements féminins, entre autres.

Analyse - Etape 4.3 : Analyser les politiques et plans pertinents aux niveaux national, régional et local pour déterminer les opportunités pour et les contraintes à l'adaptation

La revue des politiques et plans locaux, régionaux et nationaux vous permettra d'identifier les opportunités pour et les obstacles à l'adaptation. Certaines politiques existantes peuvent offrir de réelles opportunités

qui contribueront à renforcer la capacité d'adaptation, tandis que d'autres donneraient la priorité à des actions qui en réalité ne feront qu'augmenter la vulnérabilité au changement climatique (par exemple, l'agriculture à forte utilisation d'intrants qui peut accroître l'exposition aux risques de phénomènes climatiques). Les obstacles peuvent constituer des cibles pour des efforts de plaidoyer, tandis que les ouvertures peuvent être des opportunités de partenariat avec d'autres organisations dans la planification et la mise en œuvre de l'adaptation.

Cependant, l'existence de bonnes politiques ne se traduit pas nécessairement en action au niveau local. Les relations entre les politiques et la mise en œuvre au niveau local doivent être analysées pour comprendre les défis auxquels sont confrontés les acteurs locaux. Dans beaucoup de cas, le défi majeur est celui de l'affectation des ressources, ce qui suppose qu'une compréhension de la manière dont les décisions sont prises en matière de financement et de ressources humaines s'avère nécessaire pour toute planification de stratégies en faveur des institutions et communautés locales. Il est important d'évaluer aussi les relations entre les différentes institutions et les communautés locales dans la zone du projet. Le plus souvent, les documents de politique présentent un scénario optimiste qui est tout à fait contraire de la réalité de l'exécution. Le **Manuel CVCA** (http://www.careclimatechange.org/files/toolkit/CARE_CVCA_Handbook-2009-French.pdf) identifie les principales sources (p. 15) qui peuvent apporter des informations sûres et permettre de faire une certaine analyse de la mise en œuvre de politiques appropriées.

Analyse – Etape 4.4 : Evaluer la capacité des institutions à appuyer l'ABC

En utilisant les Etapes 4.1 et 4.2, vous devez procéder à l'identification des principales activités des institutions et à l'examen de leurs forces et faiblesses. En plus, faites une évaluation de leur capacité à entreprendre leur travail actuel et leur capacité éventuelle à répondre au changement climatique. L'évaluation de la capacité devrait examiner le niveau de prise de conscience et de connaissances en matière de changement climatique, le niveau de l'intégration du changement climatique dans leurs politiques et plans organisationnels, et la quantité de ressources allouées pour appuyer les initiatives relatives au changement climatique. Etant donné les implications du changement climatique sur les phénomènes climatiques extrêmes, la capacité de réduction de risque de catastrophe constitue aussi une préoccupation d'importance capitale.

Analyse – Etape 4.5 : Identifier les sources d'appui aux activités relatives à l'adaptation aux niveaux national, régional et local

Traiter efficacement du changement climatique requiert une large gamme d'expertise, y compris l'expertise scientifique pour analyser les données climatiques ; des compétences en recherche socioéconomique pour comprendre les dimensions et les causes sous-jacentes de la vulnérabilité ; et une évaluation économique pour déterminer les coûts et avantages des différentes options d'adaptation. Il est improbable qu'une seule organisation soit en possession de l'ensemble de ces compétences. Ainsi, en abordant la question du changement climatique à travers l'ABC on aura beaucoup à gagner du travail avec les partenaires et on pourra solliciter l'appui d'autres organisations qui peuvent ne pas être des partenaires traditionnels. Une compréhension de la capacité existante des institutions impliquées dans la planification et la mise en œuvre des actions d'adaptation s'avère nécessaire pour identifier les partenaires et les efforts de renforcement des capacités en planification dans les projets ABC. Les résultats de l'Analyse – Etape 4.2 peuvent aider dans ce sens.

ANALYSE – ETAPE 5 : Analyse des causes sous-jacentes de la vulnérabilité

Beaucoup de facteurs qui concourent à la vulnérabilité des populations au changement climatique n'ont, en réalité, rien à voir avec le climat. Des facteurs socioéconomiques, culturels et politiques comme les politiques néfastes, l'extrême pauvreté, l'exclusion sociale, les services sociaux et infrastructures inadéquats, l'absence de droits et le manque d'accès aux ressources essentielles, en particulier les

ressources naturelles telles que la terre et l'eau, peuvent exacerber la vulnérabilité de certains groupes à la variabilité et au changement climatique. De tels facteurs doivent être identifiés et analysés au niveau de la communauté cible. L'analyse permettra d'identifier les causes sous-jacentes de la vulnérabilité, et la vulnérabilité différentielle à la variabilité et au changement climatique.

Parmi les sources secondaires d'informations on peut citer les politiques et législations nationales appropriées telles que celles relatives à la propriété foncière ; les rapports d'institutions gouvernementales appropriées tels ceux des services de l'hydraulique ; les rapports de projets des autres ONG et OCB (y compris les associations de droits de l'homme et les organisations confessionnelles), et les publications pertinentes provenant des institutions académiques. Les sources principales d'informations comporteraient les interviews des principaux informateurs parmi lesquels les membres de la communauté locale résidant dans la zone, les représentants de l'état au niveau local, et les représentants d'autres ONG et OCB intervenant dans la zone.

OUTIL RECOMMANDE

Manuel d'Analyse de la Vulnérabilité et de la Capacité d'Adaptation au Changement Climatique (CVCA)
(http://www.careclimatechange.org/files/toolkit/CARE_CVCA_Handbook-2009-French.pdf)

La méthodologie de la CVCA met l'accent sur la vulnérabilité différentielle au sein des communautés et ménages pour identifier qui est vulnérable et pourquoi. Elle comporte un axe orienté vers les ressources de subsistance et l'analyse de l'accès à et du contrôle de ces ressources. L'application de chacun des outils, avec une attention particulière aux différences homme/femmes, aboutira à une meilleure compréhension de la complexité des différences basées sur le sexe.

Analyse – Etape 5.1 : Analyser l'accès aux le contrôle des ressources essentielles de conditions de vie des différents groupes

En utilisant les résultats de l'analyse en son Etape 3, il est important de pouvoir comprendre qui a accès à et exerce un contrôle sur ces ressources. Un accès incertain aux ressources telles que les terres agricoles, les infrastructures hydrauliques et l'argent peuvent limiter la capacité des populations ou leur volonté à prendre des décisions qui faciliteraient l'adaptation dans un contexte de changement climatique. Si les agriculteurs n'ont pas un accès sûr à la terre, par exemple, ils ont beaucoup moins de stimulus à gérer la durabilité de la terre, et à investir dans des bonnes pratiques comme l'agriculture conservatoire et la plantation d'arbres.

Les infrastructures, telles que les routes, les abris contre cyclones et les télécommunications peuvent jouer un rôle dans la capacité d'adaptation des populations. Les routes, par exemple, peuvent faciliter l'accès aux marchés et aux services financiers à même de contribuer à la sécurité des revenus, ce qui, à terme, produira une plus grande résilience. L'existence des abris contre cyclones peuvent offrir une protection contre ces phénomènes extrêmes qui deviennent de plus en plus fréquents et intenses.

Les infrastructures de télécommunications facilitent l'accès aux informations comme les prévisions météorologiques saisonnières et les prix du marché qui peuvent aider dans les prises de décisions en matière de gestion de risques. De même, des services tels que la santé, l'éducation, les services financiers et la vulgarisation agricole aident les populations à subvenir à leurs besoins et à réduire la vulnérabilité aux chocs et aux stresses. La matrice de vulnérabilité (p39) dans le **Manuel CVCA** (http://www.careclimatechange.org/files/toolkit/CARE_CVCA_Handbook-2009-French.pdf) vous aidera à identifier les ressources de conditions de vie et à les prioriser en termes de vulnérabilité aux aléas climatiques. D'amples discussions peuvent ressortir de la question de savoir qui a accès à et exerce un contrôle sur ces ressources.

Analyse – Etape 5.2 : Conduire une analyse genre pour comprendre la vulnérabilité différentielle entre hommes et femmes

Les femmes font face à plusieurs défis spécifiques en ce qui concerne l'adaptation au changement climatique, et elles doivent être autonomisées pour pouvoir les relever. Les hommes pauvres et marginalisés peuvent aussi être très vulnérables aux impacts du changement climatique. Par conséquent, nos interventions d'adaptation doivent appuyer tous les membres vulnérables des communautés à renforcer la résilience dans leurs rôles et responsabilités existants, tout en remettant en cause le partage traditionnel des rôles et pouvoirs afin d'atteindre l'égalité hommes/femmes.

Il est de plus en plus reconnu que les femmes peuvent être plus vulnérables aux effets climatiques que les hommes pour plusieurs raisons. En général, les femmes sont plus pauvres et elles n'ont pas un accès sûr aux ressources dont elles ont besoin pour s'adapter. Les femmes ont rarement l'égalité d'opinion dans les prises de décisions au sein des ménages, des communautés ou dans les politiques nationales. Au même moment, l'expérience a montré que les femmes constituent l'élément central de l'amélioration continue des conditions de vie de leurs familles et communautés. Ainsi, elles doivent jouer un rôle capital dans les initiatives d'adaptation à base communautaire. De même, les groupes marginalisés semblent avoir moins de garantie quant à l'accès aux et contrôle des ressources, et ceci contribue à leur vulnérabilité au changement climatique. Ces causes sous-jacentes de la vulnérabilité doivent être solutionnées aux fins d'avoir un impact durable dans la réduction de la vulnérabilité aux chocs climatiques.

RESSOURCE UTILE

Adaptation, genre et *empowerment* des femmes

([http://www.careclimatechange.org/files/toolkit/Adaptation genre et autonomisation des femmes.pdf](http://www.careclimatechange.org/files/toolkit/Adaptation%20genre%20et%20autonomisation%20des%20femmes.pdf))

Ce Document de CARE sur le Changement Climatique explique pourquoi le genre est un élément essentiel en matière de vulnérabilité au changement climatique, et il montre en quoi la distribution des rôles, le contrôle des ressources et le partage du pouvoir sur la base du genre affectent la capacité d'adaptation des populations.

Analyse – Etape 5.3 : Evaluer la participation (particulièrement des groupes vulnérables) dans les décisions de politique aux niveaux national et local

La non participation aux prises de décisions locales et nationales est un facteur essentiel qui contribue à la vulnérabilité au changement climatique, particulièrement pour les femmes et autres groupes marginalisés. Ceci s'illustre à travers les politiques et institutions qui ne répondent pas aux besoins et priorités spécifiques des communautés en général et des groupes vulnérables en particulier.

Analyse – Etape 5.4 : Identifier les groupes sociaux qui sont particulièrement vulnérables au changement climatique

Sur la base des étapes précédentes, vous serez en mesure d'identifier les groupes qui sont particulièrement vulnérables au changement climatique dans votre zone d'intervention. Ils peuvent alors constituer la cible des stratégies d'adaptation de votre projet ABC. Si vous adoptez une approche plus large vous devriez utiliser ces informations pour vous assurer que vos activités ont été convenablement taillées à la mesure de ces groupes.

ANALYSE – ETAPE 6 : Synthèse, validation et documentation de l'analyse

La valeur continue d'une bonne analyse se trouve dans la manière dont vous l'utilisez pour arriver à une meilleure conception et mise en œuvre. Une synthèse systématique des questions majeures identifiées à partir d'une grande quantité d'informations garantit son utilité. Une grande quantité de données et d'informations présentée d'une manière qui n'est pas intéressante limitera fortement l'utilisation future

de l'analyse entreprise. Les résultats synthétisés devraient être validés par les principales sources d'informations et acteurs du projet.

Le changement climatique étant un phénomène dynamique, on aura probablement besoin de mettre à jour l'analyse. Il est donc capital de documenter les sources d'informations et le processus analytique utilisé, ainsi que celui de la validation, pour que les nouvelles informations puissent être vérifiées et incorporées au fur et à mesure qu'elles surviennent. En plus de la documentation des conclusions et des actions recommandées, nous devons nous assurer que les insuffisances dans l'information et les principales incertitudes ont été documentées. Ceci permettra d'identifier les questions nécessitant une analyse supplémentaire et les incertitudes qui ont besoin d'être suivies.

OUTILS RECOMMANDÉS

Manuel d'Analyse de la Vulnérabilité et de la Capacité d'Adaptation au Changement Climatique (CVCA)
(http://www.careclimatechange.org/files/toolkit/CARE_CVCA_Handbook-2009-French.pdf)

Le Manuel CVCA donne des directives sur la synthèse et la documentation de l'analyse, ainsi que sur la validation des conclusions de la part des parties prenantes.

Check-list de la Note de Concept d'un Projet d'Adaptation à Base Communautaire
(www.careclimatechange.org/files/toolkit/Concept_de_Projet.pdf)

Si le résultat de votre processus d'analyse est une note de concept d'un Projet ABC, cette check-list peut être utilisée pour vous assurer que vous avez traité des questions essentielles pour poser les bases d'une conception de projet de qualité.

Analyse – Etape 6.1 : Analyse et conclusions validées par les parties prenantes

Il est important de présenter les résultats de toute l'analyse à l'ensemble des acteurs pour confirmer la validité des conclusions. Pour un souci d'exactitude, on peut passer par triangulation. Pour le processus de validation, on suggère l'approche à deux étapes – d'abord présenter l'analyse aux groupes de la communauté locale pour s'assurer que les conclusions sont exactes et ensuite présenter les résultats amendés à un groupe d'acteurs plus élargi. Vous devriez expliquer les résultats de l'analyse, ainsi que ce qu'ils représentent pour les étapes subséquentes de l'élaboration du projet ABC, et comment ils seront incorporés dans le processus de l'ABC.

A travers ce processus, vous pouvez non seulement favoriser un dialogue plus élargi sur les questions soulevées par certains groupes spécifiques qui peuvent avoir des implications pour d'autres groupes, mais aussi amener d'autres acteurs à être conscients des opinions des groupes particulièrement vulnérables. Ceci permettrait aussi de créer une prise de conscience sur les points de vue des différents acteurs; de promouvoir le dialogue; d'engager une synthèse collective des résultats et de générer une appropriation des modifications proposées du projet.

Analyse – Etape 6.2 : Synthétiser l'analyse et prioriser les questions d'adaptation

Il est crucial de synthétiser la grande quantité d'informations ayant été produites en une image cohérente d'une situation complexe. Ceci constituera la base principale du futur travail de conception, et une ressource éventuelle pour les projets de développement à venir de la zone. La synthèse va au-delà du simple résumé. Elle demande à ce que vous fassiez ressortir les thèmes et tendances des données, que vous tiriez des conclusions sur la base de l'analyse et procédiez à une priorisation des informations. Synthétiser les résultats de l'analyse vous permettra de mettre en exergue les questions les plus importantes de l'ABC et de vous rendre compte des informations dont vous avez encore besoin. La synthèse devrait clarifier la signification des résultats pour chacun des acteurs, les hypothèses et risques présumés, en même temps qu'elle devrait générer une liste de stratégies ABC éventuelles, et prioritaires, que le projet pourrait prendre en compte lors de la phase de conception.

Analyse – Etape 6.3 : Questions prioritaires d’adaptation documentées pour faciliter la conception, mise en œuvre et gestion de l’information et du savoir de projet

Il est primordial de préparer un document avec les résultats du processus analytique synthétisé. En plus des conclusions et actions recommandées, vous devriez documenter les insuffisances d’informations et les principales incertitudes. Ceci aidera à identifier les questions pouvant nécessiter d’ample analyse et les incertitudes qu’il faut suivre tout au long du projet. Un résumé des principaux résultats devrait être produit et il doit servir de base à la conception du projet. Les principaux éléments du document final sont:

- Les hypothèses avancées dans le processus. Il se pourrait, par exemple, que vous utilisiez des données climatiques du district voisin en l’absence de données localisées.
- Une explication de la justesse de ces hypothèses.
- Une note sur les insuffisances en matière de données et d’informations, et les variables clés pour un éventuel contrôle et suivi lors de la conception.
- Les aléas climatiques prioritaires et impact sur les conditions de vie des différents groupes.
- La façon dont le changement climatique affecte les écosystèmes dont dépendent les populations pour leur survie.
- Les politiques, programmes et institutions qui ont le plus d’impact en termes de limitation ou de facilitation de l’adaptation.
- Les groupes sociaux ou économiques particulièrement vulnérables au sein de la communauté.
- Les partenaires et adversaires éventuels.
- Toutes les sources d’informations et de données.

Pour plus d’informations sur la documentation et la dissémination, allez à [GIS – Etape 3](#).

Orientation Etape par Etape sur la Conception

La présente section fournit une orientation détaillée sur les étapes à suivre dans la phase de conception de votre projet ABC. Elle vous conduit à travers les principales étapes de la phase de conception, vous offrant explications, exemples, et outils & ressources recommandés pour vous accompagner. Suivre ces étapes vous aidera à réaliser un processus de conception et à avoir des résultats qui répondront aux Normes de Conception de l'ABC. Notez qu'il n'est pas nécessaire de suivre les étapes dans la séquence où elles ont été présentées ici – il est probable que vous entrepreniez plusieurs étapes à la fois.

Les principales étapes dans la phase de conception sont :

ETAPES : **Table des Matières**

ETAPE 1 : **Définition du processus de conception**

ETAPE 2 : **Définition de la portée du projet**

ETAPE 3 : **Identification des stratégies d'adaptation au niveau individuel, ménage et communautaire**

ETAPE 4 : **Création d'un environnement favorable à l'adaptation**

ETAPE 5 : **Analyse des hypothèses et identification des stratégies d'atténuation de risque**

ETAPE 6 : **Budgétisation de réserve**



Stuart Dunn ©CARE

[Ouvrir la section **Orientation Etape par Etape sur la Conception** - [www.careclimatechange.org/files/toolkit/Orientation Etape par Etape sur la Conception.pdf](http://www.careclimatechange.org/files/toolkit/Orientation_Etape_par_Etape_sur_la_Conception.pdf)]

CONCEPTION – ETAPE 1 : Définition du processus de conception

La première étape vers un projet ABC de qualité consiste à définir le processus qui sera suivi, y compris les décisions sur comment les parties prenantes seront impliquées dans la conception du projet, de quelle expertise a-t-on besoin, et comment est-ce que le processus sera documenté.

RESSOURCES UTILES

Normes de Projet de CARE International

([http://www.careclimatechange.org/files/toolkit/CARE Project Standards May02.pdf](http://www.careclimatechange.org/files/toolkit/CARE_Project_Standards_May02.pdf))

Les Normes de Projet constituent un outil d'assurance qualité pour tous les projets de CARE. Elles sont conçues pour guider le travail des concepteurs de projets; fournir une check-list pour l'approbation des propositions de projets; et offrir un outil pour l'autoévaluation et l'évaluation périodiques de projets.

Manuel de Conception de Projet de CARE

([www.careclimatechange.org/files/toolkit/CARE Project Design.pdf](http://www.careclimatechange.org/files/toolkit/CARE_Project_Design.pdf))

Ce manuel très pratique est un guide pour traduire la vision, les principes et les valeurs de CARE en action à travers une conception logique des projets et programmes. Le manuel introduit un cadre conceptuel, ou une feuille de route, à la planification de programmes et projets. C'est une ressource utile qui aide en dans la réflexion sur le processus de conception de projets.

Conception – Etape 1.1 : Mettre en place une équipe de conception

En mettant en place l'équipe de conception de votre projet ABC, il est important de prendre en compte le niveau d'expertise dont vous avez besoin afin d'assurer une conception de qualité. Prendre une approche holistique de l'adaptation à base communautaire nécessitera une équipe pluridisciplinaire pouvant comporter des météorologues, des conseillers en genre et diversité, des experts techniques dans les disciplines afférentes comme l'agriculture et la réduction de risque de catastrophe, et des spécialistes en suivi-évaluation, entre autres.

L'expertise incluse dans l'équipe mise en place pour la conception du projet devrait clairement répondre aux questions prioritaires d'adaptation identifiées au stade de l'Analyse. L'idéal serait que l'équipe de conception comporte aussi les représentants des organisations qui seront les éventuels partenaires de la mise en œuvre du projet.

Conception – Etape 1.2 : Elaborer un plan pour le stade de conception

Une fois l'équipe mise en place, la prochaine étape consiste à élaborer un plan pour le stade de conception du projet. Le plan devrait clairement esquisser le chronogramme de la conception du projet, les principaux résultats (dont les documents du projet), et comment le processus sera documenté (voir Conception – Etape 1.3).

En particulier, le plan de conception doit dire quels acteurs seront impliqués dans le processus de conception du projet, comment ils le seront (car certains seront plus substantiellement impliqués que d'autres), et en particulier, comment la participation des hommes et femmes vulnérables sera assurée. Ceci nécessiterait un ou plusieurs ateliers regroupant l'ensemble des acteurs (communautés cibles, organisations partenaires, gouvernements et personnel de CARE). Le plan devrait clairement décrire le processus d'identification des stratégies d'adaptation au niveau individuel et ménage, y compris les critères de définition de priorités des stratégies d'adaptation pour les différents groupes (ces critères devraient être élaborés de concert avec les parties prenantes du projet). Si l'expertise technique nécessaire n'est pas disponible au sein de l'équipe de conception, un processus pour s'assurer qu'une telle expertise peut être acquise et incorporée dans la conception du projet doit faire partie du plan de conception.

Conception – Etape 1.3 : Documenter le processus de conception du projet

Documenter le processus de conception du projet constitue une étape importante permettant d'assurer une gestion et une mise en œuvre efficaces et continues du projet ABC. Ceci est particulièrement important dans le contexte du changement climatique où la logique de décider des activités et approches du projet peut être plus compliquée que d'habitude.

La description du processus de conception du projet devrait clairement expliquer la logique qui lie les conclusions de l'étape d'analyse aux objectifs, résultats attendus et activités du dit projet. La plupart des projets ne seront pas en mesure de répondre à l'ensemble des défis, besoins et priorités découlant d'une analyse holistique, d'où la nécessité d'avoir une logique claire des décisions que prend votre équipe quant aux approches et activités d'adaptation à poursuivre. De plus, il y a inévitablement des questions qui ne pourront pas être abordées par le projet mais qui pourraient influencer sa réussite. De telles questions devraient être documentées sous forme de risques ou d'hypothèses (voir Conception – Etape 5.2).

La documentation devrait clairement expliquer comment les acteurs du projet, y compris les groupes particulièrement vulnérables, ont été impliqués dans le processus de conception et comment leurs contributions ont influencé la conception. Le **Manuel CVCA** (http://www.careclimatechange.org/files/toolkit/CARE_CVCA_Handbook-2009-French.pdf) (page 21) comporte une description des différentes approches au développement centré sur les populations. Pour que les projets ABC soient efficaces, les équipes de projet devraient viser les normes les plus élevées de

participation dans la conception de projets, ce qui devrait être une continuation naturelle d'un niveau élevé de participation dans la première étape d'analyse.

Vous pouvez trouver d'ample orientation sur la gestion de l'information et du savoir de projets dans [GIS – Etape 1](#).

CONCEPTION – ETAPE 2 : Définition de la portée du projet

Une analyse complète et holistique telle que celle recommandée dans la présente Trousse à Outils est susceptible de révéler une large gamme de défis auxquels les populations de la zone d'intervention sont confrontées. Il est invraisemblable qu'un projet ABC soit en mesure d'aborder l'ensemble de ces questions, donc définir la portée du projet constitue une importante étape de la phase de conception. Pendant que les étapes suivantes mettent l'accent sur la portée en termes de buts, d'objectifs, de cibles et de résultats, cette étape englobe aussi la définition de la portée du projet au regard de sa portée géographique et son chronogramme.

OUTIL RECOMMANDE

Check-list de Proposition de Projet d'Adaptation à Base Communautaire

(www.careclimatechange.org/files/toolkit/Proposition_de_Projet.pdf)

Cette check-list utile peut être utilisée en même temps que le Guide d'Orientation Etape par Etape au moment où vous concevez votre projet. Elle fournit une vue d'ensemble des principaux éléments d'une proposition de projet ABC.

Conception – Etape 2.1 : Identifier les questions prioritaires d'adaptation qui peuvent être traitées de manière réaliste à travers le projet

L'étape d'analyse a produit une synthèse des questions prioritaires d'adaptation dans la zone et communautés cibles (voir [Analyse – Etape 6.2](#)). Comme mentionné ci-dessus, ces questions prioritaires incluent probablement une large gamme de défis et d'opportunités relatifs à l'adaptation. Dans la plupart des cas, les équipes de projets font face à des contraintes ayant comme base les ressources limitées (financières, humaines ou techniques) et les priorités des donateurs. Ainsi donc, il est improbable que toutes les questions prioritaires puissent être traitées dans la portée d'un projet ABC type. Pour assurer une conception réaliste et adaptée, les questions prioritaires doivent être examinées dans le contexte de ces contraintes en vue d'identifier les questions qui peuvent être efficacement traitées par le projet. L'erreur usuelle est de concevoir un projet trop ambitieux qui, par la suite, n'arrive pas à répondre aux attentes des parties prenantes du projet. Ces questions qui se trouvent hors de la portée du projet devraient être prises en compte lorsque vous procédez à l'analyse des hypothèses et à l'élaboration des stratégies d'atténuation de risques (voir [Conception – Etape 5](#)).

Conception – Etape 2.2 : Identifier le but et les objectifs du projet

Le but et les objectifs constituent des composantes essentielles de la conception du projet, car ils établissent le cadre permettant d'identifier les résultats attendus, les activités et les indicateurs de performance. Les projets ABC devraient avoir un but clair et réalisable consistant à accroître la capacité d'adaptation des groupes cibles au changement climatique. Les objectifs du projet devraient refléter une approche intégrée à l'adaptation, abordant les questions prioritaires d'adaptation identifiées dans la phase précédente. L'idéal serait qu'ils intègrent des objectifs à plusieurs niveaux, incorporant des résultats au niveau ménage/individuel, communal/communautaire et national. Avec l'identification du but et des objectifs du projet, commence la mise en place du cadre du système de suivi-évaluation (S&E) (voir [GIS – Etape 2](#)).

Les objectifs devraient prendre en compte la diversité à travers différents groupes sociaux ou économiques, et refléter une approche d'adaptation transformative du genre. (Veuillez consulter le document **Adaptation, Genre et Empowerment des Femmes** de CARE (http://www.careclimatechange.org/files/toolkit/Adaptation_genre_et_autonomisation_des_femmes.pdf) pour plus d'informations sur les approches transformatives du genre).

Dans le contexte de CARE, le but et les objectifs devraient être clairement reliés à un plan stratégique plus élargi (par exemple, le Plan Stratégique Pluriannuel (PSP) ou la stratégie de programme de la Mission).

RESSOURCES UTILES

Cadre Unifié de CARE pour l'Eradication de la Pauvreté, la Justice Sociale et les Causes Sous-jacentes de la Pauvreté

(www.careclimatechange.org/files/toolkit/CARE_Unifying_Framework_Jan05.pdf)

Le Cadre Unifié a été élaboré pour clarifier les liens entre les différentes approches de CARE, y compris la sécurité des conditions de vie des ménages, les approches basées sur les droits, le genre et diversité. Le cadre démontre comment ces approches et d'autres objectifs se regroupent de manière complémentaire et très solide. Le Cadre Unifié est une ressource utile dans l'identification du but et des objectifs d'un projet.

Principes de Programmes de CARE International

(www.careclimatechange.org/files/toolkit/CARE_Programme_Principles_Feb04.pdf)

Ces six principes représentent les principes fondamentaux que CARE International s'est engagée à respecter dans tous ses programmes. Ils définissent comment nous travaillerons en tant qu'organisation pour réaliser notre vision et notre mission.

Conception – Etape 2.3 : Identifier les groupes cibles

Lors de l'étape d'analyse, la portée de celle-ci a été décidée, y compris la zone cible de l'analyse. Elle a pu aussi comporter l'identification des communautés spécifiques de l'analyse, et par après celle du projet. Pour un projet ABC, la vulnérabilité au changement climatique devrait être l'élément principal dans l'identification des zones et communautés cibles, sur la base d'une analyse de la vulnérabilité exhaustive, participative et sensible au genre.

L'étape de conception implique plus d'affinement de la portée du projet, et l'identification des groupes cibles spécifiques pour les interventions du projet, sur la base de l'identification des groupes particulièrement vulnérables (voir [Analyse – Etape 3.4](#) et [Analyse – Etape 5.4](#)). L'identification des groupes cibles doit prendre en compte la vulnérabilité différentielle sur la base du genre et de la marginalisation, ainsi que d'autres différences sociales, politiques et économiques appropriées. Les groupes cibles des activités au niveau ménage/individuel devraient être formés sur la base de l'analyse des forces et faiblesses des différents types de groupes (sur la base du genre, des stratégies d'existence, etc.) quant à la réalisation des objectifs attendus.

En plus du travail avec les hommes et les femmes vulnérables pour le renforcement de leur capacité d'adaptation, les projets ABC devraient penser à cibler les institutions locales, régionales et nationales et les décideurs avec des activités de renforcement de capacité et de plaidoyer en appui à l'adaptation, sur la base de l'identification des alliés et adversaires éventuels pendant l'Etape d'Analyse (voir [Analyse – Etape 4](#)). Ces acteurs peuvent représenter un autre groupe cible pour le projet.

Conception – Etape 2.4 : Identifier les résultats attendus à différents niveaux

En général, on veut à ce que les projets identifient les résultats attendus qui doivent être réalisés pour atteindre son but et ses objectifs. Ces résultats sont généralement organisés dans un cadre logique qui montre clairement les relations entre les résultats attendus et le but et objectifs du projet. Comme

précédemment mentionné, la participation des acteurs du projet dans l'élaboration des principaux documents d'orientation comme le cadre logique est essentielle. Conformément à l'**approche ABC** de CARE (http://www.careclimatechange.org/files/toolkit/Cadre_danalyse_CARE_pour_une_ABC.pdf) les projets devraient chercher à réaliser des résultats au niveau individuel/ménage, communal/communautaire, régional et national. Le **Cadre de l'ABC** (http://www.careclimatechange.org/files/toolkit/Questce_que_ladaptation_au_changement_climatique.pdf) fournit des exemples de types de résultats à moyen terme que les projets ABC pourraient chercher à atteindre à ces différents niveaux.

Généralement, cette étape comporte aussi l'identification des indicateurs de performance pour suivre le progrès vers l'atteinte de ces résultats attendus. Voir GIS – Etape 2.1 pour plus d'informations sur l'identification des indicateurs.

CONCEPTION – ETAPE 3 : Identification des stratégies d'adaptation au niveau individuel, ménage et communautaire

Jusque-là, nous avons mis l'accent sur les objectifs et résultats à un niveau plus élevé que les projets ABC doivent s'efforcer à atteindre. Cette étape implique l'identification des stratégies concrètes d'adaptation au niveau individuel, ménage et communautaire qui faciliteront l'atteinte des objectifs de l'ABC et du but ultime de renforcement de la capacité d'adaptation des personnes vulnérables.

OUTILS RECOMMANDES

Outil d'Identification des Risques au Niveau Communautaire – Adaptation et Conditions de Vie (CRISTAL) (www.cristaltool.org/content/download.aspx)

Le module 2 du CRISTAL met l'accent sur la planification et la gestion des projets d'adaptation. Il identifie les ressources qui sont vulnérables au changement climatique et celles qui sont importantes pour s'y ajuster. Il conduit aussi les utilisateurs à travers un processus d'analyse des rapports entre conditions de vie et aléas climatiques, et facilite l'identification des activités du projet pour accroître la résilience au changement climatique.

Risque du Changement Climatique et de la Dégradation de l'Environnement et Evaluation de l'Adaptation (CEDRA)

(<http://tilz.tearfund.org/Topics/Environmental+Sustainability/CEDRA.htm>)

Tearfund a élaboré les CEDRA pour aider les acteurs du développement à accéder et comprendre la science du changement climatique et de la dégradation de l'environnement, et à la comparer aux expériences de la communauté locale en matière de changement climatique, fournissant ainsi une base pour la planification des mesures d'adaptation. La Check-list des Outils de Terrain fournit une longue liste d'impacts possibles du changement climatique et de la dégradation de l'environnement, et suggère des options possibles d'adaptation. La section 3.2 donne des directives sur comment choisir entre différentes options d'adaptation.

Cadre de Repères et d'Indicateurs de l'Adaptation à Base Communautaire (ABC)

(http://www.careclimatechange.org/files/toolkit/Cadre_de_Reperes_et_dIndicateurs.pdf)

Le Cadre de Repères et d'Indicateurs de CARE pour l'ABC renforce les facteurs favorables dans le cadre de l'ABC, fournissant des repères et des indicateurs pour la réalisation des facteurs favorables aux niveaux ménage/individuel, communautaire/local et national. Les facteurs favorables et les repères peuvent être utiles aux équipes de projet dans l'identification des résultats attendus des projets ABC. Il offre aux utilisateurs une large compréhension de la gamme de stratégies qui peuvent être adaptées au niveau des projets ABC, selon le contexte spécifique.

Conception – Etape 3.1 : Identifier les options potentielles d’adaptation pour faire face aux questions prioritaires d’adaptation

Pendant la validation de l’analyse par les acteurs, des actions recommandées pour aborder les questions prioritaires ont dû être identifiées (voir [Analyse – Etape 6.2](#)). Ceci offre une base initiale à l’identification d’options potentielles d’adaptation au niveau individuel, ménage et communautaire. Partant de là, l’équipe de projet devrait travailler avec les parties prenantes pour identifier les options potentielles d’adaptation pour les différents groupes cibles et à différents niveaux, dans la portée du projet.

RESSOURCES UTILES

Action d’Apprentissage Participatif : Adaptation au Changement Climatique à Base Communautaire

(<http://www.iied.org/pubs/pdfs/14573IIED.pdf>)

Ce numéro du journal de l’Action d’Apprentissage Participatif comporte des articles, études de cas et outils participatifs basés sur des expériences pratiques de l’ABC.

Conception – Etape 3.2 : Prioriser les options d’adaptation

Une fois que les options potentielles d’adaptation aient été identifiées, l’équipe de projet et les acteurs doivent entreprendre un processus de définition des priorités de stratégies d’adaptation, sur la base des critères agréés (voir [Conception – Etape 1.2](#)). Cette définition des priorités doit être faite à travers un processus participatif avec l’implication significative de l’ensemble des acteurs, dont les hommes et femmes vulnérables.

Parmi les questions à prendre en considération dans la définition des priorités des stratégies d’adaptation on peut citer:

- La faisabilité technique, financière, sociale et environnementale des stratégies dans le court et plus long terme.
- Le potentiel en termes d’avantages et d’inconvénients aux différents groupes sociaux et économiques au sein de la communauté.
- Les actions permettant de lutter contre les risques actuels tout en renforçant la capacité d’adaptation aux changements à venir.
- Comment le manque d’accès aux et de contrôle des ressources (par exemple la terre) pourrait limiter la capacité des gens à s’engager dans des stratégies.
- Si oui ou non les stratégies contribuent au développement des capacités des personnes particulièrement vulnérables, dont les femmes et autres groupes marginalisés.

Pour une conception efficace des projets ABC, les quatre éléments essentiels de l’ABC devraient être intégrés. Ce sont: la promotion de conditions de vie résilientes au climat, la réduction de risque de catastrophe, le renforcement des capacités des gouvernements et de la société civile, et la lutte contre les causes sous-jacentes de la vulnérabilité. Les étapes suivantes offrent des directives en matière de définition des priorités de stratégies au sein de ces différents éléments. Il est aussi important que les indicateurs de performance du projet reflètent la gamme de différentes stratégies qui ont été incorporées dans la conception du projet. [GIS – Etape 2](#) fournit des directives et des outils pour le S&E des projets ABC, y compris l’identification d’indicateurs appropriés.

Conception – Etape 3.3 : Identifier des stratégies prioritaires de conditions de vie résilientes au climat au niveau individuel et ménage

Les interventions de l’ABC doivent mettre l’accent sur l’appui aux groupes cibles du projet dans la poursuite de stratégies de conditions de vie qui sont résilientes au changement climatique. Les stratégies de conditions de vie qui sont résilientes au changement climatique devraient être adaptées aux conditions

climatiques actuelles afin de faire face aux défis actuels (voir [Analyse – Etape 2.1](#)), tout en développant la capacité d'adaptation aux changements futurs (voir [Analyse – Etape 2.2](#)). Ces stratégies devraient consolider les connaissances et capacités existantes, tout en étant aussi innovatrices pour faire face à de nouveaux défis qui peuvent se présenter.

Un élément essentiel de la capacité d'adaptation future est de donner aux populations une gamme d'options à leur portée pour renforcer leurs conditions de vie dans différentes conditions. Un grand nombre de communautés et personnes les plus vulnérables dépendent fortement de l'agriculture pluviale pour leur survie. Ainsi donc, une diversification des conditions de vie, à la fois dans et en dehors du secteur agricole, constitue une stratégie importante de gestion de risque. Une diversification dans le secteur agricole pourrait impliquer l'introduction de nouvelles cultures ou espèces animales, particulièrement celles qui sont adaptées à la variabilité climatique. Hormis l'agriculture, les stratégies génératrices de revenu ne dépendant pas des ressources naturelles telles que l'artisanat ou les petites entreprises peuvent être sources de sécurité en cas d'échec des stratégies agricoles.

Le fait d'accéder à un crédit pour couvrir les fonds de roulement peut faire toute la différence pour les populations dans la diversification de leurs conditions de vie. L'expérience a aussi démontré que les ménages ayant une épargne sont plus aptes à s'ajuster en période de crise lorsqu'ils ne disposent plus des moyens réguliers de leur survie. Ils ne sont pas aussi dans l'obligation de vendre leurs ressources essentielles de survie, le bétail par exemple, pour se maintenir dans le court terme. Bien que de tels mécanismes d'ajustement à court terme puissent fournir une solution immédiate, c'est généralement au prix du développement dans le plus long terme. Donc, assurer l'accès des groupes cibles aux services financiers tels que l'épargne et le crédit – et même des systèmes d'assurance à petite échelle – peut constituer une source importante d'opportunités pour le renforcement de la capacité d'adaptation dans le plus long terme.

Un défi important auquel les communautés, et particulièrement les groupes vulnérables au sein des communautés, font face n'est rien d'autre que le manque d'accès à des informations qui faciliteraient la planification et la gestion des risques. Assurer l'accès des communautés aux informations capitales, comme les prévisions saisonnières, viendra appuyer leurs efforts à gérer leurs conditions de vie dans un contexte d'incertitude. Développer la capacité des populations à faire usage de ces informations constitue aussi une composante importante du processus d'adaptation.

En procédant à l'identification et à la promotion des stratégies de conditions de vie résilientes au climat, il est important de tenir compte de l'interaction des aléas. Par exemple, certaines zones peuvent être affectées à la fois par des sécheresses et des inondations, nécessitant la prise en compte des deux scénarios dans la consolidation de la résilience.

Enfin, reconnaître la vulnérabilité différentielle dans les communautés et les ménages peut nécessiter des stratégies spécifiques de la part des différents groupes cibles, y compris les hommes et les femmes, ou des groupes ayant des stratégies des conditions de vie primaires différentes, comme les communautés de pêcheurs et d'agriculteurs. Ces stratégies doivent être adaptées aux besoins spécifiques, aux priorités et aux capacités existantes des groupes cibles, et avoir pour but l'autonomisation des groupes cibles identifiés dans la réalisation des conditions de vie durables dans le contexte du changement climatique.

Conception – Etape 3.4 : Incorporer des stratégies de réduction de risque de catastrophe

Dans le contexte du changement climatique, nous pouvons supposer que dans la plupart des zones, la fréquence et l'intensité des phénomènes climatiques extrêmes, tels que les inondations, les sécheresses et les cyclones, seront plus grandes. Qu'un phénomène climatique extrême se transforme en catastrophe dépend beaucoup du niveau de préparation des institutions locales et nationales, ainsi que de la capacité des communautés et des populations à répondre et à gérer l'aléa. Ceci signifie qu'il est très important d'intégrer la réduction de risque de catastrophe dans les projets ABC.

La Réduction de Risque de Catastrophe (RRC) est définie comme, “le concept et la pratique de réduire les risques de catastrophe à travers des efforts systématiques pour analyser et gérer les facteurs déclencheurs de catastrophes, y compris à travers une exposition limitée aux aléas, une vulnérabilité amoindrie des personnes et des biens, une gestion habile des terres et de l’environnement, et une préparation améliorée aux phénomènes néfastes.”¹

Au niveau ménage et individuel, les principales considérations de la RRC comprendraient le fait de s’assurer que les populations cibles disposent de réserves d’aliments, d’eau et d’intrants agricoles afin qu’elles puissent disposer de ces ressources essentielles en période de crise. La protection des principaux capitaux tels que l’habitat, le bétail et les réserves d’aliments, peut fortement réduire l’impact des aléas climatiques.

Pour être efficaces, les stratégies de la RRC doivent être à plusieurs niveaux. L’élaboration et la mise en œuvre des plans de réduction de risque de catastrophe au niveau communautaire, communal et national, peuvent faciliter une approche coordonnée afin de se préparer et de répondre aux désastres. Assurer le suivi des menaces et disséminer l’information sur les risques de catastrophe, y compris à travers les systèmes d’alerte précoce, constitue une composante importante de la RRC.

Conception – Etape 3.5 : Identifier les priorités de renforcement des capacités locales

Dans beaucoup de zones, les communautés comptent sur les institutions de l’administration décentralisée et de la société civile pour leur fournir des informations et les appuyer dans la sécurisation de leurs conditions de vie. Par conséquent, les efforts tendant à promouvoir l’adaptation dans les communautés doivent aussi prendre en compte le renforcement de la capacité de ces institutions à appuyer les groupes cibles dans leurs actions en faveur de l’adaptation.

Les institutions locales font presque face aux mêmes défis que les communautés en termes de capacité à accéder à et analyser les informations climatiques et à faire des recommandations. La facilitation de cet accès et le renforcement de cette capacité permettront aux institutions locales de mieux appuyer les communautés en leur fournissant des informations exactes, et en leur faisant des recommandations appropriées.

Un élément important dans l’appui à l’adaptation au niveau ménage et individuel consiste à s’assurer que les politiques et plans locaux réagissent favorablement aux besoins et priorités des communautés, particulièrement des groupes les plus vulnérables au sein de ces communautés. Une gouvernance locale participative et inclusive en constitue un facteur clé, pas seulement pour l’adaptation, mais comme principe général d’une bonne gouvernance. S’assurer que les institutions locales ont la capacité de faciliter des processus participatifs, et intégrer les risques climatiques et l’adaptation dans ces processus, peut beaucoup contribuer à accroître la capacité d’adaptation des communautés.

Enfin, comme discuté précédemment, l’accès aux services tels que les services financiers et la protection sociale est un élément principal de la capacité d’adaptation des ménages et des individus. Renforcer la capacité des institutions locales à fournir ces services peut aider à assurer qu’ils soient disponibles et efficaces en cas de besoin.

Conception – Etape 3.6 : Intégrer des stratégies pour lutter contre les causes sous-jacentes de la vulnérabilité, y compris le genre et la marginalisation

Comme précédemment discuté, la vulnérabilité au changement climatique est déterminée non seulement par l’exposition et la sensibilité aux chocs climatiques, mais aussi par la capacité à gérer ces chocs de manière à minimiser leurs impacts négatifs sur les conditions de vie des populations et permettre l’atteinte des objectifs de développement. Cette capacité à s’adapter est fonction des rôles au sein du ménage et la communauté, et de l’accès aux et du contrôle des ressources, ainsi que du pouvoir de décision. Le genre et

la marginalisation sont des facteurs clés dans la détermination de qui détient ce pouvoir et de qui contrôle l'accès aux ressources.

Ainsi, les efforts pour promouvoir l'adaptation dans les communautés doivent apporter un changement dans les questions hommes-femmes, et se baser sur les différents rôles, capacités et obstacles vécus par les populations dans la sauvegarde de leur survie. Ils doivent aussi relever les défis spécifiques auxquels les groupes marginalisés font face en cherchant à s'adapter. Ceci peut nécessiter différentes approches et stratégies d'adaptation pour différents groupes. Il nécessiterait aussi du plaidoyer et de la mobilisation sociale pour remettre en cause les inégalités basées sur le genre et la marginalisation. Ceci pourrait comporter des actions de plaidoyer pour un accès équitable à la terre, ou une sensibilisation sur les droits des femmes, par exemple. Veuillez consulter le document **Adaptation, genre et empowerment des femmes** (http://www.careclimatechange.org/files/toolkit/Adaptation_genre_et_autonomisation_des_femmes.pdf) pour plus d'informations. Les conflits, particulièrement ceux basés sur les ressources, constituent une autre cause pouvant anéantir les efforts d'adaptation. De plus, les impacts du changement climatique sont susceptibles d'augmenter la pression sur les ressources, ce qui peut exacerber les conflits déjà existants et/ou provoquer d'autres. L'intégration de l'analyse et la résolution des conflits peut être un important facteur dans la réussite de l'ABC.

Beaucoup de causes sous-jacentes de la vulnérabilité au changement climatique découlent du fait que les femmes et d'autres groupes marginalisés n'aient pas leur mot à dire dans les prises de décision dans leurs communautés et parfois même au sein de leurs ménages. Autonomiser les plus vulnérables d'entre eux à s'engager dans la gouvernance locale est un élément capital pour s'assurer que les politiques et plans locaux réagissent favorablement à leurs besoins et priorités, et qu'ils appuient leurs efforts d'adaptation.

RESSOURCES UTILES

Adaptation, genre et empowerment des femmes

(http://www.careclimatechange.org/files/toolkit/Adaptation_genre_et_autonomisation_des_femmes.pdf)

Ce document de CARE sur le Changement Climatique donne une vue d'ensemble des approches transformatives du genre à l'adaptation, et le rôle spécifique de l'*empowerment* des femmes dans ce processus. Il comporte des exemples concrets de projets d'adaptation au Bangladesh, au Tadjikistan et au Ghana.

Manuel de Formation sur Genre et Changement Climatique

(http://www.un-ngls.org/spip.php?page=article_s&id_article=1565)

Ce manuel élaboré par l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (IUCN), le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et l'Alliance Mondiale sur le Genre et le Climat (GGCA) est une ressource exhaustive et pratique. Il est orienté vers la formation et donne une excellente vue d'ensemble du changement climatique et des questions genres qui peuvent être utiles de la prise en compte de telles questions dans la conception d'un projet.

¹Stratégie Internationale de Prévention des Catastrophes (UNISDR), Terminologie sur la Réduction de Risque de Catastrophe, 2009.

CONCEPTION – ETAPE 4 : Création d'un environnement favorable à l'adaptation

L'adaptation à Base Communautaire ne survient pas seulement dans les communautés. Pour maximiser la capacité d'adaptation au niveau local, les projets ABC doivent s'efforcer de créer un environnement favorable, de préférence non seulement au niveau local, mais aussi aux niveaux régional et national. Un facteur essentiel à prendre en compte est le degré d'éloignement de la zone du projet et ses communautés. Souvent, dans des zones très éloignées, les acteurs du projet n'auront pas le loisir de se connecter au niveau national, principalement à cause du temps et/ou du coût que ça prendra pour visiter la capitale. Donc, dans de telles circonstances, un effort exceptionnel devrait être fait pour impliquer les principales autorités et institutions régionales dans les activités d'adaptation planifiées. Cela pourrait aussi

nécessiter des actions de plaidoyer en direction des structures politiques et institutionnelles qui militent en faveur des efforts d'adaptation à base communautaire.

RESSOURCES UTILES

Outils et Directives de Plaidoyer: Promotion d'un Changement de Politique: Manuel de Ressources à l'intention des Gestionnaires de Programmes de CARE

(www.careclimatechange.org/files/toolkit/Advocacy_Outils_et_Directives_pour_le_Plaidoyer.pdf)

Ces outils fournissent une Orientation Etape par Etape pour la planification des initiatives de plaidoyer, ainsi que des directives pour une mise en œuvre réussie.

Directives de l'Approche Basée sur les Droits de CARE Danemark

(www.careclimatechange.org/files/toolkit/CDK_Rights-Based_Guidelines.pdf)

Ces directives opérationnelles sont conçues pour aider les équipes de projets à adopter des approches basées sur les droits (ABD), plus spécifiquement dans le secteur de la gestion des ressources naturelles. Elles donnent un cadre utile à l'ABD, ainsi que des conseils spécifiques sur l'intégration des approches basées sur les droits à différentes étapes du cycle de projet.

Conception – Etape 4.1 : Engager les principaux partenaires

Il serait idéal que les projets ABC soient mis en œuvre en partenariat avec les institutions locales, gouvernementales et non gouvernementales. Ces partenariats devraient être initiés pendant l'étape d'analyse, et formellement établis à l'étape de mise en œuvre. Ceci donnera aux partenaires l'opportunité d'influencer la conception du projet, sur la base de leurs connaissances du contexte et des priorités qui leur sont propres, ce qui déterminera leur motivation à prendre part aux efforts du projet. Ça permet aussi de créer un sens d'appropriation du projet à leur niveau. L'étape d'analyse a aussi identifié d'éventuels nouveaux partenaires (voir [Analyse – Etape 4](#)). Cette étape utilise l'identification initiale en vue de sélectionner les partenaires pour la conception et la mise en œuvre du projet sur la base des facteurs tels que la faisabilité, les intérêts mutuels et des idées et une vision communes.

On peut avoir besoin de différents types de partenariats pour atteindre les différents objectifs du projet. L'un des éléments centraux du partenariat avec les organisations locales serait de renforcer leur capacité à faciliter l'adaptation. Pour les projets ABC, il peut y avoir le besoin d'engager de nouveaux partenaires pour assurer des contributions scientifiques et techniques appropriées (par exemples les institutions de recherches, les universités, etc.). Le chef de file des organisations peut aussi profiter des partenariats pour renforcer sa propre capacité en cas de besoin.

Les partenaires devraient être choisis à travers un processus transparent. Dans certains cas, les partenaires peuvent être sélectionnés sur la base d'une capacité avérée dans l'exécution des activités du projet ou d'une capacité avérée dans l'apprentissage de nouvelles compétences et approches. Un autre facteur à prendre en compte est la capacité à cofinancer les activités prévues. Certains partenaires peuvent seulement être des bailleurs, tandis que d'autres peuvent apporter à la fois appui financier et expertise technique. Là où la capacité d'exécution des activités du projet fait défaut, les partenariats doivent mettre un accent particulier sur le renforcement des capacités, y compris la capacité organisationnelle et de gestion de base. Les projets devraient chercher à engager une gamme de partenaires sur la base de forces complémentaires et une vision commune en faveur des objectifs du projet.

Conception – Etape 4.2 : Identifier les cibles de plaidoyer

L'analyse a dû produire une évaluation des politiques et programmes favorables ou défavorables aux efforts locaux d'adaptation (voir [Analyse – Etape 4.3](#)), ainsi que d'obstacles potentiels aux objectifs du projet. Sur la base de cette évaluation, l'équipe de projet devrait voir comment le plaidoyer pourrait contribuer à la création d'un environnement favorable à l'action de l'ABC, et identifier les cibles de

plaidoyer sur la base du potentiel d'impact sur les efforts de l'ABC (par exemple, l'élaboration d'une stratégie d'adaptation nationale) et/ou sur les opportunités à pouvoir influencer (par exemple, la revue d'une importante politique dans laquelle figurent des consultations avec les acteurs).

Conception – Etape 4.3 : Elaborer une stratégie de plaidoyer

Assumant que le plaidoyer fera partie de l'approche du projet, l'équipe devrait élaborer une stratégie d'engagement politique. La stratégie devrait comprendre les cibles, les messages clés et des stratégies pour engager les cibles. L'idéal serait que le plaidoyer soit entrepris en partenariat avec d'autres organisations de la société civile, à travers des alliances formelles et informelles. La stratégie devrait incorporer l'analyse continue des processus de politique ciblés en vue d'identifier les opportunités pour influencer les décisions de politique se rapportant à l'adaptation. Les **Outils et Directives de Plaidoyer** (www.careclimatechange.org/files/toolkit/Advocacy_Outils_et_Directives_pour_le_Plaidoyer.pdf) constituent une ressource excellente pour l'élaboration des stratégies de plaidoyer. Le **GIS : Etape 2** fournit plus d'informations et d'exemples pour aider dans l'identification des indicateurs d'un environnement porteur.

CONCEPTION – ETAPE 5 : Analyse des hypothèses et identification des stratégies d'atténuation des risques

Cette partie de l'étape de conception implique l'analyse des hypothèses qui sous-tendent la conception de projets, et l'identification des stratégies d'atténuation des risques pour réduire leur impact sur les opérations du projet et sur l'atteinte de ses résultats.

Conception – Etape 5.1 : Analyser la validité des hypothèses

L'analyse des hypothèses qui sous-tendent les activités proposées du projet est un élément essentiel de sa réussite. S'assurer que les hypothèses sont claires et bien fondées nous épargnera des impacts négatifs non désirés, et peut accroître la durabilité des résultats du projet. En particulier, l'équipe de projet doit examiner les hypothèses se rapportant aux impacts des activités du projet sur les différents groupes. Une stratégie qui est appropriée à un groupe peut ne pas marcher avec un autre.

Conception – Etape 5.2 : Evaluer les risques et identifier les stratégies de leur atténuation

Les risques à la réussite du projet peuvent comporter à la fois des fausses hypothèses et des questions qui sortent de l'influence du projet, mais qui affectent sa réussite.

L'équipe de projet doit analyser les risques qui font qu'une des hypothèses qui sous-tendent la conception du projet ne tient pas comme vrai. Dans certains cas, ceci peut nécessiter la révision de l'hypothèse. Dans d'autres, il peut nécessiter la révision à la baisse des espérances et/ou la révision des stratégies pour atteindre les résultats permettant de minimiser le risque.

Parmi les autres risques à prendre en compte on peut citer les catastrophes naturelles et celles provoquées par l'homme telles que les séismes, les conflits, l'instabilité politique et les crises économiques. Les projets qui intègrent le plaidoyer devraient prendre en compte les implications à s'engager dans les questions de politique dans le contexte particulier du projet. Dans certains pays, prendre ouvertement position contre le gouvernement ou en faveur des groupes marginalisés peut avoir des conséquences sur le personnel des projets ou sur les organisations en général.

Naturellement, dans les projets ABC, les aléas climatiques constituent une réelle préoccupation. Dans le contexte du changement climatique, il n'est du tout pas valable de supposer qu'aucun aléa climatique ne surviendra au cours de la vie du projet. En effet, dans les zones fortement exposées aux aléas climatiques, il vaut mieux supposer qu'un aléa climatique tel qu'une sécheresse, une inondation ou un cyclone

SURVIENDRA, et de planifier des activités de projet et des stratégies de leur mise en œuvre sur la base de cette hypothèse. Ceci nous conduirait logiquement à incorporer les stratégies de réduction de risque de catastrophe dans les activités de projet (voir Conception – Etape 3.4), et à nous assurer qu'un plan de préparation aux urgences est en place au niveau opérationnel du projet (voir Mise en Œuvre – Etape 5 pour de plus amples détails sur la préparation aux urgences).

Conception – Etape 5.3 : Passer en revue la stratégie du projet pour incorporer des stratégies d'atténuation des risques

Sur la base de ce qui précède, il est utile de passer en revue la stratégie du projet pour s'assurer que les stratégies d'atténuation de risque sont incorporées dans les activités et les opérations du projet.

CONCEPTION – ETAPE 6 : Budgétisation de réserve

Elaborer le budget du projet constitue un élément essentiel du processus de conception. Les étapes suivantes mettent en exergue certaines des questions spécifiques qui sont importantes dans un budget de projet ABC. La **Check-list de Budget de Projet** (www.careclimatechange.org/files/toolkit/Budget_de_Projet.pdf) est utile pour s'assurer que le budget de votre projet ABC contient tous les éléments nécessaires.

OUTILS RECOMMANDES

Check-list du Budget de Projet d'Adaptation à Base Communautaire

(www.careclimatechange.org/files/toolkit/Budget_de_Projet.pdf)

La check-list du Budget de Projets est un outil utile pour s'assurer que le budget de votre projet ABC contient tous les éléments nécessaires.

Conception – Etape 6.1 : Identifier les besoins en ressources humaines

L'un des défis majeurs auxquels sont confrontés beaucoup de projets de développement dans l'atteinte de leurs objectifs vient du fait qu'ils aient sous-estimé les ressources humaines requises. Dans le contexte de l'ABC, les équipes de conception doivent reconnaître les importants efforts dont on aura besoin pour renforcer la capacité d'adaptation des personnes et organisations partenaires, et d'élaborer la structure de l'équipe du projet en conséquence. Les ressources humaines incluent à la fois le personnel de CARE et celui des organisations partenaires.

Pour les projets ABC, ce qui suit peut représenter les besoins en ressources humaines qui sont différents de ceux des projets de développement types : expertise scientifique et technique en climatologie, agriculture, genre et diversité, réduction de risque de catastrophe, etc. ; expertise en renforcement de capacité des partenaires locaux ; solides compétences en facilitation communautaire ; et expertise en analyse politique et plaidoyer.

Conception – Etape 6.2 : Assurer des ressources adéquates en matière de gestion de l'information et du savoir

La Gestion de l'Information et du Savoir constitue un autre domaine qui est souvent sous budgétisé. Conformément au système de Gestion de l'Information et du Savoir du projet, le budget du projet doit inclure des ressources adéquates pour le S&E, la documentation, et la diffusion des résultats et leçons.

RESSOURCE UTILE

Check-list des Exigences en Ressources de S&E

(http://www.careclimatechange.org/files/toolkit/Ressources_necessaires_en_M_et_E.pdf)

Cette check-list pratique donne des directives sur le passage en revue du budget du projet pour s'assurer que des ressources adéquates ont été affectées pour le Suivi-Evaluation.

Conception – Etape 6.3 : Allouer les ressources pour le renforcement de capacité

Etant donné que l'adaptation au changement climatique est un domaine "nouveau" pour beaucoup de membres du personnel et des partenaires, un effort substantiel doit être fait en matière de renforcement de capacités. Les équipes de conception doivent s'assurer que le budget du projet comporte des ressources suffisantes pour la formation et le renforcement des capacités du personnel et des organisations partenaires. Ceci peut nécessiter la sollicitation d'experts externes pour des formations et un *mentoring* ciblés.

Conception – Etape 6.4 : Plan pour les imprévus

Si possible, il est utile d'avoir des fonds de prévoyance pour les cas imprévus (par exemple, pour répondre à une urgence dans la zone du projet) ou pour profiter des opportunités qui se présentent au cours de la mise en œuvre du projet. Les équipes de projets doivent s'assurer que le budget est assez flexible pour faire des ajustements sur la base du changement dans le contexte et les circonstances.

Orientation Etape par Etape sur la Mise en Œuvre

La présente section présente des directives détaillées sur les étapes à suivre dans la phase de mise en œuvre de votre projet ABC. Elle vous accompagne à travers les principales étapes dans la phase de mise en œuvre, vous fournissant explications, exemples, et outils et ressources recommandés pour vous y assister. Suivre ces étapes vous aidera à réaliser un processus de mise en œuvre qui satisfait aux Normes de Mise en Œuvre de l'ABC. Notez qu'il n'est pas nécessaire de suivre les étapes dans la séquence où elles sont présentées ici – il se pourrait que vous entrepreniez plusieurs étapes en même temps.

Les principales étapes dans la phase de mise en œuvre sont :

ETAPES : Table des Matières

ETAPE 1 : **Planification d'une mise en œuvre efficace**

ETAPE 2 : **L'assurance de partenariats efficaces**

ETAPE 3 : **Renforcement des capacités du personnel et des partenaires**

ETAPE 4 : **Suivi du contexte et réajustement de l'approche du projet**

ETAPE 5 : **Assurance de la sensibilité au genre et à la diversité dans les opérations du projet**

ETAPE 6 : **Préparation aux urgences**



Juda Ngwenya ©CARE

L'étape de mise en œuvre est essentiellement le processus de mise en pratique de la conception. Une conception de grande qualité conduira généralement à une mise en œuvre efficace. Pour cette raison, le contenu de cette section se base sur l'hypothèse que les principales étapes de la conception exposées dans la section précédente ont été suivies ; produisant une conception qui répond aux Normes de Conception de Projet ABC. Par conséquent, elle met l'accent sur la planification de la mise en œuvre, ainsi que sur quelques questions clés d'assurance qualité qui maximiseront l'efficacité de la mise en œuvre d'un projet ABC.

[Ouvrir la section **Orientation Etape par Etape sur la Mise en Œuvre** -

www.careclimatechange.org/files/toolkit/Orientation_Etape_par_Etape_sur_la_Mise.pdf]

MISE EN ŒUVRE – ETAPE 1 : Planification d'une mise en œuvre efficace

L'étape de **conception** du cycle de projet a dû produire une description détaillée des paramètres du projet ABC, y compris le but, les objectifs, les groupes cibles et les résultats attendus. Elle a dû aussi engager les partenaires du projet et autres acteurs, et identifier des stratégies pour arriver aux résultats attendus. Cette étape se rapporte à la traduction de la conception du projet en un plan détaillé d'exécution du projet.

OUTIL RECOMMANDE

Check-list de Plan de Mise en Œuvre de Projet d'Adaptation à Base Communautaire

(www.careclimatechange.org/files/toolkit/Mise_de_Œuvre_de_Projet.pdf)

La Check-list de Plan de Mise en Œuvre de Projet résume les principales questions à prendre en compte dans la mise en œuvre d'un projet ABC.

Mise en Œuvre – Etape 1.1 : Elaborer un plan de mise en œuvre pour le projet

Après la conception détaillée du projet, vient l'étape d'élaboration du plan de sa mise en œuvre. Certains donateurs exigent qu'il fasse partie du contrat de projet et fournissent un modèle à cet effet. Qu'il soit exigé par le donateur ou non, l'élaboration d'un plan de mise en œuvre constitue une importante étape de la gestion d'un projet. Il serait idéal que ce plan de mise en œuvre comporte tous les aspects de la mise en œuvre du projet, y compris les stratégies détaillées pour la réalisation des résultats, les approches pour le travail avec les partenaires et acteurs, et le système de gestion de l'information et du savoir du projet (voir [GIS – Etape 1](#)). Il devrait aussi couvrir des questions opérationnelles et administratives telles que l'acquisition et la gestion du matériel du projet, et le planning des rapports financiers et d'activités.

Le processus d'élaboration d'un plan de mise en œuvre d'un projet ABC est essentiellement le même que celui d'un projet de développement. Les étapes suivantes identifient les questions qui sont particulièrement importantes à prendre en considération dans un projet ABC. Il serait idéal que ces questions soient incorporées dans le plan de mise en œuvre.

Mise en Œuvre – Etape 1.2 : Elaborer des plans de travail annuels

Le plan de mise en œuvre décrit ci-dessus présente le plan de la vie du projet. Pour mettre le plan en pratique, les équipes et partenaires du projet doivent élaborer des plans de travail annuels, les budgets y compris.

RESSOURCES UTILES

Les Fondamentaux de la Mise en Œuvre d'un Projet: Un Guide pour les Gestionnaires de Projets

(http://www.careclimatechange.org/files/toolkit/Principes_fondamentaux_de_mise_en_oeuvre_de_projet_s.pdf)

Ce manuel élaboré par CARE donne des directives qui permettent aux gestionnaires de superviser toutes les composantes de la mise en œuvre du projet de manière intégrée, holistique. Il met l'accent sur les relations avec les acteurs du projet, en gérant les ressources humaines et financières, en facilitant l'apprentissage, en gérant les risques et en assurant la flexibilité.

Principes de programmes de CARE International

(www.careclimatechange.org/files/toolkit/CARE_Programme_Principes_Feb04.pdf)

Ces six principes représentent les principes fondamentaux auxquels CARE Internationale s'est engagée à travers tous ses programmes. Ils définissent comment nous travaillerons en tant qu'organisation pour réaliser notre vision et notre mission. Il est important de garder ces principes à l'esprit en planifiant la mise en œuvre d'un projet.

MISE EN ŒUVRE – ETAPE 2 : L'Assurance de partenariats efficaces

Pour exécuter efficacement votre projet ABC conformément au plan de mise en œuvre élaboré pendant la phase de conception, il est important de vous assurer que les partenariats établis dans les phases d'analyse et de conception sont opérationnels et efficaces. Ceci permettra au chef de file des organisations d'exploiter et d'utiliser les compétences et l'expertise technique requises pour augmenter la résilience des communautés cibles. Il facilitera aussi l'échange de connaissances entre les acteurs mettant en œuvre le projet.

RESSOURCE UTILE

La Manuel de Partenariat de CARE

(www.careclimatechange.org/files/toolkit/CARE_Partnership_Manual.pdf)

La Manuel de Partenariat présente les principaux principes et politiques de partenariat. La première partie du manuel décrit les différentes typologies de partenariat et suggère des pratiques qui sont utiles dans l'établissement et le maintien des partenariats. Les troisième et quatrième parties offrent des directives détaillées de processus pour travailler et opérationnaliser une stratégie de partenariat.

Mise en Œuvre – Etape 2.1 : Clarifier les rôles et responsabilités de CARE et des partenaires

Sur la base des résultats de l'évaluation de la capacité des partenaires (voir [GIS – Etape 3.1](#)), l'on peut identifier les rôles, responsabilités et redevabilités éventuels des différents partenaires dans le projet ABC. Un partenariat a pour fondements les prises de décision collégiales et la coresponsabilité. Il est donc important que des rôles, responsabilités et redevabilités spécifiques entre partenaires soient mutuellement convenus. En plus, il est nécessaire que les partenaires et les garants aient la même compréhension du projet.

Mise en Œuvre – Etape 2.2 : Etablir des mécanismes appropriés de redevabilité

Il est important que tous les accords de partenariat, qu'ils soient formels ou non formels, spécifient la qualité et la quantité de l'apport de CARE, des partenaires et des garants. En plus, des mécanismes appropriés de redevabilité et des relations de supervision doivent être mis en place et bien compris de tous. Un projet ABC doit s'assurer que ses acteurs (parmi lesquels les communautés cibles, les organisations partenaires, les gouvernements et le personnel de CARE) disposent de moyens sûrs pour exprimer leurs craintes et préoccupations. Des mécanismes de redevabilité descendants doivent être incorporés dans la stratégie du projet. Cela veut dire que l'organisation et les partenaires mettant en œuvre le projet doivent rendre compte des activités du projet, ainsi que des décisions majeures, non seulement aux donateurs, au gouvernement et autres organisations, mais aussi aux communautés bénéficiaires.

Mise en Œuvre – Etape 2.3 : Contrôle et suivi réguliers de l'efficacité du partenariat

Pour s'assurer que les partenariats établis continuent à fonctionner de manière efficace pendant le projet ABC, il est important que le chef de file des organisations mène un contrôle et un suivi réguliers des partenaires. Les pages 24 et 25 de **Les Fondamentaux de la Mise en Œuvre d'un Projet: un Guide pour les Gestionnaires de Projets**

(http://www.careclimatechange.org/files/toolkit/Principes_fondamentaux_de_mise_en_oeuvre_de_projets.pdf) présentent des informations et des outils sur le suivi des partenaires de projets. La revue de la performance et des rapports financiers, la conduite de visites de terrain, la convocation de réunions régulières, le maintien de contacts réguliers, et le fait de s'entendre sur des procédures communes, et l'implication des partenaires dans certaines activités comme la réponse aux urgences et la mise en œuvre de plans de contingence constituent quelques unes des actions à entreprendre.

Un contrôle et un suivi réguliers des partenaires assurent les opérations et résultats du projet. Ils permettent aussi à l'équipe de faire efficacement et promptement face aux défis qui surviennent.

MISE EN ŒUVRE – ETAPE 3 : Renforcement des capacités du personnel et des partenaires

L'ABC est un domaine relativement nouveau, et actuellement, la capacité technique existante dans le domaine est assez limitée, particulièrement dans les pays en développement. Il est important que les projets ABC entreprennent le renforcement de capacité sur l'adaptation au changement climatique au sein du personnel et des partenaires du projet. L'augmentation de la fréquence et de la sévérité des aléas

climatiques et autres nécessite aussi un renforcement des capacités en réduction de risque de catastrophe; y compris la préparation aux urgences des acteurs.

Les partenariats avec les institutions locales (gouvernementales et non-gouvernementales) devraient explicitement chercher à renforcer leur capacité à analyser la vulnérabilité et à faciliter l'adaptation à base communautaire. Si nécessaire, on doit les amener à incorporer le changement climatique dans leurs plans. Le chef de file des organisations devrait aussi profiter des partenariats pour renforcer sa propre capacité sur l'ABC, au besoin.

RESSOURCE UTILE

La Manuel de Partenariat de CARE

(www.careclimatechange.org/files/toolkit/CARE_Partnership_Manual.pdf)

Entre autres choses mises en exergue plus tôt, le Manuel de Partenariat de CARE touche aussi aux questions de l'évaluation des capacités.

Mise en Œuvre – Etape 3.1 : Evaluer la capacité existante du personnel et des partenaires

Le chef de file des organisations, ensemble avec les partenaires, devrait entreprendre une évaluation des capacités existantes en ABC et en gestion de projet du personnel et des partenaires. Ceci inclut des expériences en développement de conditions de vie résilientes, en renforcement des capacités et *empowerment* des communautés bénéficiaires et des organisations locales, en réduction de risque de catastrophe, et dans la lutte contre les causes sous-jacentes de la vulnérabilité. L'évaluation aidera les équipes de projet à identifier les forces existantes et les besoins en renforcement de capacité.

Vous pouvez vous référer aux pages 72 à 76 du **Manuel de Partenariat de CARE** (www.careclimatechange.org/files/toolkit/CARE_Partnership_Manual.pdf) qui procure au lecteur deux outils d'évaluation de capacités, notamment: l'autoévaluation de la capacité organisationnelle et l'analyse institutionnelle des forces, opportunités, faiblesses et menaces (SWOT).

Mise en Œuvre – Etape 3.2 : Identifier les priorités de renforcement de capacité

A partir d'une longue liste de besoins en renforcement de capacité, l'équipe de projet et les partenaires auraient à identifier les priorités, et par la suite, travailler à y répondre. En plus du renforcement des capacités dans les quatre principaux éléments de l'ABC esquissés dans l'Etape 3.1 ci-dessus, il serait important que le personnel et les partenaires soient formés en résolution de conflits, en genre et diversité, et en gestion de l'information et du savoir (voir [Mise en Œuvre – Etape 5](#)).

Mise en Œuvre – Etape 3.3 : Elaborer une stratégie de renforcement des capacités

Sur la base des priorités en renforcement de capacités, l'équipe de projet aurait besoin d'élaborer une stratégie de renforcement des capacités qui documente : les besoins prioritaires en capacités, l'expertise technique requise pour faire face aux besoins identifiés (et partout où on peut la trouver), les ressources financières et autres nécessaires pour le renforcement des capacités, et le chronogramme des activités spécifiques de renforcement de capacités. En plus, un système permettant d'assurer le suivi de l'efficacité des initiatives de renforcement de capacité des projets ABC devrait être mis en place et documenté. On doit élaborer des indicateurs d'impact pour le renforcement des capacités des projets ABC. Notez que différentes activités de renforcement de capacités peuvent concerner différents groupes. Par exemple, la formation de l'équipe de projet en préparation aux urgences peut être différente de celle des groupes communautaires.

L'équipe de projet ABC et les partenaires entreprendraient plus tard des activités de renforcement de capacité sur la base de la stratégie. Idéalement, le renforcement de capacité en ABC devrait être fait à

travers des ateliers de formation thématiques, par exemple, sur la préparation aux urgences, la vulnérabilité au changement climatique ; l'analyse, l'interprétation et l'utilisation des informations climatiques pour la planification des conditions de vie ; une conception, une mise en œuvre et un suivi efficaces de l'ABC, et l'intégration de l'adaptation au changement climatique dans les plans et politiques appropriés. En plus, une formation continue sur l'ensemble des aspects de l'ABC devrait être appuyée et facilitée. Le renforcement de capacité devrait stimuler une culture interne qui encourage l'innovation, la diffusion de divers points de vue, et l'analyse critique.

Mise en Œuvre – Etape 3.4 : Assurer le suivi de l'efficacité du renforcement des capacités et réajuster la stratégie en conséquence

L'équipe de projet ABC, les partenaires, les communautés cibles et, si possible, les experts techniques engagés dans le renforcement de capacité, devraient travailler ensemble pour assurer le suivi des impacts du renforcement de capacité sur les projets ABC. Le chef de file des organisations devrait mener le suivi en mettant en place un système de gestion de la performance pour le personnel et les partenaires.

Tous ceux qui prennent part à la mise en œuvre d'un projet devraient identifier et documenter les changements dans les opérations du projet et au niveau des communautés cibles qui peuvent être mis pour le compte du renforcement de capacité. De tels changements devraient aussi être diffusés pour faciliter le partage des expériences.

MISE EN ŒUVRE – ETAPE 4 : Suivi du contexte et réajustement de l'approche du projet

Compte tenu de la nature dynamique des sociétés et de l'environnement, ainsi que des incertitudes relatives au changement climatique, il est important que les projets ABC entreprennent un suivi systématique et régulier des facteurs endogènes et exogènes pouvant affecter les communautés cibles et les investissements de projets. Les résultats du suivi devraient éclairer le réajustement des activités du projet. Ces réajustements devraient chercher à minimiser les impacts négatifs des changements et appuyer les résultats et impacts attendus du projet.

OUTILS RECOMMANDES

Outil de Suivi du Contexte Climatique

([www.careclimatechange.org/files/toolkit/Outil de Suivi du Contexte Climatique.pdf](http://www.careclimatechange.org/files/toolkit/Outil%20de%20Suivi%20du%20Contexte%20Climatique.pdf))

L'Outil de Suivi du Contexte Climatique est un ensemble simple de questions pouvant être utilisé pour suivre les changements dans le contexte climatique tout au long de la durée de vie du projet, et de planifier les réajustements du projet à la lumière de tels changements. Il peut être utilisé comme partie des revues régulières d'activités, et les informations qui en résultent peuvent être intégrées dans les rapports d'activités du projet.

Mise en Œuvre – Etape 4.1 : Mettre en place des mécanismes pour assurer le suivi du contexte

Pour assurer l'efficacité d'un projet ABC, l'équipe devrait mettre en place des mécanismes clairs et appropriés pour assurer le suivi du contexte. Pour commencer, l'équipe de projet devrait suivre les variables climatiques pouvant affecter la réussite du projet. Pour ce faire, l'équipe aurait besoin d'accéder aux informations et d'utiliser les projections météorologiques saisonnières et les prévisions climatiques. Vous pouvez avoir accès aux données et informations appropriées auprès de la direction de la météorologie nationale, du **Réseau du Système d'Alerte Précoce sur la Famine** (<http://www.fews.net/Pages/default.aspx>), ou des **Profils Pays en Changement Climatique du PNUD** (<http://country-profiles.geog.ox.ac.uk/>).

Il est aussi important pour l'équipe de suivre continuellement les changements dans plusieurs facteurs et conditions qui pourraient agir sur les communautés et les investissements du projet. Ce sont les changements dans l'environnement biophysique, les tendances socioéconomiques et les conditions démographiques qui pourraient exacerber la vulnérabilité des communautés.

Les changements dans la disponibilité et l'accessibilité à l'eau, à la terre et autres ressources naturelles; les ressources financières telles que l'argent et autres capitaux en liquidité; les institutions sociales et les filets sociaux de sécurité; la taille et la dynamique de la population, ainsi que les changements dans la demande, l'utilisation et la consommation des ressources devraient être suivies. Par exemple, avec la sécheresse qui croît, certaines institutions sociales traditionnelles et des filets sociaux de sécurité qui pourraient autrement servir d'agents d'adaptation efficaces au sein des communautés pastorales sont devenus faibles. Les politiques et la situation politique qui prévalent dans la zone du projet devraient aussi être suivies. Dans les situations où des mauvaises politiques sont mises en œuvre, où il existe une instabilité politique et des conflits, il serait difficile d'exécuter de façon efficace votre projet ABC. Il serait nécessaire de réajuster les activités du projet et de multiplier les efforts de plaidoyer et de consolidation de la paix pour faire face aux changements négatifs dans les contextes politiques.

Mise en Œuvre – Etape 4.2 : Réviser et mettre à jour le plan de stratégie et de mise en œuvre du projet

La gestion d'un projet ABC requiert une flexibilité dans la gestion et une affectation de ressources, ainsi qu'une revue régulière de la performance du projet. Un bon principe de gestion de projet voudrait que l'équipe examine et révise régulièrement le plan de mise en œuvre du projet en vue des changements climatiques, environnementaux, socioéconomiques et politiques. Le système de gestion de l'information et du savoir des projets ABC devrait aussi être régulièrement passé en revue. Lorsque surviennent des changements significatifs dans le contexte, ils devraient se refléter dans les révisions du système de gestion de l'information et du savoir.

La revue et le réaménagement du plan de mise en œuvre et de l'approche du projet aident ce dernier à mieux faire face aux contraintes imprévues. En plus, l'équipe du projet sera capable d'identifier et de faire bon usage des opportunités émergentes. Par exemple, un projet ABC dans une zone encline à la sécheresse qui connaît de plus en plus des inondations à cause du changement climatique pourrait investir plus dans des infrastructures de conservation pour stocker l'eau de ruissellement. Cette eau pourrait servir les communautés sur une plus longue période pendant la saison sèche et/ou une sécheresse à venir.

Les stratégies et activités des projets ABC devraient être réajustées pour atteindre les objectifs d'adaptation et de développement dans des contextes et circonstances changeants.

MISE EN OEUVRE – ETAPE 5 : Assurance de la sensibilité au genre et à la diversité dans les opérations du projet

Pendant l'étape de mise en œuvre, la sensibilité au genre et à la diversité dans les opérations permettront au projet ABC de répondre aux besoins fondamentaux des différents groupes de façon adéquate.

RESSOURCE UTILE

Composantes de l'Équité Genre de CARE International

([http://www.careclimatechange.org/files/toolkit/Les Composantes de L Equite Genre.pdf](http://www.careclimatechange.org/files/toolkit/Les%20Composantes%20de%20L%20Equite%20Genre.pdf))

Ce kit de ressources vise à faciliter l'intégration des considérations d'équité genre dans le cycle de projet. Il couvre le cycle entier du projet, y compris le stade de mise en œuvre, l'orientation, des check-lists et outils pour l'intégration de l'équité genre dans les projets.

Mise en Œuvre – Etape 5.1 : S’assurer que la logistique du projet tienne compte des besoins et contraintes des femmes et groupes marginalisés

La logistique du projet ABC, telle que la localisation et le chronogramme des activités du projet, devrait prendre en compte les besoins et les contraintes des femmes et groupes marginalisés. Par exemple, le plan de la mise en œuvre des interventions du projet devrait être fait de manière à faciliter la participation pleine et active de ces femmes et groupes marginalisés. Ainsi, les activités de renforcement de capacité devraient avoir lieu à des moments de la journée et de l’année où les femmes et autres groupes spécifiques ne sont pas généralement engagés dans des activités ménagères ou communautaires essentielles telles que les réunions de clans. En ce qui concerne les réunions et autres activités de formation, il est aussi important de trouver un emplacement où les femmes et les groupes marginalisés se sentiront à l’aise.

Le moyen le plus efficace pour s’assurer que la logistique du projet prenne en compte les groupes ayant des besoins spécifiques est d’assurer un engagement continu des acteurs du projet, en particulier les groupes vulnérables, dans la planification des activités du projet.

Mise en Œuvre – Etape 5.2 : Passer en revue les besoins en ressources humaines du personnel féminin et marginalisé

Au niveau communautaire, il est probable qu’il y ait des membres du personnel qui proviennent de la zone d’intervention. Non seulement cela renforce le sens de l’appropriation du projet par la communauté, mais il pourrait aussi aider à faciliter une meilleure compréhension des caractéristiques socioéconomiques et culturelles de la communauté. Il est important d’avoir un bon mélange du personnel masculin et féminin travaillant dans le projet ABC. Cela faciliterait une communication plus ouverte et une analyse approfondie des questions spécifiques affectant les hommes et les femmes. Dans les communautés où il existe des groupes marginalisés, avoir du personnel provenant de tels groupes peut aussi aider à assurer que le projet travaille efficacement avec ces groupes.

Le projet devrait s’assurer que le personnel féminin dispose des ressources dont il a besoin pour mener à bien leur travail. Il se pourrait, par exemple, que les facilitateurs communautaires féminins aient besoin de véhicules plutôt que de bicyclettes pour voyager dans des communautés se trouvant dans les zones conservatrices. En plus, le projet devrait s’assurer que tout le personnel travaille dans un environnement sain et que les besoins spécifiques des femmes, tels que celui relatif au soin du bébé, soient pris en charge pour promouvoir l’efficacité dans la performance au travail.

Mise en Œuvre – Etape 5.3 : Appuyer les partenaires à améliorer la sensibilité au genre et à la diversité dans la gestion et les opérations

Le chef de file des organisations devrait chercher à intégrer les principes et pratiques positifs sensibles au genre et à la diversité chez les partenaires. Cela pourrait se faire à travers la formation, un engagement conjoint dans le plaidoyer et la mobilisation sociale, et un appui en développement organisationnel. En plus, l’approche « recherche action » est un moyen efficace d’incorporer le genre et la diversité chez les partenaires chargés de la gestion et des opérations du projet. Par exemple, à travers un engagement dans le projet ABC, les organisations partenaires pourraient incorporer des aspects du genre et de la diversité dans leurs politiques et autres plans de mise en œuvre du projet.

MISE EN ŒUVRE – ETAPE 6 : Préparation aux urgences

La réalité du changement climatique est que des phénomènes climatiques extrêmes tels que les inondations, les sécheresses et les cyclones deviennent de plus en plus fréquents et intenses. Sans planification adéquate, ces phénomènes peuvent conduire à des catastrophes pouvant occasionner des revers importants au cours des initiatives ABC, et détourner de précieuses ressources humaines et

financières des initiatives planifiées pour répondre à l'urgence. Tous les projets ABC profiteraient de l'assurance que la possibilité de catastrophes a été prise en compte, et que l'équipe de projet est préparée à faire face à leurs conséquences.

RESSOURCE UTILE

Etre Prêt: Un Guide au Processus de Planification de Préparation aux Urgences

(http://www.careclimatechange.org/files/toolkit/CARE_Being_Ready.pdf)

Ce guide, élaboré par CARE International, constitue une ressource utile sur la planification de la préparation aux urgences. Il fournit des directives sur le processus de planification de préparation aux urgences. Cela implique une mitigation efficace, la préparation et la réponse aux catastrophes pour sauver des vies, diminuer les souffrances et réduire les effets des désastres.

Mise en Œuvre – Etape 6.1 : S'assurer que le personnel du projet est familier au Plan de Préparation d'Urgence (PPU) de la Mission

Il est important que les projets ABC tiennent compte et font des provisions pour les urgences. Cela aidera à réduire l'intensité des impacts négatifs des aléas sur la communauté et le projet. L'équipe devrait élaborer et régulièrement mettre à jour des Plans de Préparation aux Urgences au bureau du projet. Le projet devrait s'assurer que tout le personnel est familier au Plan de Préparation aux Urgences.

Mise en Œuvre – Etape 6.2 : Renforcer les capacités du personnel et des partenaires en préparation et réponse aux urgences

Le personnel du projet, les partenaires et les bénéficiaires des communautés cibles devraient être périodiquement formés sur la préparation et la réponse aux urgences. Les principes de la redevabilité humanitaire, y compris les **Normes de SPHERE** (<http://www.sphereproject.org/>) devraient aussi être transmis aux principaux membres du personnel du projet. L'idéal serait que la formation comprenne des simulations de situations d'urgence pour tester le niveau de préparation et l'efficacité des mesures de réponse des participants. En plus, des principes tels le respect de la culture et des droits des communautés devraient être soutenus tout au long de la formation.

Le renforcement de capacité en préparation aux urgences devrait incorporer un accès opportun aux communautés, et une utilisation efficace des informations d'alerte précoce relatives aux aléas.

Mise en Œuvre – Etape 6.3 : Incorporer la planification de contingence dans le plan de mise en œuvre du projet

L'équipe de projet devrait élaborer des plans de contingence qui clarifient les actions alternatives à prendre par le personnel du projet pour faire face aux risques soudains ou émergents (y compris les aléas et les changements inattendus dans le contexte). Une planification de contingence efficace garantirait que les urgences ne fassent pas complètement avorter les activités planifiées, les résultats et les réalisations. En plus, l'affectation des ressources de prévoyance devrait permettre au projet de répondre efficacement aux désastres et avec une perturbation minimale des activités en cours.

Orientation Etape par Etape sur la Gestion de l'Information et du Savoir

Cette section présente des directives détaillées sur la gestion de l'information et du savoir tout au long du cycle de votre projet ABC. Elle vous accompagne dans les principales étapes de la Gestion de l'Information et du Savoir (GIS), fournissant explications, exemples, et outils & ressources pour vous assister sur le parcours.

Suivre ces étapes vous aidera à mettre en place un système de gestion de l'information et du savoir répondant aux Normes de Gestion de l'Information et du Savoir de l'ABC. Il est à noter que la Gestion de l'information et du savoir couvre tout le cycle du projet, et ainsi ces étapes devraient être entreprises au cours des étapes appropriées des autres phases du cycle du projet – Analyse, Conception et Mise en Œuvre. En plus, il n'est pas nécessaire de suivre les étapes dans l'ordre dans lequel elles ont été présentées ici – il est possible que vous entrepreniez plusieurs étapes à la fois.

Les principales étapes dans la Gestion de l'Information et du Savoir sont :



Angie Dazé ©CARE

ETAPES : Table des Matières

ETAPE 1 : **Elaboration d'un Système de Gestion de l'Information et du Savoir (GIS)**

ETAPE 2 : **Suivi et Evaluation des réalisations du projet**

ETAPE 3 : **Documentation et dissémination**

[Ouvrir la section **Orientation Etape par Etape sur la Gestion de l'Information et du Savoir** - www.careclimatechange.org/files/toolkit/Orientation_Etape_par_Etape_sur_la_Gestion_de_l'Information_et_du_Savoir.pdf]

GESTION DE L'INFORMATION ET DU SAVOIR – ETAPE 1 : Elaboration d'un Système de Gestion de l'Information et du Savoir

Le système de Gestion de l'Information et du Savoir (GIS) est une partie intégrante de la gestion d'un projet, particulièrement dans le contexte du changement climatique où le contexte évolue constamment, et où il peut avoir de compromis nécessaires entre différents objectifs. Le système GIS du projet comprend, entre autres choses, le système de suivi-évaluation (M&E). En général, la GIS des projets ABC devrait appliquer les mêmes principes et pratiques que celle des projets de développement. Les sections suivantes mettent en lumière les questions qui sont propres à l'ABC et/ou qui sont particulièrement importantes dans le contexte des projets ABC.

RESSOURCES UTILES

Systèmes d'Information de Gestion de Projet : Directives en matière de Planification, Mise en Œuvre et Gestion d'un Système d'Information d'un Projet DME

(http://www.careclimatechange.org/files/toolkit/CARE_DME_Project.pdf)

Ces directives de CARE présentent le processus d'élaboration et d'utilisation d'un système d'information de projet. Elles comportent des informations utiles sur différents types d'informations et d'éventuels utilisateurs, ainsi que des conseils sur la planification et la mise en œuvre des systèmes d'information de projet pour améliorer la gestion des projets et promouvoir le renforcement et l'échange du savoir.

Manuel de Conception de Projet

(www.careclimatechange.org/files/toolkit/CARE_Project_Design.pdf)

Les chapitres 5 et 6 du Manuel de Conception de Projet de CARE mettent l'accent sur les Systèmes de Gestion de l'Information et du Savoir, fournissant des directives sur l'élaboration de systèmes d'information cohérents et sur la pratique de réflexion.

GIS – Etape 1.1 : Analyser les besoins d'information et de savoir

Afin d'être efficace dans la gestion de l'information comme ressource, le système de GIS doit répondre aux besoins d'information de l'ensemble des acteurs. Ceci comprend les donateurs, mais le système ne devrait pas uniquement mettre l'accent sur les exigences des donateurs, comme c'est le cas le plus souvent. Ainsi donc, le système de GIS devrait être élaboré sur la base de l'analyse des besoins d'information et de savoir des donateurs, de l'équipe du projet, des organisations partenaires, des populations bénéficiaires et d'autres institutions, y compris les organisations gouvernementales et non gouvernementales dans la zone du projet ainsi que la communauté d'adaptation et de développement dans son ensemble.

GIS – Etape 1.2 : Concevoir un système de gestion de l'information et du savoir

La Gestion de l'information et du savoir constitue une composante essentielle de la conception des projets. Pour être efficaces, les systèmes de GIS devraient être aussi simples que possible tout en répondant aux besoins d'information et de savoir de l'ensemble des acteurs. La GIS est un effort constant et elle ne devrait pas être orientée par les exigences des donateurs, mais par les besoins du projet à améliorer l'impact et à apprendre des expériences. Le Suivi-Evaluation est une composante essentielle (voir [GIS – Etape 2](#)), mais elle est moins large que la GIS.

Le système de GIS devrait clairement définir quelles données à collecter et par quelles méthodes. Il devrait retracer comment les données seront analysées pour pouvoir tirer les informations qui intéressent les différents acteurs. Le coût, l'effort et le temps dépensés à collecter et à analyser les données devraient correspondre à l'utilité et à l'importance des informations qui peuvent être tirées de l'analyse des données. Pour maximiser l'utilité des informations, les systèmes de GIS du projet devraient, si possible, être reliés à un programme ou cadre d'information plus élargi au niveau du pays.

L'un des éléments les plus importants d'un bon système de GIS est un protocole clair et simple de conservation de l'information, qu'il soit électronique ou imprimé. Tous les membres de l'équipe de projet doivent savoir où sont conservées les informations, comment y accéder, et comment les utiliser de façon efficace.

Parce que l'ABC constitue un domaine relativement nouveau, il est important que le système de GIS mette en place des mécanismes pour faciliter la conversion de l'information en savoir. "Le savoir est plus riche et plus vaste que les données et les informations. Il est un mélange fluide d'expériences, de valeurs, d'informations contextuelles et de perspectives qui offre un cadre pour évaluer et incorporer de nouvelles expériences et apprentissages."¹ Ceci implique la création d'opportunités explicites de réflexion et d'apprentissage entre l'équipe de projet, les partenaires et autres acteurs. Ces opportunités devraient encourager des discussions sur tout changement dans le contexte, l'évaluation des leçons apprises de la mise en œuvre de projet, et l'adaptation de l'approche du projet si nécessaire (voir [Mise en Œuvre – Etape 3](#)).

En plus du renforcement du savoir au sein de l'équipe de projet et des partenaires, le système de GIS doit définir des protocoles clairs de présentation et de dissémination des expériences et leçons du projet (voir [GIS – Etape 3](#)). Il devrait y avoir des mesures de partage du savoir à travers les projets, programmes et à l'extérieur, dans le pays du projet et partout ailleurs où cela s'avère nécessaire.

Il est très important que le système d'information soit périodiquement revu et réajusté en cas de besoin pour s'assurer qu'il réponde aux besoins de l'ensemble des acteurs.

GIS – Etape 1.3 : Renforcer la capacité en gestion de l'information et du savoir

Pour être efficace, la gestion de l'information et du savoir devrait être l'affaire de tout le personnel du projet, y compris les partenaires. Pour ce faire, l'équipe de projet doit comprendre la valeur de l'information et du savoir et être claire sur ses rôles et responsabilités quant à la gestion de cette ressource précieuse. La GIS doit être considérée comme une partie essentielle de la description de poste de chaque membre de l'équipe, et non pas comme quelque chose de "complémentaire."

Le renforcement de capacité pour une gestion efficace de l'information et du savoir constitue une stratégie intégrale de la réussite d'un projet. Cela veut dire que les équipes de projet doivent avoir accès à une expertise technique, des directives, une formation et des technologies appropriées pour remplir leurs rôles et responsabilités dans ce domaine. De même, on doit offrir aux équipes de projets des opportunités et la flexibilité d'utiliser les informations pour prendre des décisions, renforcer le savoir et améliorer les résultats des projets ABC.

¹CARE, 2004. Systèmes d'Information de Gestion de Projet: Directives en matière de Planification, Mise en Œuvre et Gestion d'un Système d'Information d'un Projet DME.

GESTION DE L'INFORMATION ET DU SAVOIR – ETAPE 2 : Suivi & Evaluation des réalisations du projet

Le système de suivi-évaluation (S&E) d'un projet est centré sur le suivi des apports, activités et résultats du projet. Il tend le plus souvent vers le rapportage aux donateurs. Cependant, un bon S&E est plus exhaustif que cela, et il est conçu pour faciliter l'apprentissage tout en assurant le suivi & évaluation des réalisations du projet.

OUTILS RECOMMANDES

Cadre de Repères et d'Indicateurs de l'Adaptation à Base Communautaire (ABC)

([http://www.careclimatechange.org/files/toolkit/Cadre de Reperes et dIndicateurs.pdf](http://www.careclimatechange.org/files/toolkit/Cadre_de_Reperes_et_dIndicateurs.pdf))

Le Cadre de Repères et d'Indicateurs de CARE renforce le cadre de l'ABC qui présente une gamme de "facteurs favorables" devant être en place aux niveaux ménage/individuel, communautaire/local et national pour qu'une adaptation à base communautaire puisse exister. L'outil comprend des repères et des indicateurs qui peuvent être utilisés pour suivre le progrès vers la réalisation des facteurs favorables.

Cadre National de la Capacité d'Adaptation

(http://pdf.wri.org/working_papers/NAC_framework_2009-12.pdf)

Ce cadre a été mis au point pour aider dans l'identification des forces et faiblesses en matière de capacités d'adaptation au niveau national dans différents pays. Ceci peut servir de base pour identifier les indicateurs de la capacité d'adaptation au niveau national. (<http://www.wri.org/project/vulnerability-and-adaptation/nac-framework>)

GIS – Etape 2.1 : Identifier les indicateurs de performance des résultats et processus du projet

Evaluer les résultats d'un projet ABC exige de nous la prise en compte d'indicateurs de réussite qui pourraient être nouveaux ou différents des types d'indicateurs que nous avons l'habitude d'utiliser pour suivre et évaluer les projets de développement. Les indicateurs d'un projet ABC doivent évaluer les progrès accomplis en capacité d'adaptation dans les domaines suivants: conditions de vie résilientes au climat, réduction de risque de catastrophe, renforcement de la capacité locale et lutte contre les causes sous-jacentes de la vulnérabilité. Ceci peut impliquer des indicateurs qui sont plus orientés vers le processus que les indicateurs habituels de projet, étant donné que l'adaptation sert le plus souvent à renforcer la capacité de gérer les incertitudes. Conformément à notre préoccupation principale consistant à créer un

environnement porteur pour l'adaptation, les indicateurs devraient examiner les changements dans les politiques et l'environnement institutionnel qui peuvent créer des opportunités pour l'adaptation, et qui peuvent être attribués aux activités du projet.

Un bon suivi-évaluation de l'ABC utilise un mélange d'indicateurs à la fois quantitatifs et qualitatifs, et examine les différences de résultats chez différents groupes vulnérables, désagrégés par sexes et par d'autres déterminants essentiels de la vulnérabilité. Les indicateurs doivent clairement suivre le progrès vers la réalisation des résultats escomptés (voir [Conception – Etape 2.3](#)). Pour être utiles, les indicateurs doivent être liés au niveau exact des résultats, et être SMART: simples, mesurables, réalisables, réalistes et limités dans le temps.

RESSOURCE UTILE

Manuel de Conception de Projet de CARE

(www.careclimatechange.org/files/toolkit/CARE_Project_Design.pdf)

Le Manuel de Conception de Projet de CARE présente une description utile des différents types d'indicateurs, ainsi que des directives sur le suivi-évaluation.

GIS – Etape 2.2 : Etablir la base

Une fois que les indicateurs aient été identifiés, l'étape suivante consiste à établir la base. La base nous permet de mesurer les changements au niveau des indicateurs pendant la durée de vie du projet. Elle établit aussi les sources de données et les méthodes de collecte qui seront utilisées dans le suivi du projet.

Pour les projets ABC, la base fournit souvent une évaluation de la capacité d'adaptation existante des groupes cibles, permettant aux équipes de projets de suivre les changements dans la capacité d'adaptation pendant la vie du projet. Normalement, l'étape d'analyse a du fournir une base pour celle-ci (voir en particulier [Analyse – Etapes 3, 4 et 5](#)). Cependant, il est probable qu'une évaluation complémentaire soit nécessaire afin d'avoir une image complète de la capacité d'adaptation de base des groupes cibles, et d'évaluer les paramètres relatifs aux objectifs spécifiques et aux résultats attendus du projet. Vous pourriez, en particulier, avoir besoin de conduire des études plus approfondies pour collecter des informations quantitatives à partir desquelles les progrès peuvent être suivis, et de rassembler des données à partir d'un échantillon plus représentatif de la population cible. Il pourrait aussi être utile de désagréger les données sur la base des informations issues de l'étape d'analyse.

Il est très important de planifier la base (et le suivi ultérieur) aux fins de maximiser l'efficacité et l'efficacé, et de minimiser le poids sur les équipes de projet et les acteurs. Il est important que la base rassemble uniquement les données dont on a besoin et qui seront analysées et utilisées par l'équipe de projet et les acteurs. Quand les projets ABC travaillent dans des communautés où CARE est déjà présente, la première étape serait de voir quelles sont les données et informations déjà disponibles auprès des autres projets, comment ces informations peuvent être utilisées dans la base du projet ABC, et quelles en sont les insuffisances. Ceci permettra de concevoir une base qui met l'accent sur les questions spécifiques qui sont importantes pour le projet ABC, et évitera aux acteurs du projet d'avoir à donner les mêmes informations de façon répétitive.

GIS – Etape 2.3 : Assurer le suivi des activités

Le système de suivi est un élément important du système de GIS dans son ensemble mis en place en [GIS – Etape 1](#). Un suivi efficace est structuré et systématique, et il renforce la participation des acteurs du projet dans la collecte et l'analyse des données. Les systèmes participatifs doivent, en particulier, assurer qu'ils sont sensibles aux besoins et priorités des femmes et autres groupes marginalisés, créant un espace "sûr" pour l'ensemble des parties prenantes pour pouvoir donner leurs perspectives. Il est important que le système de suivi incorpore des stratégies claires et spécifiques pour suivre les résultats, et qu'il examine à la fois les impacts prévus et non prévus des activités du projet. Comme mentionné précédemment, le suivi

de l'ABC peut impliquer des processus et des résultats de suivi nécessitant différentes approches et méthodes de collecte de données.

Dans le contexte des projets ABC, il est important d'assurer le suivi des changements dans le contexte, particulièrement le contexte climatique, et d'ajuster l'approche et les stratégies du projet en conséquence. Pour plus d'informations sur le suivi du contexte, veuillez consulter [Mise en Œuvre – Etape 4](#).

GIS – Etape 2.4 : Evaluer les réalisations

Les évaluations sont utilisées pour mesurer les réalisations du projet, ainsi que pour déterminer si oui ou non les priorités et besoins des populations cibles sont satisfaits. Les évaluations peuvent être faites aux moments stratégiques de la vie du projet, ou à la fin de ce dernier pour déterminer si ses objectifs ont été atteints ou pas. Généralement, les évaluations tiennent aussi compte des résultats non prévus des activités du projet.

Parce que l'adaptation est un processus plutôt qu'une finalité, elle peut être complexe à évaluer. Cette situation est encore plus compliquée par le fait que changement climatique s'étend sur le moyen ou long terme, ce qui rend difficile d'évaluer si les populations peuvent s'adapter au changement climatique dans la durée de vie d'un projets ABC type. Par conséquent, les évaluations des projets ABC mesureront, en général, les changements dans la capacité d'adaptation des groupes cibles, ainsi que les améliorations en faveur d'un environnement porteur pour l'adaptation au niveau local. Elles pourront aussi évaluer à quel point les populations gèrent efficacement la variabilité climatique actuelle, ceci constituant un indicateur de la capacité à gérer des changements climatiques à plus long terme.

GESTION DE L'INFORMATION ET DU SAVOIR – ETAPE 3 : Documentation et Dissémination

La documentation et la diffusion de l'information et du savoir résultant des projets ABC constituent une composante essentielle de la gestion d'un projet. Le processus de documentation du projet implique non seulement la présentation des résultats, mais aussi l'analyse, les processus, les méthodologies et les principales décisions du projet. Les informations et connaissances du projet doivent être transmises aux principaux acteurs par les moyens les plus appropriés à l'assistance cible.

RESSOURCES UTILES

Il y a un certain nombre de réseaux d'échange d'informations spécifiques à l'adaptation qui peuvent fournir de plates-formes de diffusion de l'information et du savoir acquis par les projets ABC. Vous avez ci-dessous quelques exemples clés de plates-formes Web. (Ces liens nécessitent un accès Internet.)

L'Échange sur l'Adaptation à Base Communautaire (<http://community.eldis.org/cbax/>)

Ce site web offre une plate-forme sur l'échange des connaissances et informations sur l'adaptation au changement climatique. Il dispose de sections sur les outils, les nouvelles, les événements, les études de cas, les ressources et vidéos de la politique sur l'Adaptation à Base Communautaire.

weADAPT (www.weadapt.org)

Ce site constitue une plate-forme collaborative de connaissances qui donne des directives sur l'adaptation au changement climatique en mettant en commun l'expertise d'une large gamme d'organisations qui contribuent à la science et à la pratique d'adaptation. La plate-forme weADAPT comporte une suite de méthodes et d'outils nouveaux et innovateurs, des ensembles de données et expériences qui constituent une ressource pour le renforcement de la capacité de ceux qui ont pour tâche de comprendre l'adaptation.

Atlas d'Adaptation (<http://www.adaptationatlas.org/>)

L'Atlas d'adaptation est un outil de cartographie qui rassemble les données sur les impacts du changement climatique et sur les activités d'adaptation, particulièrement centré sur les thèmes de l'alimentation, de l'eau, de la terre, de la santé et des conditions de vie. Il est destiné à aider les chercheurs, les décideurs, les planificateurs et les citoyens à établir des priorités et à agir sur l'adaptation.

AfricaAdapt (www.africa-adapt.net)

AfricaAdapt est un réseau bilingue indépendant (Français/Anglais) qui cherche à faciliter la circulation des connaissances sur l'adaptation au changement climatique pour des conditions de vie durables en Afrique. Il est destiné aux chercheurs, aux décideurs, aux organisations de la société civile et aux communautés qui sont vulnérables à la variabilité et au changement climatiques à travers le continent.

GIS – Etape 3.1 : Assurer une documentation efficace

Comme l'ABC est un "nouveau" domaine, la documentation et la diffusion des expériences est d'une importance capitale. Elle inclut la présentation des réalisations du projet dans les rapports d'activités aux donateurs (voir la **Check-list de Rapport d'Activités** [www.careclimatechange.org/files/toolkit/Rapport_dActivites_de_Projet.pdf] pour orientation). Cependant, elle est beaucoup plus large.

Les équipes de projet auront besoin d'identifier les moyens appropriés pour documenter les approches, résultats et leçons tirées du projet afin d'atteindre une large gamme d'acteurs. Comme c'est le cas avec les projets de développement, les acteurs intéressés comprendront les communautés cibles, l'administration locale et les organisations de la société civile de la zone du projet, les décideurs au niveau national et les collègues, à la fois au sein de CARE et dans les organisations paires. Cependant, pour les projets ABC, les équipes de projet peuvent aussi vouloir tenir compte de la communauté d'adaptation dans son ensemble, y compris les décideurs au sein des organisations multilatérales, les ONG internationales, les institutions de recherche, les réseaux de partage de l'information et les acteurs d'autres pays confrontés à de défis similaires d'adaptation.

Atteindre cette large gamme d'acteurs nécessite toute une gamme de méthodes différentes de documentation des informations et connaissances du projet. Parmi celles-ci on peut citer les rapports, les articles de journaux, les présentations et le matériel audiovisuel. En élaborant la documentation du projet,

les équipes de projet doivent prendre en compte l'assistance, ses besoins d'information et de savoir, ainsi que les méthodes de publication et de communication les plus adaptées pour pouvoir l'atteindre.

GIS – Etape 3.2 : Diffuser les informations et connaissances du projet

La documentation des expériences du projet ne constitue que la première étape du partage de l'information et du savoir acquis à travers l'exécution des projets ABC. La stratégie de gestion de l'information et du savoir doit aussi comporter la diffusion des documents du projet aux acteurs bénéficiaires. Elle pourrait comprendre des publications, des présentations lors des ateliers et conférences, des revues académiques et la diffusion sur le web. Pour atteindre la communauté d'adaptation à l'échelle internationale, il existe un certain nombre de réseaux et sites web adaptés fournissant des plates-formes pour le partage d'informations sur l'ABC. Les plus pertinents d'entre eux figurent parmi les Ressources Recommandées présentées ci-dessus.

LIENS D'ACCES RAPIDE

Les Outils de l'ABC

Il existe un grand nombre d'outils et de méthodologies en cours d'élaboration pour aider dans le développement des initiatives d'adaptation. Dans cette section, nous recommandons les outils qui sont les plus pertinents et utiles dans le suivi du Cycle de Projet ABC.

Il est important de reconnaître qu'il existe des étapes dans le cycle de projet ABC pour lesquelles des outils adaptés n'ont pas encore été élaborés. Nous continuerons à identifier et à élaborer de nouveaux outils pour combler ce vide.

L'ANALYSE

Manuel d'Analyse de la Vulnérabilité Climatique et de la Capacité d'Adaptation (CVCA)

http://www.careclimatechange.org/files/toolkit/CARE_CVCA_Handbook-2009-French.pdf

Le Manuel CVCA fournit des questions d'orientation, des outils et ressources pour l'analyse de la vulnérabilité climatique et de la capacité d'adaptation aux niveaux ménage/individuel, communautaire et national.

Outil d'Identification des Risques au Niveau Communautaire – Adaptation et Conditions de Vie (CRiSTAL)

<http://www.cristaltool.org/content/download.aspx>

Le CRiSTAL est un outil d'identification conçu pour aider les concepteurs et chefs de projets à intégrer la réduction de risque et l'adaptation au changement climatique dans les projets communautaires. Le CRiSTAL a été élaboré par l'Institut International du Développement Durable (IIDD), l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (IUCN), l'Institut de L'Environnement de Stockholm (SEI-US) et l'Inter-coopération. Le module 1 est utile pour l'analyse, car il aide les planificateurs et chefs de projets à comprendre les relations entre conditions de vie et climat dans les zones de leurs projets.

LA CONCEPTION

Outil d'Identification des Risques au Niveau Communautaire – Adaptation et Conditions de Vie (CRiSTAL)

<http://www.cristaltool.org/content/download.aspx>

Le module 2 du CRiSTAL met l'accent sur la planification et la gestion des projets d'adaptation. Il identifie les ressources qui sont vulnérables au changement climatique et celles qui sont importantes pour s'y adapter. Il oriente aussi les utilisateurs dans un processus d'identification des activités du projet afin d'augmenter la résilience au changement climatique.

Risque du Changement Climatique et de la Dégradation de l'Environnement et Evaluation de l'Adaptation (CEDRA)

<http://tilz.tearfund.org/Topics/Environmental+Sustainability/CEDRA.htm>

Check-list d'Outils de Terrain élaboré par Tearfund, le CEDRA vise à aider les agents du développement à accéder et à comprendre la science du changement climatique et de la dégradation de l'environnement et à la comparer aux expériences de la communauté locale en matière de changement climatique, fournissant ainsi une base pour la planification des mesures d'adaptation. La Check-list des Outils de Terrain fournit une longue liste d'impacts possibles du changement climatique et de la dégradation de l'environnement, et suggère des options d'adaptation possibles.

Cadre de Repères et d'Indicateurs de l'Adaptation à Base Communautaire (ABC)

http://www.careclimatechange.org/files/toolkit/Cadre_de_Reperes_et_dIndicateurs.pdf

Le Cadre de Repères et d'Indicateurs de CARE pour l'ABC renforce les facteurs favorables dans le cadre de l'ABC, fournissant des repères et des indicateurs pour la réalisation des facteurs favorables aux niveaux

ménage/individuel, communautaire/local et national. Les facteurs favorables et les repères peuvent être utiles aux équipes de projet dans l'identification des résultats attendus des projets ABC. Il offre aux utilisateurs une large compréhension de la gamme de stratégies qui peuvent être adaptées au niveau des projets ABC, selon le contexte spécifique.

LA MISE EN ŒUVRE

Outil de Suivi du Contexte Climatique

([www.careclimatechange.org/files/toolkit/Outil de Suivi du Contexte Climatique.pdf](http://www.careclimatechange.org/files/toolkit/Outil_de_Suivi_du_Contexte_Climatique.pdf))

L'Outil de Suivi du Contexte Climatique est un ensemble simple de questions pouvant être utilisé pour suivre les changements dans le contexte climatique tout au long de la durée de vie du projet, et de planifier les réajustements du projet à la lumière de tels changements. Il peut être utilisé comme partie des revues régulières d'activités, et les informations qui en résultent peuvent être intégrées dans les rapports d'activités du projet.

LA GESTION DE L'INFORMATION ET DU SAVOIR

Cadre de Repères et d'Indicateurs de l'Adaptation à Base Communautaire (ABC)

([http://www.careclimatechange.org/files/toolkit/Cadre de Reperes et dIndicateurs.pdf](http://www.careclimatechange.org/files/toolkit/Cadre_de_Reperes_et_dIndicateurs.pdf))

En plus de la présentation des facteurs favorisant de la ABC et des étapes importantes liées à ces facteurs favorables, l'outil comprend des indicateurs pouvant être utilisés dans le suivi de la réalisation des repères et facteurs favorables.

Cadre National de la Capacité d'Adaptation

(http://pdf.wri.org/working_papers/NAC_framework_2009-12.pdf)

Ce cadre a été mis au point pour aider dans l'identification des forces et faiblesses en matière de capacités d'adaptation au niveau national dans différents pays. Ceci peut servir de base pour identifier les indicateurs de la capacité d'adaptation au niveau national. (<http://www.wri.org/project/vulnerability-and-adaptation/nac-framework>)

Les Ressources de l'ABC

Les ressources suivantes peuvent vous être utiles dans le suivi du Cycle de Projet ABC.

L'ANALYSE

Profils Pays en Changement Climatique du PNUD (<http://country-profiles.geog.ox.ac.uk/>)

Ces profils pays en matière de changement climatique ont été élaborés pour 52 pays en voie de développement. Ils comprennent des observations climatiques au niveau de ces pays et donnent des prévisions à modèles multiples pour différentes composantes du pays concerné.

Programmes d'Action Nationaux d'Adaptation au Changement Climatique (PANA)

(http://unfccc.int/cooperation_support/least_developed_countries_portal/submitted_napas/items/4585.php)

Les PANA présentent les tendances climatiques et les principales vulnérabilités au changement climatique pour les secteurs appropriés. Pour chaque secteur, ils listent à la fois les activités d'adaptation existantes et les potentielles existantes. Les PANA listent aussi et donnent le profil des projets prioritaires d'adaptation identifiés par les Pays les Moins Avancés respectifs.

Changement climatique 2007: Impacts, Adaptation et Vulnérabilité. Contribution du Groupe de Travail II au Quatrième Rapport d'Évaluation du Groupe Intergouvernemental d'Experts sur l'Évolution du Climat
(<http://www.ipcc.ch/ipccreports/ar4-wg2.htm>)

Ce rapport met en lumière les impacts du changement climatique dans différentes parties du monde, sur les secteurs et les ressources telles que l'eau, l'agriculture, la santé humaine et l'habitat entre autres. Il décrit les facteurs qui exacerbent la vulnérabilité au changement climatique et donne des options d'adaptation.

Communications Nationales à la CCNUCC (http://unfccc.int/national_reports/non-annex_i_natcom/submitted_natcom/items/653.php)

Ces rapports pays présentent les circonstances nationales, les impacts du changement climatique et les évaluations de la vulnérabilité par secteur. Ils listent aussi les projets prioritaires d'atténuation et d'adaptation au changement climatique identifiés par les pays respectifs.

Portail de Données de la Banque Mondiale sur le Changement Climatique
(<http://sdwebx.worldbank.org/climateportal/>)

Ce Portail de Données fournit des données climatiques au niveau des pays facilement accessibles aux décideurs et praticiens du développement. En utilisant une interface de carte, les utilisateurs peuvent sélectionner le pays de leur choix et accéder aux informations sur les prévisions climatiques, les impacts du changement climatique sur les différents cultures et secteurs, aux données socioéconomiques et autres études et ressources y afférentes du pays sélectionné. Le portail donne aussi accès à l'outil de sélection appelé ADAPT (Evaluation et Conception pour une Adaptation au Changement Climatique : Un Outil de Planification), qui aide dans l'identification des activités sensibles aux effets du changement climatique.

L'Assistant en Matière Climatique de la « Nature Conservancy » (<http://www.climatewizard.org/>)

L'Assistant en matière Climatique est un outil visuel qui permet aux utilisateurs de voir les températures historiques et les cartes pluviométriques du monde entier, ainsi que les prévisions des températures et des précipitations dans une zone donnée. Avec ces informations, les utilisateurs peuvent évaluer comment le climat a changé au fil du temps et prévoir les changements qui peuvent avoir lieu à l'avenir.

Adaptation, genre et empowerment des femmes

(http://www.careclimatechange.org/files/toolkit/Adaptation_genre_et_autonomisation_des_femmes.pdf)

Ce Dossier du Changement Climatique de CARE explique pourquoi le genre est pris en considération dans la vulnérabilité au changement climatique et identifie comment les rôles des hommes/femmes, le contrôle des ressources et le pouvoir interviennent en matière de capacité d'adaptation des populations.

LA CONCEPTION

Normes de Projet de CARE International

(http://www.careclimatechange.org/files/toolkit/CARE_Project_Standards_May02.pdf)

Les Normes de Projet constituent un outil d'assurance qualité pour tous les projets et programmes de CARE. Ils sont conçus pour guider le travail des concepteurs de projets; fournir une check-list pour l'approbation des propositions de projets; et offrir un outil pour l'autoévaluation et l'évaluation périodiques des projets.

Cadre Unifié de CARE pour l'Éradication de la Pauvreté, la Justice Sociale et les Causes Sous-jacentes de la Pauvreté

(www.careclimatechange.org/files/toolkit/CARE_Unifying_Framework_Jan05.pdf)

Le Cadre Unifié a été élaboré pour clarifier les relations entre différentes approches de CARE, y compris la sécurisation des conditions de vie des ménages, les approches basées sur les droits, genre et diversité. Ce cadre démontre comment ces approches ainsi que d'autres approches et accessoires peuvent très bien se

mettre ensemble et se compléter. Le Cadre Unifié est une ressource utile dans l'identification du but et des objectifs d'un projet.

Principes de Programmes de CARE International

(www.careclimatechange.org/files/toolkit/CARE_Programme_Principles_Feb04.pdf)

Ces six principes représentent les principes fondamentaux que CARE International s'est engagée à respecter dans tous ses programmes. Ils définissent comment nous travaillerons en tant qu'organisation pour réaliser notre vision et notre mission.

Manuel de Conception de Projet de CARE

(www.careclimatechange.org/files/toolkit/CARE_Project_Design.pdf)

Ce manuel très pratique est un guide pour traduire la vision, les principes et les valeurs de CARE en actions à travers une conception logique de projets et programmes. Le Manuel introduit un cadre conceptuel ou une feuille de route pour la planification de programmes et projets.

Action d'Apprentissage Participatif : Adaptation au Changement Climatique à Base Communautaire

(<http://www.iied.org/pubs/pdfs/14573IIED.pdf>)

Ce numéro du journal de l'Action d'Apprentissage Participatif comporte des articles, des études de cas et des outils participatifs basés sur des expériences pratiques de l'ABC.

Adaptation, genre et empowerment des femmes

(http://www.careclimatechange.org/files/toolkit/Adaptation_genre_et_autonomisation_des_femmes.pdf)

Ce Dossier de CARE sur le Changement Climatique donne une vue d'ensemble des approches transformatives du genre à l'adaptation, et le rôle spécifique de l'empowerment des femmes dans ce processus. Il comporte des exemples concrets de projets d'adaptation au Bangladesh, au Tadjikistan et au Ghana.

Manuel de Formation sur Genre et Changement Climatique

(http://www.un-ngls.org/spip.php?page=article_s&id_article=1565)

Ce manuel élaboré par l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (IUCN), le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et l'Alliance Mondiale sur le Genre et le Climat (GGCA) est une ressource exhaustive et pratique. Il est orienté vers la formation et donne une excellente vue d'ensemble du changement climatique et des questions genres qui peuvent être utiles de la prise en compte de telles questions dans la conception d'un projet.

Outils et Directives de Plaidoyer : Promotion d'un Changement de Politique : Manuel de Ressources à l'intention des Gestionnaires de Programmes de CARE

(www.careclimatechange.org/files/toolkit/Advocacy_Outils_et_Directives_pour_le_Plaidoyer.pdf)

Ces outils fournissent une orientation étape par étape pour la planification des initiatives de plaidoyer, ainsi que des conseils pour une mise en œuvre réussie.

Directives de l'Approche Basée sur les Droits de CARE Danemark

(www.careclimatechange.org/files/toolkit/CDK_Rights-Based_Guidelines.pdf)

Ces directives opérationnelles sont conçues pour aider les équipes de projet à adopter des approches basées sur les droits (ABD), plus spécifiquement dans le secteur de la gestion des ressources naturelles. Elles donnent un cadre utile à l'ABD, ainsi que des conseils spécifiques sur l'intégration des approches basées sur les droits à différentes étapes du cycle de projet.

Check-list des Exigences en Ressources du Suivi-Evaluation

(http://www.careclimatechange.org/files/toolkit/Ressources_necessaires_en_M_et_E.pdf)

Cette check-list accessible fournit des directives sur le passage en revue du budget d'un projet pour s'assurer que les ressources adéquates ont été allouées pour le Suivi-Evaluation.

LA MISE EN OEUVRE

Les Fondamentaux de la mise en Oeuvre d'un Projet : Un Guide pour les Gestionnaires de Projets

(http://www.careclimatechange.org/files/toolkit/Principes_fondamentaux_de_mise_en_oeuvre_de_projet_s.pdf)

Ce manuel élaboré par CARE donne des directives qui permettent aux gestionnaires de superviser toutes les composantes de la conception du projet de manière intégrée, holistique. Il met l'accent sur les relations avec les acteurs du projet, en gérant les ressources humaines et financières, en facilitant l'apprentissage, en gérant les risques et en assurant la flexibilité.

Principes de programmes de CARE International

(www.careclimatechange.org/files/toolkit/CARE_Programme_Principes_Feb04.pdf)

Ces six principes représentent les principes fondamentaux auxquels CARE Internationale s'est engagée à travers tous ses programmes. Ils définissent comment nous travaillerons en tant qu'organisation pour réaliser notre vision et notre mission. Il est important de garder ces principes à l'esprit en planifiant la mise en oeuvre d'un projet.

Le Manuel de Partenariat de CARE

(www.careclimatechange.org/files/toolkit/CARE_Partnership_Manual.pdf)

Le Manuel de Partenariat présente les principaux principes et politiques de partenariat. En plus, il décrit plusieurs typologies de partenariat et donne des directives pour travailler et opérationnaliser les stratégies de partenariat. Il contient les questions principales à prendre en compte dans la sélection des partenaires ainsi que le processus pour les sélectionner et s'engager avec eux. En fin, il suggère des pratiques qui sont utiles dans l'établissement et le maintien de partenariats solides.

Composantes de l'Équité Genre de CARE International

(http://www.careclimatechange.org/files/toolkit/Les_Composantes_de_L_Equite_Genre.pdf)

Ce kit de ressources vise à faciliter l'intégration des considérations d'équité genre dans le cycle de projet. Il couvre le cycle entier du projet, y compris le stade de mise en œuvre, l'orientation, des check-lists et outils pour l'intégration de l'équité genre dans les projets.

LA GESTION DE L'INFORMATION ET DU SAVOIR

Les Systèmes d'Information de gestion de projet de CARE : Directives en matière de Planification, Mise en Œuvre et Gestion d'un Système d'Informations d'un Projet DME

(http://www.careclimatechange.org/files/toolkit/CARE_DME_Project.pdf)

Ces directives présentent le processus pour définir, localiser, collecter, conserver, analyser, partager et utiliser les informations pour appuyer la prise de décision, la coordination et le contrôle dans un projet.

Manuel de Conception de projet de CARE

(www.careclimatechange.org/files/toolkit/CARE_Project_Design.pdf)

Les chapitres 5 et 6 donnent des conseils sur la mise en place de systèmes cohérents d'information et sur la pratique de réflexion.

L'Échange sur l'Adaptation à Base Communautaire (<http://community.eldis.org/cbax/>)

Ce site donne une plate-forme sur l'échange des connaissances et informations sur l'adaptation au changement climatique. Il a des sections sur les outils, les nouvelles, les événements, les études de cas, les ressources et vidéos de la politique sur l'Adaptation à Base Communautaire.

weADAPT (www.weAdapt.org)

Ce site constitue une plate-forme collaborative de connaissances qui donne des directives sur l'adaptation au changement climatique en mettant en commun l'expertise d'une large gamme d'organisations qui contribuent à la science et à la pratique d'adaptation. La plate-forme weADAPT comporte une suite de méthodes et d'outils nouveaux et innovateurs, des ensembles de données et expériences qui constituent une ressource pour le renforcement de la capacité de ceux qui ont pour tâche de comprendre l'adaptation.

Atlas d'Adaptation (<http://www.adaptationatlas.org/>)

L'Atlas d'adaptation est un outil de cartographie qui rassemble les données sur les impacts du changement climatique et sur les activités d'adaptation, particulièrement centré sur les thèmes de l'alimentation, de l'eau, des terres, de la santé et des conditions de vie. Il est prévu pour aider les chercheurs, les décideurs, les planificateurs et les citoyens à établir des priorités et agir sur l'adaptation.

AfricaAdapt (www.africa-adapt.net)

AfricaAdapt est un réseau bilingue indépendant (Français/Anglais) qui cherche à faciliter la circulation des connaissances sur l'adaptation au changement climatique pour des conditions de vie durables en Afrique. Il est destiné aux chercheurs, aux décideurs, aux organisations de la société civile et aux communautés qui sont vulnérables à la variabilité et au changement climatiques à travers le continent.

Check-lists des Documents de Projet

Ces check-lists résument le cadre détaillé pour intégrer l'adaptation au changement climatique dans des check-lists faciles à utiliser qui suivent le format des documents types produits pendant un cycle du projet – note de concept, proposition, plan de mise en œuvre du projet, budget et rapports d'étape. Ceux-ci servent uniquement de guides. Les documents doivent être adaptés aux besoins spécifiques et demandes des donateurs avec lesquels vous travailler.

- **Check-list de Note de Concept**
 - www.careclimatechange.org/files/toolkit/Concept_de_Projet.pdf
- **Check-list de Proposition de Projet**
 - www.careclimatechange.org/files/toolkit/Proposition_de_Projet.pdf
- **Check-list de Plan de Mise en Œuvre de Projet**
 - www.careclimatechange.org/files/toolkit/Misede_Projet.pdf
- **Check-list du Budget de Projet**
 - www.careclimatechange.org/files/toolkit/Budget_de_Projet.pdf
- **Check-list de Rapport d'Activités**
 - www.careclimatechange.org/files/toolkit/Rapport_dActivites_de_Projet.pdf

Foire aux Questions

En concevant et en mettant en œuvre un projet ABC, comment pouvons-nous aborder les incertitudes associées aux prévisions climatiques?

Au vu des incertitudes associées aux prévisions du changement climatique, il est important d'identifier la gamme de scénarios climatiques du court au long terme qui peuvent se présenter dans la zone géographique de votre projet ABC. L'équipe de projet devrait concevoir le projet ABC pour faire face aux impacts de la variabilité climatique actuelle, tout en préparant les communautés à faire efficacement face aux impacts climatiques du moyen au plus long terme. Étant donné que les conditions climatiques pourraient changer d'une manière qu'on ne peut pas prévoir avec précision en ce moment, l'équipe devrait élaborer des plans de prévoyance qui leur permettraient d'adapter le projet à d'autres scénarios climatiques. Par exemple, un projet dans une zone encline à la sécheresse qui pouvait être plus humide avec le changement climatique pouvait mettre en place des plans de prévoyance pour faire face à la hausse des précipitations et aux possibles inondations. Dans cet exemple, les plans de prévoyance devraient clairement exposer les activités que le projet mettrait en œuvre pour profiter de la hausse des précipitations et faire face aux inondations. En plus, les plans devraient identifier les ressources qui seraient nécessaires, indiquer quelles ressources sont actuellement disponibles, ainsi que les sources potentielles d'appui supplémentaire qui pourraient être mises à profit en cas de hausse de précipitations et d'inondations.

Combien de temps peut prendre la mise en application de cette Trousse à Outils?

La durée de la mise en application de cette Trousse à Outils varie selon plusieurs facteurs dont : la composition de l'équipe du projet de développement (particulièrement le nombre et l'expertise technique des membres de l'équipe), les ressources techniques et financières disponibles pour l'analyse et la conception du projet (comprenant l'accès aux informations nécessaires et à l'appui technique), l'organisation et la coordination des processus d'analyse et de conception, les exigences des donateurs (par exemple, le niveau de flexibilité dans les exigences des donateurs, les délais de soumission des documents de conception du projet aux donateurs, la durée de l'engagement des donateurs à financer le projet) entre autres facteurs. La durée de la mise en œuvre du projet est normalement déterminée pendant l'étape de conception.

Pouvons-nous utiliser des prévisions climatiques à grande échelle pour concevoir et mettre en œuvre des projets ABC? Comment pouvons-nous compléter ces informations?

Oui, nous pouvons utiliser des prévisions climatiques à grande échelle pour concevoir et mettre en œuvre des projets ABC. Les prévisions climatiques à grande échelle donnent une indication des changements généraux du climat de la zone dans le temps. Ces informations peuvent aider les équipes du projet à identifier d'importantes questions relatives au climat que le projet pouvait traiter. Le projet devrait être conçu pour minimiser les impacts négatifs du changement climatique et profiter des opportunités que le phénomène peut présenter. Ceci peut être efficacement fait s'il y a une bonne compréhension des changements climatiques potentiels et de leurs impacts. Comme les impacts du changement climatique sont fonction du lieu et du contexte, il est important d'obtenir des informations sur les impacts du changement climatique sur la zone cible. Ceci peut être fait en utilisant l'évaluation des outils de la vulnérabilité au changement climatique tels que l'Outil d'Analyse de la Vulnérabilité et de la Capacité d'Adaptation (CVCA). Ces outils permettraient à l'équipe du projet de collecter des informations sur les changements climatiques vécus dans la zone cible du projet. En plus, ils auraient une meilleure compréhension des impacts de ces changements sur la communauté, à quel point les membres de la communauté sont vulnérables, et les facteurs qui contribuent à leur vulnérabilité à ces changements. Par exemple, les prévisions climatiques pour la plupart des zones peuvent indiquer que les températures et les précipitations peuvent augmenter. Les impacts concomitants pourraient comporter une augmentation des sécheresses et des inondations. Le projet ABC pourrait être conçu pour faire face à ces impacts. Cependant, quand la CVCA est mis en application au sein de la communauté cible, on peut se rendre compte qu'en plus des sécheresses et des inondations, le projet peut aussi avoir besoin de s'adapter aux saisons pluvieuses instables.

Ai-je besoin d'être un spécialiste du changement climatique?

Vous n'avez pas besoin d'être un spécialiste du changement climatique pour mener une analyse sur la vulnérabilité climatique et élaborer un projet ABC. Cependant, il serait important d'engager des spécialistes en changement climatique dans votre projet de développement. Vous pourriez soit chercher à les engager et obtenir des conseils sur des aspects scientifiques et techniques du changement climatique, par exemple, les analyses climatiques et leurs implications pour la zone cible de votre projet auprès des météorologues. Alternativement, vous pourriez vous attacher les services d'un consultant avec l'expertise réelle pour appuyer l'équipe pendant les étapes d'analyse et de conception. L'équipe du projet devrait essayer de renforcer sa capacité en adaptation au changement climatique autant que possible.

Qu'en est-il si le montage et la mise en oeuvre du projet me coûtent plus chers ?

Les coûts à proprement parler du montage et de la mise en oeuvre d'un projet ABC peuvent apparaître plus élevés que le coût d'un projet de développement comparable. Cependant, un projet ABC de bonne qualité peut produire de bons retours sur investissement et même aboutir à des économies à l'avenir. Un tel projet renforcera aussi la capacité nécessaire pour s'adapter parmi les nombreuses parties prenantes, contribuera à la réduction des risques de catastrophes, améliorera la pratique des moyens d'existence résilients au climat, et traitera efficacement des causes sous-jacentes de la vulnérabilité. Ces éléments rendraient le projet ABC bénéfique et durable de manière optimale. Par exemple, un projet ABC orienté vers l'agriculture qui investit dans les cultures et les variétés de semences pouvant produire dans des conditions climatiques changeantes telles que les précipitations instables; incorpore des technologies d'irrigation efficaces; renforce la capacité communautaire à ajouter de la valeur aux aliments et à les préserver ; introduit des activités économiques en dehors du secteur des ressources naturelles; et utilise des prévisions météorologiques saisonnières et des informations d'alerte précoce des catastrophes pour planifier les activités, est susceptible de réussir face aux impacts du changement climatique.

Quelles sont les compétences spécifiques dont les équipes de projets ABC ont besoin pour identifier, sélectionner, mettre en oeuvre, et suivre et évaluer les options d'adaptation convenables?

Les compétences spécifiques du personnel pour identifier, sélectionner, mettre en oeuvre, suivre et évaluer les options d'adaptation convenables sont des compétences en : analyse du temps et du climat, dont sa traduction au contexte local; analyse des relations entre climat et moyens d'existence et la vulnérabilité; mobilisation et facilitation communautaires; genre et diversité; réduction des risques de catastrophe et gestion des catastrophes; renforcement de capacité, plaidoyer et influence de la politique à différents niveaux; analyse économique, par exemple analyse des coûts et rendement de l'adaptation à base communautaire; conception, mise en oeuvre et gestion de projet (y compris la gestion financière et d'adaptation); suivi-évaluation; et gestion de l'information et du savoir (dont la synthèse des leçons).

Quels sont les rôles des groupes cibles du projet et des institutions locales dans l'adaptation à base communautaire?

Les groupes cibles du projet et les institutions locales devraient jouer un rôle d'avant-garde dans le pilotage du processus de l'ABC. L'idéal voudrait qu'ils identifient les impacts du changement climatique sur leurs conditions de vie, les zones de besoin et d'attention prioritaires, une gamme d'options potentielles d'adaptation, qu'ils mobilisent les ressources disponibles telles que les technologies traditionnelles adaptées et les ressources humaines, et qu'ils s'engagent activement dans la mise en oeuvre, et le suivi-évaluation des stratégies d'adaptation. Ils devraient aussi jouer un rôle dans le renforcement des capacités, en mettant en application l'approche recherche-action dans la mise en oeuvre de nouvelles options d'adaptation, et, si possible, s'engager dans l'échange d'informations et de connaissances, ainsi que dans l'influence des politiques.

Equipe de la Trousse à Outils

Cette Trousse à Outils a été produite par CARE International, le Réseau Pauvreté, Environnement et Changements Climatiques (PECCN), avec la contribution technique de l'Institut International pour le Développement Durable (IIDD). CARE reconnaît l'important rôle joué par l'IIDD à toutes les étapes de l'élaboration de la Trousse à Outils.

Copyright © Cooperative for Assistance and Relief Everywhere, Inc. (CARE), Juin 2010.

CARE donne la permission à toutes les organisations à but non lucratif de reproduire cette Trousse à Outils, entièrement ou partiellement. L'avis suivant devra apparaître de manière remarquable dans toute reproduction: *Trousse à Outils d'Adaptation à Base Communautaire* © Cooperative for Assistance and Relief Everywhere, Inc. (CARE), Juin 2010. Utilisée avec permission.

Cette Trousse à Outils et les supports y afférents appuyant l'intégration de l'adaptation au changement climatique dans les projets de développement ont été possibles grâce à l'appui généreux du Fond d'Innovation face au Changement Climatique de CARE USA, sous l'initiative panafricaine face au changement climatique de CARE.

Nous voudrions remercier tous les membres de l'équipe responsable de l'élaboration de cette Trousse à Outils. L'équipe des principaux auteurs était conduite par Angie Dazé (CARE, PECCN). Les autres auteurs principaux étaient Cynthia Awuor (CARE Somalia/South Sudan), Amilcar Lucas (CARE Mozambique), Beatrice Riche (IIDD) et Julie Webb (CARE Australia). De précieuses contributions techniques ont été apportées par Charles Ehrhart (CARE, PECCN), Anne Hammill (IIDD), Marcos Neto (CARE USA) et Tine Rossing (CARE, PECCN).

La Trousse à Outils a été produite par Tamara Plush, Chargée de Communication en Changement Climatique de CARE International (PECCN). La conception et la mise en œuvre ont été faites par Steen Jensen et Nguyen Van Ngoc Vinh.

Nous apprécions les importantes réactions des collègues suivants de CARE : Karl Deering (CARE UK), Fiona Percy (CARE Denmark) et Morten Fauerby Thomsen (CARE Vietnam).

La traduction de l'anglais en français était réalisée par M. Hamadou Soumana, avec l'appui de l'équipe de Peter Wright (CARE Niger) et Awaiss Yahaya (CARE Niger).

Nous accueillons avec plaisir les questions et le feedback sur la Trousse à Outils. Ceux-ci devraient être adressés au: toolkits@careclimatechange.org.